

Du fonds au patrimoine : traiter et signaler un fonds littéraire contemporain en Bibliothèque Municipale

Nathalie Varrault

Sous la direction de Monsieur Michel P. Schmitt
Professeur des Universités à la Faculté des Lettres de l'Université Lumière-Lyon2

Du fonds au patrimoine : traiter et signaler un fonds littéraire contemporain en Bibliothèque Municipale

Sous la direction de Monsieur Michel P. Schmitt
Professeur des Universités à la Faculté des Lettres de l'Université Lumière-Lyon2

Stage sous la responsabilité de Madame Catherine De Boel
Conservateur chargé des Fonds Patrimoniaux de la Bibliothèque Municipale de Lille

Résumé :

Tout au long du XX^e siècle, des archives d'écrivains contemporains ont enrichi les collections des bibliothèques municipales. Ces documents nécessitent une méthode de traitement spécifique, qui tienne compte des moyens humains et techniques dont dispose ce type d'institution. Leur classement et leur valorisation, dans la perspective de leur communication à des publics diversifiés – du lecteur ordinaire au chercheur spécialisé –, sont les composantes de la mission du conservateur de bibliothèque en charge de tels fonds.

Bibliothèques**Fonds spéciaux**Archives
Bibliothèques**Fonds spéciaux**Littérature
Bibliothèques municipales**20^e siècle
Bibliothèques municipales**Utilisation
Criel, Gaston (1913-1990)

Abstract :

Over the XXth century, collections of the public libraries have been enriched by personal contemporary author's documents. To classify those very documents, such institutions need specific methods, taking into account both human and technical resources. Thus, the librarian's mission consists in operating this particular classification process in order to present something of interest for both casual readers and researchers.

Libraries**Special collections**Archival resources
Libraries ** Special collections **Litterature
Public libraries **20th century
Criel, Gaston (1913-1990)

Remerciements

Je remercie mon directeur de mémoire, Monsieur Michel P. Schmitt pour l'attention et l'intérêt qu'il a portés à ce travail de recherche. Les conseils de Madame Catherine De Boel m'ont été précieux durant les trois mois passés à la Bibliothèque municipale de Lille. Mes contacts avec les personnels de plusieurs bibliothèques municipales ont été fructueux, notamment auprès de Monsieur Guittard (bibliothèque municipale et inter-universitaire de Clermont-Ferrand) et de Monsieur Kerloch (bibliothèque municipale de Saint-Brieuc). Madame Edith David à la Bibliothèque nationale de France, Monsieur Rémi Froger à la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet et Madame Martine Ollion à l'IMEC ont réservé le meilleur accueil à mes questions. Je remercie enfin Madame Michèle Criel pour les précisions qu'elle m'a données pour traitement plus efficace du fonds Gaston Criel.

Sommaire

INTRODUCTION	7
PARTIE 1 : IDENTIFIER LES FONDS LITTÉRAIRES CONTEMPORAINS	9
1. LA LOCALISATION DES FONDS LITTÉRAIRES CONTEMPORAINS	9
1.1. <i>Les grandes institutions</i>	9
1.1.1 La Bibliothèque nationale de France	9
1.1.2 La Bibliothèque littéraire Jacques Doucet	10
1.1.3 L'IMEC	11
1.2. <i>Les Archives</i>	12
1.3. <i>Les bibliothèques municipales : missions et images</i>	13
1.3.1 Géographie	13
1.3.2 Images de la bibliothèque.....	14
1.3.3 Traitement bibliographique	15
2. DÉCRIRE UN FONDS LITTÉRAIRE : LE CAS DU FONDS GASTON CRIEL.....	17
2.1. <i>Données biographiques</i>	17
2.1.1 Données utiles au traitement du fonds	17
2.1.2 Gaston Criel : éléments biographiques	18
2.2. <i>Historique du fonds</i>	20
2.2.1 Producteur(s) et provenance	21
2.2.2 De la théorie à la pratique : le « cas » Criel.....	21
2.3. <i>Ensembles documentaires</i>	23
2.3.1 Typologie.....	23
2.3.2 Thématiques.....	25
PARTIE 2 : ENJEUX ET MODALITÉS DU CLASSEMENT DES FONDS LITTÉRAIRES CONTEMPORAINS CONSERVÉS EN BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	27
1. INTÉGRATION DU FONDS AUX COLLECTIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE	27
1.1. <i>Indicateurs propres à la bibliothèque</i>	28
1.2. <i>Indicateurs propres au fonds</i>	30

1.3. Choix des instruments de recherche	32
1.3.1 Instruments synthétiques	32
1.3.2 Instruments analytiques.....	32
1.3.3 Application	34
2. NORMES DE DESCRIPTION ET TRAITEMENT DES COMPOSITES	34
2.1. Qu'est-ce qu'un fonds « composite » ?	35
2.1.1 « Il n'y a pas de fonds composites ».....	35
2.1.2 Décrire l'hétérogénéité.....	36
2.2. Normes de description.....	36
2.2.1 La destination du fonds	37
2.2.2 ISAD/G.....	38
2.2.3 Indexation	38
3. LA MÉTHODE DE CLASSEMENT.....	39
3.1. Repérer les difficultés.....	40
3.2. Respecter l'ordre originel	41
3.2.1 Les préconisations des Archives.....	41
3.2.2 Les dossiers du fonds Criel	41
3.3. Le choix du reclassement.....	43
3.3.1 Perspective littéraire	43
3.3.2 Correspondance	44
3.3.3 Formats.....	44
3.3.4 Plans de classement.....	46
PARTIE 3 : MULTIPLIER LES POSSIBILITÉS DE VALORISATION	48
1. SIGNALISATION.....	48
1.1. Rayonnement géographique du fonds	48
1.2. Publics	49
1.3. L'EAD et la numérisation.....	51
2. STRATÉGIES.....	53
2.1. Rôle du catalogue.....	53
2.2. Statut des archives d'artistes.....	54
2.3. Coopérer : une nécessité	54
3. TROIS ILLUSTRATIONS ISSUES DU FONDS GASTON CRIEL	55
3.1. Exploitations en direction du grand public.....	56

3.2. <i>Sélection de documents d'intérêt national</i>	56
3.3. <i>Forcer le « hasard heureux » en se faisant connaître aux chercheurs</i>	57
CONCLUSION	59
BIBLIOGRAPHIE	61
TABLE DES ANNEXES	64

Introduction

Si de nombreux travaux permettent de rendre compte du traitement des fonds littéraires dans les grandes institutions chargées de missions publiques ou privées spécifiques, si les Archives nationales diffusent à la fois un savoir et un savoir-faire approprié aux types de documents que l'on rencontre dans les fonds d'écrivains, force est de reconnaître le vide qui subsiste à cet égard dans les bibliothèques municipales. Le présent travail se propose de montrer les questions qui se posent lorsque la bibliothèque municipale est confrontée au don ou à l'achat d'un tel fonds, questions pour lesquelles une méthode doit être élaborée. L'exemple analysé correspond au traitement de la bibliothèque et des papiers de Gaston Criel (1913-1990) conservés à la Bibliothèque municipale de Lille. Ce fonds particulier concentre, de façon aiguë, un grand nombre des questions soulevées par les fonds littéraires en général. J'ai sollicité les conseils et l'expérience d'autres bibliothèques pour établir des points de comparaison ; ces exemples illustreront tel ou tel point de l'exposé¹. Toutes sont des bibliothèques municipales, après constat que les problèmes pratiques dépendent en grande partie des moyens dont dispose l'établissement. Elles ont été contactées par le biais du CCFr, le signalement du fonds Criel sur ce catalogue devant être un des résultats du traitement documentaire. Les questions pourtant non négligeables de taille de l'agglomération ou de l'établissement n'ont pas été prises en compte. Ces bibliothèques détiennent toutes des fonds littéraires du XX^e siècle. L'un des points soulevés ici est en effet la spécificité des documents produits par les auteurs du XX^e siècle : documents nouveaux, documents récents, manque de formation des personnels de bibliothèque pour le traitement archivistique, et absence de visibilité scientifique telle que la possèdent les établissements comme la BnF, l'IMEC ou la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet. Confrontées à ce type de traitement documentaire, avec des moyens très différents de ceux d'établissements dont la mission initiale et spécifique est le

¹ 12 bibliothèques municipales ont été contactées par le biais du CCFr (Catalogue collectif de France, consultable par le site de la Bibliothèque nationale de France, <<http://www.bnf.fr>>. J'ai recueilli les réponses de 5 d'entre elles. Les annexes 1-1 et 1-2 explicitent le protocole utilisé et fournissent la liste des établissements sollicités.

traitement de fonds littéraires, les bibliothèques municipales peuvent cependant développer des outils qui permettent de donner à leurs fonds un rayonnement dépassant le territoire de leur commune ou de leur région, et participer à une politique active d'exploitation scientifique d'un patrimoine en cours de constitution. Quels sont les moyens, les outils et les méthodes à mettre en œuvre pour développer un service public de qualité, correspondant aux missions des bibliothèques municipales ?

La première partie de ce travail permet d'établir la définition d'un fonds littéraire contemporain : ce terme recouvre des situations et des documents de nature hétérogène, qu'il semble délicat de rassembler sous une même désignation. On s'intéresse à la façon d'appréhender le fonds pour le décrire. La méthode de classement constitue le deuxième temps de ce travail. Enfin, traiter n'est pas seulement classer. Pour économiser de temps et le personnel, il faut adjoindre aux documents qui décrivent le fonds et permettent son exploitation par les lecteurs, les chercheurs ou la communauté professionnelle, un plan de valorisation qui comporte des indications pour des expositions, ou encore des notifications sur les pièces qui méritent une véritable veille. Ce sont les pièces liées à des thématiques susceptibles de médiatisation dans les années qui viennent. Forcément partiel, ce travail permet cependant de prévoir une première exploitation du fonds, de le rendre actif, dans l'intérêt des chercheurs qui pourraient contacter les services patrimoniaux à la suite d'un signalement sur catalogue local ou national. Au terme de ce travail, on trouvera sans doute plus de questions que de réponses aux problèmes que rencontre le conservateur chargé du traitement d'un fonds littéraire contemporain. Mais l'explicitation des difficultés, voire des obstacles, permet d'amorcer une politique pour les surmonter.

Partie 1 : Identifier les fonds littéraires contemporains

Si la dénomination de « fonds littéraire » pose peu de difficultés de compréhension², la présence d'archives en bibliothèque n'a rien d'une évidence. C'est sur cette situation que l'on se propose de réfléchir d'abord, en comparant les statuts, missions et pratiques de différents types d'établissement conservant des archives littéraires.

1. La localisation des fonds littéraires contemporains

À un même ensemble documentaire peuvent correspondre des localisations diverses. Les trois types d'établissements présentés - institutions de rang international ou national, Archives, bibliothèques municipales - recueillent tous des fonds littéraires. À des structures et des missions différentes correspondent des différences de traitement qu'il importe de connaître.

1.1. Les grandes institutions

1.1.1 La Bibliothèque nationale de France

Lorsqu'un auteur donne ou vend ses « papiers » ou sa bibliothèque à une institution pérenne, il exprime le souci de postérité qui trouve sa forme la plus aboutie dans le choix de l'établissement le plus prestigieux de son pays. La Bibliothèque nationale donne à celui dont elle accueille les écrits, les manuscrits et les dossiers, la certitude de voir son œuvre considérée comme appartenant au patrimoine national. L'œuvre singulière devient alors significative d'une culture. Le Département des manuscrits occidentaux de la BnF et le Département des Arts du spectacle

² On propose de retenir la définition suivante : ensemble documentaire, manuscrit ou imprimé, constitué par un écrivain, dont une partie au moins se rapporte à son activité dans le monde littéraire et intellectuel.

à la bibliothèque de l’Arsenal s’enrichissent régulièrement d’archives littéraires contemporaines répertoriées dans le Catalogue des Nouvelles Acquisitions françaises du Département des manuscrits de la Bibliothèque nationale. Le statut de premier établissement national donne aux collections une grande visibilité.

1.1.2 La Bibliothèque littéraire Jacques Doucet

Le collectionneur Jacques Doucet fonda cette bibliothèque parisienne en 1913. Conseillé par André Breton et André Suarès, Jacques Doucet souhaitait constituer une bibliothèque représentative de la littérature depuis Baudelaire jusqu’aux auteurs les plus contemporains. À sa mort en 1929, sa bibliothèque fut léguée à la Chancellerie des Universités, qui en assure toujours la tutelle. Il s’agit d’un établissement de petite dimension, dont les salles de lecture se trouvent dans un ancien appartement de la place du Panthéon. Les acquisitions tiennent de l’« éléction » pour la constitution d’un « panthéon littéraire »³. Certains de ces fonds sont complémentaires de ceux de la BnF, les deux établissements tendant à partager les acquisitions possibles lors de ventes publiques en fonction des auteurs déjà présents dans leurs fonds. Ces deux institutions majeures dans le paysage littéraire français disposent du droit de préemption, et la concertation préside donc aux décisions d’acquisitions onéreuses. La vente récente des manuscrits et des objets d’André Breton a montré que la coopération pouvait permettre au domaine public d’enrichir ses collections par des acquisitions, qui, bien que sans commune mesure avec celles réalisées par des investisseurs privés, sont importantes pour le patrimoine national.

Les fonds de la bibliothèque sont accessibles aux étudiants de troisième cycle et aux chercheurs qui justifient le recours à la bibliothèque pour poursuivre leur recherche et ont obtenu l’autorisation des ayants droit. La valorisation des fonds passe par une politique d’animation destinée à ces spécialistes. Les collections sont prestigieuses, et la Société des Amis de la Bibliothèque, créée en 1995, encourage les lectures, les hommages et les publications des chercheurs qui fréquentent la bibliothèque. Une fois par an, une soirée est consacrée à la présentation des enrichissements des collections. Les catalogues se

présentent sous la forme de fichiers manuels par auteurs, illustrateurs, matières et dépouillement de périodiques. Toutes les fiches d'ouvrages ou pièces d'archives, sont rédigées selon la norme de l'ISBD(G), parfois « adapté » pour certaines pièces plus difficiles à cataloguer. Les collections de la Bibliothèque sont signalées dans le Répertoire national des manuscrits français du XX^e siècle⁴.

1.1.3 L'IMEC

L'Institut Mémoires de l'Édition Contemporaine, créé en 1988, est né d'une initiative privée, pour rassembler des archives liées aux auteurs, éditeurs et plus généralement aux acteurs du monde littéraire. Le principe retenu est celui du dépôt, les déposants ou leurs ayants droit demeurant propriétaires des fonds. Association loi 1901, l'IMEC est présidé successivement par les directeurs de grandes maisons d'édition françaises ; il est soutenu par le Ministère de la Culture et par le Conseil régional de Haute-Normandie. Les catalogues des fonds sont informatisés et consultables dans les locaux de l'IMEC, 9 rue Bleue à Paris. Les membres du personnel chargés du traitement des fonds, de l'accueil et de l'orientation des chercheurs appartiennent aux métiers de la bibliothèque, des archives ou de la documentation. Conscient du rôle moteur qu'il peut jouer dans le milieu de la recherche, l'établissement forme ce personnel aux techniques documentaires les plus récentes. C'est ainsi que le logiciel ClaraLoris⁵ a été choisi lors de la réinformatisation récente de l'établissement, pour permettre une interrogation simultanée du catalogue des ouvrages et des bases de données sur les fonds d'archives. La norme utilisée pour la rédaction des notices de pièces d'archives est

³ Voir Yves Peyré, *La Politique d'enrichissement de la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet*, BBF, 1997, t.42, n°2, p.18. Yves Peyré, directeur de la BLJD distingue, en littérature, la « poésie » et la « prose d'exigence ».

⁴ Ce répertoire appartient au catalogue Bn-Opaline, accessible sur le site de la Bibliothèque nationale de France, <<http://www.bnf.fr>>.

⁵ Clara est un progiciel intégré et multimédia de gestion des services d'archives. La société Ever le commercialise aussi bien en direction des entreprises que des établissements publics qui conservent des archives. Loris est le logiciel de gestion de bibliothèques proposé par cette société. L'application Clara et l'application Loris sont intégrées au sein d'une interface unique. Pour le professionnel, il est possible de gérer des fonds d'archives et d'ouvrages par le biais d'une même interface. Pour l'utilisateur, une seule requête par le biais d'une seule interface permet d'effectuer la recherche sur les deux bases de données. Sur le plan pratique, cela signifie qu'une recherche par auteur « Paulhan » donne accès aux œuvres dont Paulhan est l'auteur et aux ouvrages de sa bibliothèque personnelle (base Loris), à ses archives et aux lettres dont il serait l'auteur ou le destinataire présentes dans d'autres fonds (base Clara). Au moment de ma visite à l'IMEC (23 octobre 2003), la base informatique était en cours de paramétrage ; je n'ai eu accès qu'à des inventaires imprimés.

l'ISAD/G préconisée par les Archives et par la BnF en l'absence d'autre norme.

Le déménagement de l'IMEC dans les locaux de l'ancienne abbaye d'Ardenne, près de Caen, est intéressant pour plusieurs raisons : jusqu'ici, nous avons envisagé le cas d'archives conservées et valorisées à Paris, ce qui facilite l'accès des chercheurs à ces sources documentaires. Le cas posé par les fonds littéraires en bibliothèque municipale est très différent : faire connaître ses collections dépend de la localisation et de la visibilité de l'établissement. On peut imaginer que cela se produise pour l'IMEC. Son éloignement de la capitale est un risque quant à la fréquentation de ses fonds. La politique d'animation – rencontres, lectures, expositions – et de communication est renforcée en prévision de l'ouverture au public du nouveau site dès le printemps 2004⁶. La *Lettre* d'information de l'IMEC paraît de nouveau depuis l'automne 2003, après interruption, et propose plans simplifiés et entretiens avec les architectes du site de l'abbaye d'Ardenne. Les partenariats provinciaux de l'IMEC, avec le centre chorégraphique de Royaumont⁷ par exemple, se multiplient. La fréquentation future de l'établissement demeure une inconnue que les membres de l'équipe d'accueil n'évoquent pas sans quelque inquiétude.

1.2. Les Archives

Si les Archives recueillent les fonds d'institutions publiques, elles sont aussi le lieu choisi par certains pour déposer leurs archives privées. La Direction des Archives de France rappelle son rôle auprès d'établissements tels que l'Institut Pasteur ou l'Académie des Sciences dans l'organisation de leur service d'archives⁸. C'est alors la mise à disposition d'un savoir-faire qui est valorisée, avec la notion d'un service rendu à des institutions dont l'archivage n'est pas la mission première. Pour traiter un fonds littéraire en bibliothèque, force est de reconnaître l'absence de références bibliographiques sur la question des archives :

⁶ L'adresse parisienne de l'IMEC deviendra un simple bureau d'accueil et d'orientation des chercheurs.

⁷ Colloque « Qu'est-ce que la recherche en danse contemporaine, hors cadre universitaire ? », 13-14 décembre 2003, centre de recherche et de composition chorégraphiques de Royaumont.

⁸ *Les archives personnelles des scientifiques*, Direction des Archives de France. Paris : Archives nationales, 1995. Voir notamment p. 5, « Avant-propos ».

toutes les publications émanent des Archives, avec des études de cas qui peuvent approcher des questions soulevées en bibliothèque : le dépouillement systématique des dernières années de *La Gazette des archives* est une aide précieuse pour établir un protocole de traitement de fonds en bibliothèque. Les missions et les méthodes des Archives et des bibliothèques sont cependant très différentes. Comme le rappelle Françoise Hildesheimer pour illustrer le principe archivistique de respect des fonds, « qui dit fonds entend donc provenance, ce qui oppose fondamentalement les archives à une notion voisine : la collection. Celle-ci se définit en effet comme un ensemble de documents de provenances diverses dont la réunion artificielle est le résultat du choix ou du hasard⁹ ».

1.3. Les bibliothèques municipales : missions et images

L'énumération rapide des organismes détenant et valorisant des fonds littéraires contemporains permet d'explicitier quelques grands principes liés à la présence de fonds d'archives en bibliothèque municipale.

1.3.1 Géographie

La première caractéristique est géographique. Par comparaison avec la BnF, La Bibliothèque littéraire Jacques Doucet ou l'IMEC, l'aire de rayonnement de la bibliothèque municipale est le plus souvent limitée au territoire de la commune qui la finance. Ses missions sont prioritairement définies par rapport à une population locale. Les missions de la bibliothèque municipale concernent la lecture publique (organisation de services de prêt et de consultation), la définition des politiques d'acquisition selon les besoins culturels des publics à desservir, la recherche d'une adéquation entre la demande du public et le niveau documentaire des acquisitions. La bibliothèque municipale est aussi un lieu de conservation patrimoniale, notamment lorsque la bibliothèque est « classée » par l'État en raison de la richesse de ses collections. La décision de classement est plus particulièrement liée aux fonds antérieurs

⁹ *Les archives privées : le traitement des archives personnelles, familiales, associatives.* Françoise Hildesheimer. Paris : Christian, 1990, p.11.

aux saisies révolutionnaires, ce qui tend à assimiler « patrimonial » et « manuscrit médiéval », « incunable », ou toute impression antérieure à l'industrialisation de l'imprimerie, au début du XIXe siècle. Les acquisitions « patrimoniales », qui enrichissent des collections déjà existantes, portent alors sur des documents en rapport avec la région dans laquelle se trouve la bibliothèque.

Cette définition, qui correspond à la fois à une politique d'acquisitions argumentée et à un ajustement en fonction de critères budgétaires, limite à première vue les ambitions patrimoniales des bibliothèques municipales. Il ne s'agit pas de chercher à collecter près de trois cents fonds d'archives – ce que propose l'IMEC en 2003 -, mais de présenter des fonds d'archives liés aux autres collections de la bibliothèque. Ce lien, évident dans le cas d'un achat décidé par les acquéreurs des fonds patrimoniaux, peut être plus difficile à établir dans le cas d'un don d'archives à la bibliothèque.

1.3.2 Images de la bibliothèque

Qu'il s'agisse d'un achat ou d'un don, les fonds d'écrivains présents en bibliothèque municipale sont souvent le fait d'une proximité géographique de l'auteur et de la bibliothèque qui accueille le fonds. Il peut s'agir de la ville d'origine de l'écrivain, de sa dernière résidence, d'un lieu marquant dans sa vie ou dans son œuvre. L'exemple de Max Jacob montre cet attachement à une institution locale en charge de la conservation du livre : l'auteur a donné ses « papiers » à la bibliothèque municipale classée d'Orléans, proche de Saint-Benoît-sur-Loire, et à la bibliothèque municipale de Quimper entre 1939 et 1944, avant son internement à Drancy. Ces deux villes ont été des lieux de résidence et de retraite spirituelle de l'artiste. La bibliothèque municipale est alors le lieu démocratique où tous peuvent avoir accès aux livres et au patrimoine littéraire. La demande de consultation doit être motivée auprès du conservateur chargé des fonds patrimoniaux ; elle apparaît cependant moins protocolaire que celle qui doit être formulée à la Bibliothèque nationale. La proximité de l'auteur et de ses lecteurs paraît plus grande. Pas de panthéon littéraire dans ce cas : le même bâtiment abrite les archives d'un auteur prestigieux au même titre que les romans à la mode, ceux qui donnent envie de lire et rapprochent le public de l'univers littéraire. La bibliothèque municipale est aussi un refuge plus accessible à des auteurs moins célèbres. Tous n'ont pas vocation à être élus dans les

collections de la BnF ou de la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet. Dans le cas de Max Jacob, le choix politique de donner ou de vendre ses papiers à une bibliothèque municipale correspond à un moment où les régimes en place refusaient de reconnaître l'importance de son œuvre, et persécutaient son auteur.

La Bibliothèque municipale est donc ce lieu plus accessible et confidentiel, où les « papiers » déposés sont conservés sans forcément connaître le destin prestigieux des manuscrits et correspondances déposés dans de grandes institutions nationales et internationales. La volonté patrimoniale y est mêlée d'un souci de valorisation plus importante en direction de tous les publics, et l'auteur y incarne autant une partie d'un patrimoine national que la fleur littéraire d'un terroir. Ces questions demeurent souvent implicites. Il importe cependant de connaître ces mécanismes qui relèvent des images et des imaginaires collectifs, tels que les étudie l'histoire des mentalités. Tout en tenant compte de ces questions d'image, et du prestige qu'un fonds d'auteur apporte à une bibliothèque municipale, il faut distinguer ce qui est donné de ce qui peut être effectivement traité par le personnel de la bibliothèque. Le traitement d'un fonds, quelle que soit son importance matérielle, est une opération lourde d'organisation tant des documents, que des équipes et du temps.

1.3.3 Traitement bibliographique

Les magasins des bibliothèques municipales comportent souvent des rayons de « papiers », plus rarement d'ouvrages, non traités, et ne figurant sur aucun catalogue ou inventaire. C'est ici que la comparaison avec les Archives prend tout son sens : si la bibliothèque n'a pas pour fonction première de recevoir des fonds d'archives, ses collections régionales, historiques ou littéraires peuvent être complétées de façon intéressante par des fonds d'archives privées. Quelques bibliothèques municipales françaises, comme Rouen, sont depositaires des archives municipales. S'il s'agit dans les deux cas de traiter des documents, il importe de souligner que l'archivistique et la bibliothéconomie obéissent à des règles et des usages différents. Les techniques à utiliser dans l'un et l'autre cas sont mal connues par l'un ou l'autre corps de métier. La communication des documents ne répond pas aux mêmes missions du service public. Si dans les faits elles se recoupent parfois, les deux fonctions sont néanmoins bien distinctes.

L'unité documentaire en particulier est très différente, si on la considère d'un point de vue bibliothéconomique ou archivistique. En bibliothèque, l'unité qui se présente d'abord à l'esprit est le *livre*. Dans le cas de documents d'archives traités en bibliothèque, c'est la *pièce* qui tiendra lieu d'unité : une lettre, une carte de visite... Tout document « individuel et indivisible¹⁰ », comme le livre. Les archivistes traitent de masses documentaires importantes, qui ne relèvent pas de l'acquisition choisie, mais du versement reçu. Elles établissent avec l'*article* une autre définition possible de l'unité de traitement : « unité matérielle de base servant à déterminer la cotation, le rangement et l'inventaire des documents : pièce, dossier, registre, liasse ou carton ». La description d'un fonds d'archives peut alors se faire, en fonction de l'intérêt des pièces reçues et du personnel disponible pour le traiter, à des niveaux bien différents. Question cruciale dans la programmation du traitement d'un fonds d'archives en bibliothèque. Nous y reviendrons dans la deuxième partie.

Un autre point relatif au traitement bibliographique des documents d'archives en bibliothèque tient au type de notice à établir. Si dans quelques bibliothèques municipales subsistent encore des fichiers manuels rédigés selon la norme de l'ISBD, l'informatisation a imposé dans la plupart des cas un catalogage dans un format MARC. Les notices d'ouvrages, mais aussi de documents audio-visuels, sont alors établies selon un code largement répandu permettant le catalogage dans des bases communes et les échanges de notices. Le respect d'un code commun est un gain de temps important, et les catalogueurs s'efforcent d'adapter le moins possible ces formats à leur cas particulier, pour respecter une norme qui tend à l'universalité. La situation est différente dans le cas des pièces d'archives. En présentant rapidement les institutions chargées de nombreux fonds d'archives, on a vu que les établissements retenaient des solutions différentes : ISAD/G à La BnF ou à l'IMEC, ou ISBD « adapté » à la Bibliothèque Jacques Doucet. Dans le cas des bibliothèques municipales, on aboutit à une diversité : les réponses données par quatre bibliothèques¹¹ aux questions portant sur le traitement des manuscrits et des documents d'archives de leurs fonds littéraires font état de trois méthodes différentes et du choix, dans le quatrième cas, de ne pas traiter ces pièces, dans l'attente d'une norme

¹⁰ *Les archives personnelles des scientifiques*, op. cit., p. 96

émanant de la BnF. Dans les trois premiers cas, quelle que soit la façon de procéder pour le classement des dossiers et des pièces, c'est l'inventaire à la pièce qui a été choisi, au détriment du répertoire par dossiers ; la description des pièces ne s'appuie pas sur un vocabulaire contrôlé. Les inventaires de ces fonds ne m'ayant pas été communiqués, on ne peut pas comparer les termes utilisés pour décrire un même type de pièces d'un inventaire à l'autre, d'un établissement à l'autre. Dans tous les cas, mes interlocuteurs ont reconnu la difficulté de rendre compte de la diversité des éléments présents dans le fonds et le relatif isolement dans lequel ils étaient placés pour résoudre ces questions.

Problème crucial du statut institutionnel dans son lien avec la méthode de travail. Les bibliothèques municipales travaillent peu en réseau ; le partage des compétences n'est pas répandu – la première réaction devant ma démarche de questionnement a été l'étonnement, avant que la discussion ne s'engage et que je puisse recueillir avis et conseils. Les tutelles sont indépendantes les unes des autres. De plus, le traitement de ce type de fonds n'est que l'une des tâches qui incombent au personnel des fonds patrimoniaux, même si la présence du fonds permet la création d'un centre de recherche spécialisé, comme c'est le cas à Clermont-Ferrand. Les responsables se trouvent donc devant des choix de traitement qui paraissent d'autant moins normalisables que les fonds d'archives ne sont pas les acquisitions les plus courantes et qu'ils comportent des pièces originales, par nature uniques. Une des étapes de notre travail fut donc la recherche d'une méthode pour décrire un fonds qui puisse être commune à plusieurs agents, intervenant sur des documents différents, pour des tutelles diverses en des lieux éloignés les uns des autres.

2. Décrire un fonds littéraire : le cas du fonds Gaston Criel

2.1. Données biographiques

2.1.1 Données utiles au traitement du fonds

La description du fonds commence par la connaissance de la personne qui lui donne son nom. Le fonds littéraire provient d'un écrivain, donc d'une personnalité publique jouant avec les mots et les idées. Il peut être attaché à une école littéraire, défenseur de thèses ou de manifestes artistiques, poète... Ces attaches intellectuelles doivent

¹¹ BMIU de Clermont-Ferrand pour le fonds Henri Pourrat, BM de Vichy pour les fonds Valéry Larbaud et Jean Caillois, BM de Saint-Brieuc pour le fonds Louis Guilloux, BMC de Tours pour le fonds Yves Bonnefoy.

ressortir dès l'établissement de la biographie. En une page, on peut dresser à grand traits un portrait qui permette de situer une personnalité.

Dans le cas de Criel, qui peut être partagé par beaucoup de bibliothèques héritant du fonds d'un grand homme local, la difficulté est de trouver des points de repère qui parleront au public. Cela peut être au contraire une force pour l'exploitation scientifique du fonds, l'intérêt des documents primant sur un nom qui ne les efface pas. On voit ici se dessiner une double tendance qu'il faut cultiver au long du traitement, de la valorisation du fonds et de sa double destination : cultiver la célébrité en direction du public non spécialiste pour attirer son attention, tout en évaluant les documents du fonds pour guider les chercheurs dans leur travail. Dans le cas de Criel, qui fut, comme l'indique le bordereau de présentation établi par le libraire, « secrétaire de Gide et locataire de Sartre », ce ne sont pas les grands noms qui font l'intérêt du fonds : les nombreux autographes collectés par Criel sont le plus souvent des remerciements de circonstance impersonnels pour l'envoi de l'un de ses ouvrages.

La biographie doit donc contenir les informations attendues : lieux dates, œuvres publiées, amitiés littéraires et artistiques connues. Elle doit aussi éveiller l'attention sur le type de documents qu'abrite le fonds. La logique de valorisation des « pièces maîtresses » s'accompagne de la notion d'ensembles documentaires. La biographie complète les instruments de recherche sur le fonds, elle peut être communiquée à la presse et au public lors d'expositions. Elle est connue, au moins dans ses grandes lignes, des agents qui renseignent le public sur les collections de la bibliothèque. Ce dernier point surtout est un facteur important d'intégration aux collections de la bibliothèque, dans le discours même de ceux qui animent l'établissement.

2.1.2 Gaston Criel : éléments biographiques

La biographie présentée ci-après fut établie à partir des documents présents dans le fondset d'un entretien avec avec l'épouse de Gaston Criel.

Gaston Criel (1913-1990) naît à Seclin, près de Lille. De ses parents, il ne dit rien, sinon que son père est comptable (il est en fait fondé de pouvoir dans une grande filature de Seclin) et que sa mère est couturière. On sait peu de choses d'une enfance et d'une jeunesse provinciales. La vie publique de Criel commence en 1938, avec la

publication d'un recueil de poèmes, *Gris*, et l'animation d'un cercle lillois « Pour la poésie ». Pendant la Deuxième Guerre mondiale, Criel est fait prisonnier ; il devient garçon de ferme en Allemagne, puis on l'interne dans le camp de prisonniers d'Altengrabow. C'est là qu'il reconstitue « Pour la poésie » avec ses compagnons de captivité. Beaucoup sont artistes, et les *Cahiers littéraires du Stalag XI A*, dirigés par Criel et publiés de février 1944 à avril 1945, témoignent d'une activité poétique, musicale et picturale importante. Concerts, conférences, lectures, et même représentation théâtrale sont organisés au Stalag, avec la création d'une pièce d'Anouilh, *Humulus le Muet*. Ce souci de placer l'art, et surtout la poésie au cœur de la vie, même et surtout lorsqu'elle est compromise, ne s'éteint pas avec la libération du camp en mai 1945. Criel « monte » à Paris, fréquente les milieux littéraires par l'intermédiaire de Jean Paulhan, qui le présente à Sartre. Sartre lui propose un logement, dans la chambre de bonne inoccupée de son immeuble parisien, au 42 de la rue Bonaparte, au cœur du quartier Saint-Germain-des-Prés. Sartre introduit Criel auprès de Gide, qui en fait son secrétaire entre 1945 et 1947, date à laquelle Béatrix Beck, qui habite elle aussi au 42 de la rue Bonaparte, prendra cette fonction pour la garder jusqu'à la mort de Gide en 1951. A cette époque paraît *Swing*, un essai que Criel consacre à la musique de jazz, et en partie écrit pendant sa captivité. Il signe le manifeste surréaliste *Cause* (1947), marquant son engagement du côté d'une poésie « nécessaire ». Cafés, boîtes, petits métiers et aventures amoureuses brouillent ensuite la chronologie. En 1950, Criel s'embarque pour les Etats-Unis en compagnie d'une riche Américaine. Il y vivra trois ans, visitant plusieurs Etats du continent, rencontrant Louis Armstrong ou Dizzy Gillespie, jusqu'au moment où sa bienfaitrice, lassée de ses excès et de ses errances, lui offre un dernier voyage : son billet retour pour la France. En 1953 paraît *La Grande foutaise*, roman qui raconte une Amérique en quête de sens. Criel retrouve la rue Bonaparte, la littérature et le monde de l'édition. Il rencontre Jean Cocteau, et l'assiste sur le tournage de *La Belle et la Bête* en 1953. Entre 1954 et 1956, il part pour Tunis, où il est chargé de la politique culturelle de L'Essor. Son émission radiophonique hebdomadaire, *Les Lettres de mon fauteuil*, mêle jazz, témoignages sur les monstres sacrés de la littérature côtoyés par Criel et présentations de jeunes poètes encore inconnus outre-Méditerranée. En 1962, l'OAS organise un attentat au plastic visant Jean-Paul Sartre : l'immeuble de la rue Bonaparte est en partie détruit. Criel vit encore deux

ans à Paris, chez l'un ou l'autre de ses amis, puis rejoint la maison familiale de Seclin en 1964. A Lille, il travaille comme publiciste pour son beau-frère, fabricant de caravanes ; il fréquente les milieux artistiques, rencontre des peintres, des poètes, des plasticiens. De trente ans sa cadette, une jeune employée des Postes devient son épouse. Criel se remet à l'écriture en 1978, pour publier une trilogie (*Sexaga, Phantasma, Circus*) exprimant une vision noire de l'humanité, que définissent ses instincts sexuels et mortifères, et aussi la comédie qu'elle se donne à elle-même. Il publie dans des revues de poésie, le plus souvent confidentielles, sur l'ensemble du territoire national. Ses poèmes sont traduits en arabe, roumaine, portugais. C'est aussi dans les années quatre-vingt, à plus de soixante-dix ans, qu'il s'intéresse à l'art postal et participe à plusieurs réseaux mondiaux d'échanges de cartes et de collages originaux. La dernière œuvre parue de son vivant, *L'Os quotidien* (1988) projette le même regard nihiliste sur l'existence. Henry Miller fut un ami et un modèle. Le plus important chez Criel n'est pas sa production littéraire, qu'il trouvait lui-même mince ; les gens qu'il a côtoyés ont des noms prestigieux, certes, mais son véritable intérêt réside dans la façon dont il a su se trouver pendant près de cinquante ans dans des réseaux créateurs, et des mouvements de l'avant-garde et de l'*underground*.

2.2. Historique du fonds

La pratique archivistique qui retrace l'histoire des documents à traiter est la plus suivie dans les bibliothèques municipales : les responsables des fonds littéraires ayant accepté de répondre à mes questions citent sans exception cette étape comme l'une des plus importantes du traitement du fonds. Il s'agit en fait de reconstituer l'histoire d'un ensemble documentaire, de sa création à son intégration aux collections de la bibliothèque. C'est aussi une démarche qui permet d'expliquer les manques éventuels, qui redonne le contexte de tout ou partie du fonds, avant même qu'il ne soit inventorié. C'est là une première démarche d'exploitation.

Retracer l'histoire d'un fonds, c'est aussi le reconnaître comme entité indépendante. On retrouve sous une forme plus modeste, le principe du respect des fonds préconisé par les Archives. Ce principe comprend trois notions : respect de l'intégrité du fonds (on n'ajoute ni ne retranche aucune pièce pour constituer une collection et les éliminations restent possibles) ; respect de la provenance ; respect de l'ordre originel.

Dans les bibliothèques municipales, l'« historique » du fonds correspond en fait aux notions d'intégrité du fonds et de provenance. Le respect de l'ordre originel sera traité dans le cadre de la deuxième partie de notre travail consacrée à la méthode de classement. Le versement à la bibliothèque marque souvent la fin de l'historique, comme nous allons le voir.

2.2.1 Producteur(s) et provenance

« On appelle fonds d'archives un ensemble de documents de toute nature constitué de façon organique par une personne physique ou morale (le producteur du fonds) dans l'exercice de ses activités. [...] Intimement lié à la vie et aux activités de son producteur, le fonds d'archives est un organisme vivant qui se forme et se transforme selon les évolutions de ce producteur.¹² »

Le cas des fonds littéraires diffère des exemples fréquemment pris par les manuels d'archivistique pour illustrer le traitement des archives publiques. Le fonds d'un auteur est par définition produit par une personne singulière, non par un service. Avant que le fonds ne parvienne à la bibliothèque, les transferts de fonds littéraires, souvent complexes dans l'administration, correspondent ici au don, au dépôt ou au legs des « papiers » de l'auteur à un proche. L'historique du fonds, pour la bibliothèque, est en fait entendu comme la constitution d'un ensemble documentaire et sa transmission, le plus souvent d'une personne privée à une autre. Dans ces conditions, le principe de provenance¹³, qui consiste à laisser groupés, sans les mélanger à d'autres, les documents émanant d'un même producteur, est généralement respecté dans les bibliothèques municipales.

2.2.2 De la théorie à la pratique : le « cas » Criel

Les principes présentés ci-dessus sont souvent difficiles à mettre en œuvre, comme le montre l'exemple du fonds Gaston Criel. L'historique du fonds, que l'on a présenté comme une étape indispensable, se révèle dans son cas — comme dans beaucoup d'autres — fort complexe. L'historique tel qu'il a pu être établi au cours de mon stage est le fruit de versions successives qu'il faut présenter ici, à titre d'exemple.

¹² *Les Instruments de recherche dans les archives*, op. cit., p. 44

¹³ Appelé aussi respect externe du fonds.

- Le fonds Criel a été proposé à la Bibliothèque municipale de Lille par un libraire qui se présentait comme l'intermédiaire « marchand » entre la famille de l'auteur et une institution culturelle. Le fonds a été acquis en deux fois par la bibliothèque, le deuxième descriptif rédigé par le libraire précisant qu'il s'agissait du « dernier volet » du fonds de l'écrivain.

- Une rencontre avec Madame Criel, veuve de l'écrivain, a d'abord permis de comprendre que la transaction d'achat par le libraire avait été réalisée dans des conditions psychologiques difficiles pour elle. Certains dossiers et quelques ouvrages du fonds sont postérieurs au décès de Criel, et sont en fait sa correspondance et une partie de sa bibliothèque personnelle. Au moment de vendre les archives de son mari, Madame Criel n'avait pas aperçu que ces documents lui étaient soustraits. Elle s'en est rendu compte en parlant avec moi des documents que j'avais eus sous les yeux. Ces documents, qui appartiennent désormais à la bibliothèque, ne peuvent lui être restitués. Des conditions de consultation particulières sont donc à mettre en place pour protéger cette correspondance privée.

- Madame Criel se souvient des regrets de son mari concernant les pertes subies dans l'attentat de la rue Bonaparte organisé contre Sartre en 1962. L'immeuble habité par Criel fut presque entièrement détruit, et ses effets personnels disparurent en grande partie. On peut regretter, entre autres, la disparition de nombreux dessins de Cocteau et d'aquarelles de Marie Laurencin. Le fonds Criel tel qu'il est conservé à la bibliothèque est amputé de la plupart des documents antérieurs à 1962. Amputation pressentie par le conservateur chargé du fonds en raison du peu de documents relatifs à Sartre, alors que les deux écrivains se fréquentaient quotidiennement dans les années 50.

- Au cours de mon stage à la bibliothèque, un antiquaire lillois a demandé à me rencontrer. Il souhaitait prendre connaissance des documents de Criel conservés à la bibliothèque municipale. La consultation d'un album de photographies dédiées par des jazzmen lors du voyage de Criel aux Etats-Unis en 1953 l'intéressait particulièrement. L'album ne se trouve pas dans le fonds conservé par la bibliothèque municipale. Cet antiquaire l'aurait vu lors d'une vente réalisée par la famille de Criel en salle des ventes. Au cours de cette vente, qui n'a pas été mentionnée par Madame Criel, le fonds aurait été partagé entre deux antiquaires et deux libraires. Or, la bibliothèque a eu pour interlocuteur un seul libraire, qui se présentait comme détenteur de l'ensemble du fonds. Il n'est pas exclu que l'antiquaire ait en fait essayé d'évaluer l'intérêt que la bibliothèque portait à un nouvel enrichissement du fonds.

- Enfin, Madame Criel conserve la collection de disques de jazz de son mari. Plusieurs centaines de disques qui devraient illustrer fidèlement l'histoire du jazz, de ses origines au free-jazz.

L'historique d'un fonds recouvre des réalités complexes, en particulier dans le cas d'une succession ou d'une vente. Celui de Criel doit être présenté au public, en introduction de l'instrument de recherche, mais il est hors de question de décrire la situation telle que je viens de l'exposer plus haut. D'autant que d'autres découvertes attendent encore le personnel chargé de la communication du fonds¹⁴... Avant de traiter un fonds, il importe de connaître ou de pressentir les amputations subies par l'ensemble que l'on détient. Une vision dépassant ce cadre permet de mieux le traiter, en restituant un contexte plus proche de la réalité.

2.3. Ensembles documentaires

2.3.1 Typologie

La définition du fonds doit s'affiner pour traiter de la nature des documents qui le composent. La façon la plus simple de procéder consiste à compter les unités documentaires les plus facilement identifiables, comme les livres, les brochures ou les fascicules de périodiques. Les archives peuvent faire l'objet d'une comptabilité volumétrique dans un premier temps, avant que ne soient décrites les unités documentaires qui les composent. Dans le cas du fonds Yves Bonnefoy à Tours, le choix de ne pas traiter les archives, mais d'intégrer les ouvrages aux collections de la bibliothèque sous une cote particulière (la lettre Y précède le numéro d'ordre de l'ouvrage, classé avec les autres en magasin) illustre bien cette distinction entre des unités documentaires classiquement décrites par la bibliothèque et des ensembles plus difficiles à définir. Les ouvrages dédiés ou annotés doivent être signalés lors de l'établissement de cette typologie. A Tours, les ouvrages ne sont pas distingués d'après les mentions manuscrites qu'ils comportent, mais en fonction de la rareté de l'édition. Les éditions originales sont conservées en réserve et les éditions courantes en magasin.

Dans le fonds d'archives lui-même, plusieurs principes de distinction sont possibles. Ils sont parfois contradictoires entre eux. On peut en effet distinguer :

¹⁴ L'inventaire du fonds Criel figure en annexe (4-4). L'annexe 4-1 présente l'historique du fonds sous la forme très simplifiée de sa version publique.

- les manuscrits et les imprimés
- les documents concernant la biographie de l'auteur et ceux qui se rapportent à son oeuvre
- les manuscrits du producteur du fonds et ceux d'autres auteurs (confiés pour une relecture ou offerts en témoignage d'amitié) s'ils existent
- les textes littéraires et la correspondance
- la correspondance reçue et envoyée
- les documents inédits et ceux qui ont déjà fait l'objet d'une publication
- les originaux et les copies
- les textes et l'iconographie (photographies, dessins...)

La typologie des documents est parfois à l'origine du classement retenu : un fonds qui comporterait une correspondance particulièrement importante verrait sans doute son classement influencé par cette caractéristique¹⁵. Dans le cas de Criel, cette étape de définition n'a pas fait l'objet d'une comptabilité précise du nombre de pièces relevant de chaque catégorie, mais d'une répartition proportionnelle par ensembles, afin de voir rapidement quelles catégories étaient les plus pertinentes. On trouve dans le fonds tels qu'il apparaît beaucoup plus de documents relatifs à ses activités que de manuscrits de son oeuvre. Les très nombreux articles de presse qu'il a collectés donnent de sa carrière une vision que l'on peut penser exhaustive. L'opposition entre oeuvre et biographie fonctionne bien dans le cas de Criel, avec une prédominance nette pour les documents biographiques. De la même manière, le fonds comporte de nombreuses correspondances qui lui ont été adressées, mais seulement quelques copies de lettres qu'il a lui-même envoyées. La distinction entre les textes inédits et ceux qui auraient été publiés est impossible à établir lorsqu'il s'agit de textes dont nous disposons sous forme dactylographiée (une centaine de textes) : cette distinction ne sera pas retenue pour classer les documents. En revanche, il y a peu de documents originaux, qu'il s'agisse de manuscrits ou d'oeuvres d'art postal.

L'examen du fonds à la pièce près doit aussi permettre de déterminer le nombre des documents de valeur conservés dans le fonds. Une fois le fonds traité, quand se mettront en place les procédures de sa valorisation (v. troisième partie), il sera utile d'avoir dressé la liste des pièces qui ont particulièrement intéressé le conservateur chargé du premier dépouillement du fonds. J'ai commencé à dresser cette liste en

¹⁵ La typologie documentaire retenue à Vichy distingue : les imprimés, la correspondance imprimée, la correspondance manuscrite, et les documents divers.

relevant les coordonnées provisoires¹⁶ de chaque document dès ma première découverte du fonds. Le regard neuf que j'ai porté sur les dossiers m'a permis de relever de nombreux documents qui m'auraient ensuite échappé. La définition de la valeur porte sur le caractère original d'un manuscrit ou d'un dessin. Ce peut être aussi une édition rare, ou des titres de périodiques peu connus ou peu conservés par les bibliothèques. Il peut être utile de « tester » certains titres de périodiques sur le CCFr, qui donne accès aux catalogues de la BnF, du Sudoc, et aux fonds rétroconvertis des bibliothèques municipales classées. Dans le cas du fonds Criel, la présence d'une collection de périodiques de plus 300 titres publiés entre 1938 et 1950 est une richesse manifeste du fonds qui devra faire l'objet d'un traitement particulier et d'une mise en valeur adaptée.

2.3.2 Thématiques

La description globale du fonds et l'examen typologique des documents qui le composent permettent de mieux aborder la question de ses thématiques. Dès cette étape, des « mots-clés » doivent apparaître. Ils désignent des lieux et des activités importants pour l'auteur et correspondent à des ensembles documentaires qu'il importe de distinguer. Ces mots-clés constituent une définition minimale du fonds et figurent dans les notices et les communiqués les plus courts qui permettent de décrire le fonds. On pense ici à la rédaction d'une notice destinée au CCFr, qui doit caractériser le fonds très brièvement ou à un communiqué de presse exploitable lors d'une exposition. Parmi ces mots-clés figurent ceux qui établissent le lien entre l'auteur et la bibliothèque, pour ajouter à l'intérêt du fonds celui de sa localisation dans cet établissement précis.

Dans le cas de Criel, Lille et Paris et Saint-Germain-des-Prés sont des noms importants. La captivité, la radio – avec la présence dans le fonds de trois enregistrements sonores de l'émission animée par Criel -, l'érotisme, l'underground, l'art postal correspondent à des activités ou des périodes de la vie de Criel bien représentées dans le fonds. Ce qui touche au jazz est laissé en partie de côté : à part l'essai *Swing* et la correspondance liée à sa parution, il y a peu de documents (ni photographies ni disques).

¹⁶ Numéro d'ordre des boîtes Cauchard et des dossiers. Dans d'autres cas, ce peut être un numéro de caisse ou de pochette.

Pour les écrivains célèbres, la biographie met l'accent sur ce que contient le fonds ou sur la partie traitée du fonds. Pour identifier un fonds, il faut aussi formaliser dans un document interne l'absence de certains documents que l'on sait perdus ou conservés par d'autres institutions ou personnes. Il faut aussi mettre en évidence l'importance des documents de la bibliothèque et le lien fort entre ces documents, l'œuvre et la vie de l'auteur. Les bibliothèques municipales ne détiennent pas toujours les pièces majeures. Il faut néanmoins défendre et illustrer la valeur du fonds confié à l'institution publique qui en a désormais la charge. Au terme de ce travail d'identification et de définition, le conservateur dispose d'un certain nombre d'éléments de connaissance. Le traitement physique s'entreprind après cette première étape de traitement intellectuel, qui vise à construire des caractéristiques d'ensemble. Le contenu, la typologie et la valeur des pièces sont établis d'une façon définitive – on peut en tirer un ou plusieurs documents de travail¹⁷ qui seront repris au cours du classement et lors de la valorisation du fonds.

¹⁷ Voir annexe 3.

Partie 2 : Enjeux et modalités du classement des fonds littéraires contemporains conservés en bibliothèque municipale

Le classement d'un fonds littéraire obéit en bibliothèque municipale à des règles qui ne sont pas celles des Archives. Il ne s'agit pas d'un versement à insérer dans une série, mais d'une acquisition à intégrer dans une collection. Le plan de classement ne sera donc établi qu'après une réflexion sur les fonds déjà existants à la bibliothèque et sur les publics qui la fréquentent. La question de la normalisation de l'inventaire n'est pas encore prioritaire dans les bibliothèques municipales : le respect du caractère unique de l'ensemble constitué par l'auteur importe d'abord aux responsables de fonds littéraires que j'ai pu contacter. La structuration et l'éventuelle normalisation de l'inventaire permettent cependant un traitement informatique approprié à une éventuelle communication des instruments de recherche. Les choix opérés sur ces questions nous permettront de présenter la méthode de classement retenue pour le fonds Criel. Il ne s'agit pas d'ériger une norme, mais plutôt de confronter certains principes directeurs à une réalité complexe pour aboutir à une exploitation adaptée des documents.

1. Intégration du fonds aux collections de la bibliothèque

La première étape du classement propose de réaliser un audit des moyens dont dispose effectivement la bibliothèque pour traiter le fonds qui lui parvient. La planification des tâches permettra de perturber le moins possible le fonctionnement habituel du service. Etape qui n'est pas propre au traitement des fonds littéraires, indispensable avant le traitement de tout fonds parvenant à un établissement en charge de missions de service public très gourmandes en temps. On se propose

donc de dresser deux listes : celle des indicateurs propres à la bibliothèque, celle des indicateurs propres au fonds, puis de les combiner pour réaliser un tableau d'aide à la décision quant au type d'instrument de recherche à réaliser.

1.1. Indicateurs propres à la bibliothèque

Le conservateur chargé du traitement du fonds connaît le contenu des collections de la bibliothèque en même temps que d'autres caractéristiques de son établissement. Il est utile de formaliser ces éléments qui donnent une autre définition de la bibliothèque.

- **La localisation de la bibliothèque** : cette donnée est à mettre en rapport avec sa taille. Il s'agit de situer la bibliothèque par rapport au maillage documentaire du territoire qu'elle sert au même titre que d'autres institutions culturelles. La proximité de centres de conservation patrimoniale importants ou d'une université en sciences humaines est un paramètre important dans la définition de cette carte documentaire adaptée qui permet de prévoir le rayonnement de la partie « littéraire » des fonds patrimoniaux de la bibliothèque. L'existence de maisons d'écrivains ou de musées est également à prendre en compte.
- **Le degré d'informatisation** : les bibliothèques municipales ne sont pas toutes comparables sur le plan informatique. En 1998¹⁸, le taux moyen d'informatisation des bibliothèques de plus de 2000 habitants est de 52,8 %, mais il dépasse systématiquement 80% pour les villes de 20 000 habitants et plus. L'évaluation de la Direction du Livre précise la répartition des services informatiques disponibles pour le personnel et offerts au public. Je ne les reproduis pas ici, puisque la situation en ces domaines a été bouleversée depuis cinq ans. Ce critère d'informatisation permet d'envisager le traitement à donner au fonds. Prévoir un codage de l'inventaire en Unimarc pour intégrer le fonds d'archives au catalogue informatisé de la bibliothèque est une possibilité souvent choisie¹⁹. Le codage selon des normes HTML destinées à une mise en page en ligne de l'inventaire papier, ou en XML pour une recherche en texte intégral sur les documents du fonds, sont sans doute prématurés aujourd'hui. Bien que la bibliothèque municipale

¹⁸ Voir *L'Équipement informatique des bibliothèques municipales et départementales : évaluation 1998*. Ministère de la culture et de la communication, Direction du livre et de la lecture. Paris : Direction du Livre et de la Lecture, [1999]. Une information plus récente mais moins complète est disponible sur le site de l'association des directeurs de bibliothèques de grandes villes, <<http://www.adbgv.fr>> (consulté le 10 novembre 2003).

¹⁹ Cette solution a été choisie à Rennes pour le fonds Henri Pollès, à Bourg-en-Bresse pour le fonds Roger Vailland, à Vichy pour les fonds Valéry Larbaud et Roger Caillois. Les imprimés du fonds Max Jacob d'Orléans sont également intégrés au catalogue informatisé de la bibliothèque.

de Lille dispose d'un catalogue informatisé²⁰, les fonds d'archives sont consultables par l'intermédiaire d'un catalogue sur papier.

- **L'usage de l'informatique** : la disponibilité d'un personnel qualifié, critère lié au précédent, est primordiale en bibliothèque municipale. L'évaluation de la DLL citée ci-dessus prend en compte le volume horaire des emplois dévolus à la gestion de l'informatique documentaire en bibliothèque municipale, non leurs spécificités. Or, la gestion d'une base bibliographique tout comme le catalogage d'imprimés et de périodiques destinés à la lecture publique, ne recourent pas forcément le traitement informatisé d'un fonds d'écrivain. Le personnel de la bibliothèque n'a pas nécessairement connaissance des techniques d'informatique documentaire appropriées. La formation des agents à ces techniques n'est valable que si la bibliothèque est susceptible de traiter un nombre important de fonds ; d'autres formations, plus directement utiles au fonctionnement immédiat de l'établissement, lui sont donc souvent préférées. A court terme, une bibliothèque informatisée peut acquérir un logiciel ou une plate-forme et l'installer par l'intermédiaire du service municipal de maintenance ou de sa propre équipe. A plus long terme, l'utilisation de ce logiciel nécessite un investissement en moyens humains que peu de bibliothèques peuvent envisager²¹.

- **Les publics réels** de la bibliothèque : la notion de public « réel » s'oppose à celles de public potentiel (ou public visé) et de public virtuel. Le public réel de la bibliothèque (ou les publics réels, si une segmentation des usages est possible) est celui qui fréquente la bibliothèque. En bibliothèque municipale, la majorité des utilisateurs n'a pas recours au fonds littéraire de la bibliothèque. Les missions de lecture publique (prêt de documents, proposition de places de travail) sont les services les plus sollicités. La bibliothèque doit cependant tenir compte de la présence, importante parfois, d'érudits, de professeurs et de savants, voire de « curieux » que la présence du fonds peut intéresser. Le traitement du fonds est orienté selon un certain type de public, présent à l'esprit du conservateur dès l'achat du fonds : il s'agit du public visé par le traitement de ce fonds (la communauté locale des chercheurs, les étudiants en Lettres). Si le traitement nécessite la

²⁰ Le Système d'information et de Gestion de la Bibliothèque (SIGB) de Lille est le logiciel Horizon de la société Dynix. Il est utilisé depuis 1989. Le passage à un système de gestion qui permettrait la mise en ligne du catalogue fait partie des projets de la bibliothèque.

²¹ La question de la formation du personnel pose d'autres difficultés à un établissement comme l'IMEC. Madame Martine Ollion, pour illustrer ces difficultés, m'a proposé de consulter successivement les inventaires des fonds Adrienne Monnier, Jean Paulhan, Jacques Audiberti, Emmanuel Bove et Andrée Chédid. Cet ordre correspond à la chronologie de traitement des fonds, et aux différentes phases d'informatisation et de réinformatisation de l'établissement. En fonction de la personne chargée du traitement du fonds, et de sa plus ou moins grande familiarité avec l'outil informatique, on note des différences importantes dans la description des pièces et l'organisation du plan de classement. On retiendra que même un établissement de cette importance éprouve des difficultés à traiter uniformément les fonds qui lui sont confiés en particulier en raison de l'évolution constante de l'outil informatique.

mise en place d'outils destinés à le rendre accessible à distance – dans le cas où l'aire géographique de la bibliothèque semble trop peu étendue au regard de la qualité du fonds –, c'est alors qu'entre en jeu le public virtuel. Sa virtualité peut venir d'un mode de consultation en ligne des documents, mais aussi de son affluence inhabituelle dans le cas d'une exposition de grand retentissement. De tous les publics, il est par définition le plus étendu. La signalisation du fonds sur le site du CCFr, consultable par l'intermédiaire du site de la BnF, correspond à cette notion de virtualité : la communauté internationale est susceptible d'avoir connaissance de la présence d'un fonds dans une bibliothèque municipale précise.

Ces quatre critères déterminent une carte documentaire, un bilan des compétences disponibles dans l'établissement, et l'esquisse d'une typologie des publics exploitée lors de la formalisation politique de la valorisation du fonds. Il s'agit d'établir de manière réaliste les moyens de traitement dont dispose la bibliothèque. Si ces questions préexistent à l'acquisition du fonds, en particulier quand il s'agit d'un achat, il est indispensable de les résoudre pour déterminer la façon dont le fonds doit être traité.

1.2. Indicateurs propres au fonds

Le premier travail d'identification peut être repris pour croiser ces données avec les données propres à la bibliothèque. Parmi les critères qui permettent d'établir une méthode de travail, on peut retenir les quatre points suivants.

- **La volumétrie** des différentes parties constitutives du fonds : celui-ci peut comporter exclusivement une bibliothèque (livres et périodiques ; thèses consacrées à l'auteur dans le cas du fonds Yves Bonnefoy) ; un fonds d'archives ; les deux. La bibliothèque de l'auteur est la partie la plus simple à traiter, par la similitude de traitement qu'elle présente avec les collections ordinaires de la bibliothèque municipale.
- **La présence de documents rares** : les pièces d'archives manuscrites sont uniques, mais présentent un intérêt inégal ; la rareté des pièces imprimées peut être établie par une comparaison avec ce qui se trouve sur le territoire national, par la consultation de catalogues collectifs comme le Sudoc, Bn-Opale, Bn-Opaline. Dans le cas du fonds Criel, l'importante collection de périodiques

n'a pas fait, faute de temps, l'objet d'une recherche titre par titre au niveau national. C'est à cette étape qu'un agent peut être affecté à cette recherche. Il dispose de la liste de l'ensemble des titres présents dans le fonds — la récollection numéro par numéro demande plus de temps — et vérifie l'existence de ces titres dans les différents catalogues collectifs cités. Les ex-libris sont répertoriés. Le nombre et la diversité des documents rares et précieux seront un élément important de décision sur le niveau de description à adopter dans l'instrument de recherche.

- **Les modalités de communication** : la question juridique doit être éclaircie à ce moment du traitement. Un contact avec les ayants droit permet de déterminer les modalités de consultation du fonds. Le droit d'auteur « comporte des attributs d'ordre intellectuel et moral ainsi que des attributs d'ordre patrimonial » (article L.111-1 du *Code de la Propriété intellectuelle*). Les premiers sont perpétuels, inaliénables et incessibles, tandis que les seconds sont cessibles et limités dans le temps. L'harmonisation européenne de la durée de protection du droit d'auteur porte à 70 ans après la mort de l'auteur la protection de ses écrits²². La consultation des papiers de Gaston Criel est donc soumise à l'autorisation d'ayants droit jusqu'en 2060. Nous avons évoqué la restriction de communication portant sur la correspondance personnelle de Madame Criel (v. p. 20). La correspondance contemporaine pose le problème de l'existence d'autres ayants droit, puisque les auteurs des lettres présentes dans le fonds bénéficient eux aussi du droit d'auteur. Cette clause peut entraîner une certaine lourdeur dans la communication du fonds et infléchir son classement.
- **L'estimation du « fonds en creux »** : les vicissitudes subies par le fonds peuvent avoir entraîné un certain nombre d'amputations. Criel n'a conservé que les lettres qu'il recevait. Or, un certain nombre de ses correspondants répondent en fait à un questionnement ou à un développement de sa part sur des questions qui pourraient intéresser le chercheur. C'est à cette étape que l'on décide si le fonds est ouvert (susceptible de s'accroître) ou clos. La recherche des correspondants ou de leurs ayants droit, pour obtenir copie des lettres les plus significatives de ses positions intellectuelles, pourrait constituer une étape du plan d'acquisitions à prévoir. Là encore, il s'agit de déterminer le temps et le nombre d'agents disponibles pour remplir cette tâche. Cette évaluation donne des précisions sur l'ampleur du chantier que l'on souhaite mettre en œuvre. En fonction des objectifs que l'on se fixe par rapport au public et des moyens dont dispose la bibliothèque, un même fonds peut subir des traitements bien différents. L'instrument de recherche retenu dépend également de

²² En cas de guerre, ce délai de protection est prolongé. Gaston Criel étant décédé en 1990, cette clause n'est pas à prendre en compte à ce jour.

ces critères, et le choix est à déterminer avant même d'aborder le travail matériel de classement et de conditionnement.

1.3. Choix des instruments de recherche

La réflexion menée jusqu'à présent a eu pour objet le choix de l'instrument de recherche approprié au fonds à traiter. La difficulté réside dans l'habitude bibliothéconomique de la description à la pièce, alors que les répertoires par dossiers permettent parfois de gagner du temps sur le classement du fonds sans pour autant causer une déperdition d'informations. La typologie établie par les Archives de France servira de base à notre réflexion²³.

1.3.1 Instruments synthétiques

Les instruments de recherche synthétiques fournissent une description individualisée pour chaque fonds ou sous-fonds (ce sont les « états des fonds ») ou jusqu'à chacune des séries organiques (ce sont les « états sommaires » ou les « états des versements ») ; relèvent aussi de cette catégorie les « guides »²⁴.

Dans le cadre des Archives, l'état des fonds permet de localiser les fonds que l'on veut consulter, d'en connaître l'objet et les dates extrêmes. Il s'agit d'une présentation sommaire qui ne se prête pas aux collections de la bibliothèque municipale. Les instruments de recherche satisfaisants dans le cas d'archives personnelles doivent avoir pour objet la distinction d'ensembles significatifs au sein d'un même fonds.

1.3.2 Instruments analytiques

Les instruments de recherche analytiques fournissent une description individualisée jusqu'au niveau de la pièce (ce sont les

²³ Voir *Les Instruments de recherche dans les archives, op. cit.*, pp. 117-135.

²⁴ *Ibid.*

« inventaires ») ou du dossier (ce sont les « répertoires »)²⁵.

Le choix de l'instrument de recherche sur le fonds nécessite la connaissance des différents types d'instruments analytiques définis par les archives. En présentant d'abord les instruments des plus détaillés aux plus généraux, nous suivons Françoise Hildesheimer qui y voit le mouvement de la recherche historique²⁶. La nouvelle appréhension du document doit selon elle tenir compte des « masses dormantes » (Pierre Goubert) dans lesquelles il s'insère. Cette donnée n'est pas étrangère au traitement des fonds littéraires contemporains, les auteurs ayant été amenés à conserver des documents de plus en plus différents, voire disparates.

L'**inventaire** est l'instrument le plus détaillé. Il peut être *sommaire*, donnant pour chaque pièce : sa cote, sa date, son contenu, la nature du document ; ou *détaillé*, en précisant le lieu où la pièce a été rédigée, la pagination, l'importance matérielle, les caractéristiques matérielles, la présence d'un sceau ou d'un cachet, les mentions relatives aux copies, le renvoi bibliographique à une étude critique de la pièce. Il s'agit d'un travail de grande importance, qui mobilise sur une durée longue les agents chargés de traiter le fonds. Son inconvénient est de ne pas permettre d'exploitation tant que l'ensemble des opérations n'est pas achevé.

Le **répertoire** décrit la totalité des dossiers et éventuellement des sous-dossiers d'un fonds. Le *répertoire numérique* est établi dans l'ordre des cotes des dossiers. Quand l'ordre numérique est dépourvu de toute signification logique, on parle de *répertoire méthodique*. Le répertoire donne la cote, les dates extrêmes et l'intitulé de chaque dossier. Le « répertoire détaillé » développe les analyses de certains dossiers, en complétant la notice par les intitulés des sous-dossiers ou la typologie des pièces. Pour des dossiers complexes, le répertoire détaillé se rapproche de l'inventaire sommaire. Il s'agit dans un premier temps de donner une connaissance globale du fonds, avant de le décrire pièce à pièce.

²⁵ *Ibid.*

²⁶ Voir Françoise Hildesheimer, *De l'inventaire des layettes du Trésor des chartes au Guide des sources de la Seconde Guerre mondiale*. In : Les Instruments de recherche et leurs utilisateurs, bilan et perspectives. Journées d'étude de la Direction des Archives de France, Le Mans, 28-29 septembre 1995. Paris, 1996.

1.3.3 Application

La présentation qui tend à valoriser le répertoire au détriment de l'inventaire tient à la vision globale que donne le répertoire. À mon arrivée à la bibliothèque municipale de Lille, deux agents avaient déjà inventorié le fonds, du moins en grande partie. Dans cet inventaire à la pièce, les dossiers manifestement constitués par Criel avaient été traités comme un conditionnement (on établit la liste des pièces que contient chaque pochette), non comme des unités documentaires cohérentes (il existe un principe de réunion de ces pièces). Or, l'établissement du plan de classement dépend de l'existence d'ensembles thématiques ou chronologiques. Pour traiter le fonds, j'ai dû reconstituer les intitulés de dossiers sans dresser la liste, dans un premier temps, des pièces qui les composaient. La connaissance du fonds que donne le répertoire me paraît donc plus immédiatement exploitable, au moins dans le cas d'un fonds constitué en dossiers que l'on choisit de conserver. Le choix de l'inventaire est plus approprié à un fonds que l'on choisit de reclasser entièrement : la bibliothèque municipale de Saint-Brieuc a préféré reclasser le fonds Louis Guilloux, en l'inventoriant pièce à pièce, après son retraitement partiel par l'exécutrice testamentaire de l'auteur. Un fonds dont on isole la correspondance, en modifiant le contenu des dossiers dans lesquels se trouvaient les lettres, ou un fonds qui comporterait un très grand nombre de pièces exceptionnelles, doivent être inventoriés à la pièce.

2. Normes de description et traitement des composites

Le choix d'un instrument de recherche s'accompagne de décisions quant aux normes de description à utiliser pour décrire le fonds. Ces normes s'appuient sur la typologie des pièces (v. première partie). Le fonds Criel se caractérise par une diversité importante des pièces qui le composent. Cette caractéristique a motivé mon enquête auprès d'autres bibliothèques municipales et entraîné une réflexion sur la description des fonds littéraires contemporains. Pour la désigner, certains conservateurs utilisent le terme de « composite ».

2.1. Qu'est-ce qu'un fonds « composite » ?

2.1.1 « Il n'y a pas de fonds composites »

Cette réponse, apportée par les professionnels de l'IMEC, sonne comme une provocation. Comment rendre compte de la diversité de documents qui ont pour seul point commun d'avoir été réunis par un même producteur ? Le fonds Criel est bel et bien composite, car il est marqué par une hétérogénéité des types de documents. On y trouve par exemple des articles de journaux sur des sujets variés, sans que le lien avec les activités ou les centres d'intérêt de Criel puisse être établi. Ces articles voisinent avec des cartons d'invitation pour des manifestations culturelles ou mondaines parfois confidentielles, des cartes postales vierges représentant des lieux touristiques. Par ailleurs, de nombreux documents sont truffés, ce qui rend le catalogage plus complexe avec un recours fréquent aux notions de « pièce jointe » ou de « partie composante ». Les ouvrages et les périodiques contiennent des articles, des notes, des lettres, sans que l'on puisse toujours établir le caractère significatif de la pièce et de sa présence à cet emplacement. À l'IMEC, ces caractéristiques font partie de la nature même d'un fonds d'archives, dont l'organisation repose sur la coexistence de pièces diverses collectées par un même producteur. Tous les fonds sont composites, et il est donc plus simple de dire que le terme ne permet pas de caractériser un fonds plutôt qu'un autre. Si mes interlocuteurs chargés de fonds littéraires en bibliothèque municipale admettent ce que signifie ce terme et les difficultés de traitement qu'il recouvre, tous me donnent du terme une définition qu'ils adaptent à leur propre cas. À Clermont-Ferrand, le caractère « composite » du fonds Henri Pourrat tient à la diversité de provenance des documents. Dons, achats, photocopies de correspondance adjoints successivement rendent le fonds « composite », et non l'organisation de pièces de types différents, bien que cette caractéristique soit relevée par ailleurs : « Les verso sont souvent intéressants ; on en porte la mention sur le registre d'inventaire. Problèmes de conservation, dus à des supports très divers : articles de journaux, devoirs d'écoliers, notes de Pourrat sur des éphémérides, lettres d'amis servant à la documentation, etc. se côtoient dans un même dossier. » (Extrait d'un document interne communiqué par M. Guittard, du Centre Henri Pourrat).

2.1.2 Décrire l'hétérogénéité

L'hétérogénéité du fonds doit cependant être indiquée ; le moyen le plus simple est sans doute la liste telle que nous l'avons dressée pour le fonds Criel (types de documents) ou telle que l'ont établie les membres du centre Henri Pourrat (provenances successives). L'énumération apparaît comme le moyen de traiter une caractéristique que le plan de classement peut exploiter – ce qui n'est pas le cas pour Criel et Pourrat, puisque les documents n'ont pas été classés en fonction de ces listes.

2.2. Normes de description

L'absence de normes de description n'est que partiellement compensée par l'existence de *Règles pour la rédaction des notices de manuscrits contemporains* publiées par la Direction du Livre en 1980. L'intérêt de ce recueil dactylographié est de permettre le traitement des manuscrits rassemblés en volumes, qu'ils soient séparés ou traités par ensembles, et de fixer les règles d'établissement des index. Le choix de relier des manuscrits épars est une donnée importante de leur conservation : mieux protégés, ils sont aussi moins exposés au vol. La reliure n'est cependant pas toujours possible : même si la bibliothèque municipale de Lille dispose des moyens humains et matériels nécessaires, les nombreux formats des documents conservés par Criel rendent impossible ce type de conditionnement. Il ne s'agit pas seulement de traiter des manuscrits, mais une documentation variée. Ce que reconnaît la directive de la DLL :

On sera attentif au fait qu'un volume manuscrit peut, soit posséder une unité interne permettant de l'assimiler à un ouvrage imprimé (cas du manuscrit autographe ou d'une copie d'une œuvre littéraire) soit constituer un recueil factice rassemblant des documents totalement hétérogènes (cas des séries de correspondances, des recueils de pièces assimilables à des documents d'archives). [...] Dans le deuxième cas, il serait évidemment souhaitable que chaque élément du recueil fût décrit séparément, mais en pratique cette solution idéale peut rarement être

adoptée, en raison de l'étendue excessive que prendrait alors la notice et ultérieurement le catalogue. En revanche, il est indispensable qu'apparaissent dans les tables tous les noms propres et mots significatifs qui auraient été employés dans une description pièce par pièce du même recueil. (Règles..., op.cit., p.2)

2.2.1 La destination du fonds

Dans le cas d'un inventaire pièce à pièce, il peut être utile, dès cette étape, d'arrêter la liste des termes utilisés. Dans le fonds Criel, on trouve en effet des « invitations » et des « cartons d'invitation »²⁷. Même si cette distinction signale une différence effective (l'« invitation » est un feuillet dactylographié, ou un livret imprimé, alors que le « carton » réfère à un support plus épais, de dimensions réduites), le vocabulaire contrôlé est un outil à mettre en place le plus tôt possible dans le traitement du fonds. Le choix de ce vocabulaire permet de définir le niveau de précision que l'on souhaite atteindre avant même de commencer l'opération d'inventaire. La consultation du *Dictionnaire des archives*²⁸ peut être un moyen d'établir la liste des termes utilisés. L'un des critères de choix pour la norme de description est la prise en compte de l'usage du fonds tel qu'on peut l'envisager. La description doit idéalement permettre à l'utilisateur de savoir si ce qu'il cherche se trouve dans le fonds. Les réponses apportées par le vocabulaire contrôlé ne suffisent pas à établir cette description utilitaire du fonds : elle dépend d'une démarche intellectuelle liée aux définitions que le conservateur donne de ses publics.

Un exemple issu du traitement du fonds Criel illustre cette nécessité : l'agent chargé d'un premier inventaire du fonds relève « dossier22²⁹ : 13 photos collées sur feuilles ». Il se trouve que douze de ces photos ont été prises lors d'une séance de signature à la librairie parisienne de Jean-Michel Place, spécialiste de critique génétique, et que la treizième évoque une rencontre entre Gaston

²⁷ Se reporter à l'annexe 4-4. (Inventaire du fonds Criel, sous-dossier 3a).

²⁸ *Dictionnaire des archives : de l'archivage aux systèmes d'information*. École nationale des Chartes, Agence française de normalisation. Paris : AFNOR, 1991. 249 p.

²⁹ Annexe 4-4, dossier 22. Le numéro de dossier qui figure ici est le numéro définitif et non le numéro provisoire qui avait été attribué à ce dossier lors du premier traitement du fonds.

Criel et Roger Frézin (artiste lillois sur lequel des recherches peuvent être menées). Le premier intitulé rend ces documents inaccessibles à partir de l'inventaire. Seul un dépouillement systématique permet au chercheur d'y accéder. Le second, allié à un index des noms, permet une exploitation précise et plus pertinente des documents iconographiques.

Cette question de la destination du fonds ne doit pas rester dans l'implicite, même si on ne sait pas toujours y répondre, parce que des éléments qui permettraient l'analyse font défaut ou que le traitement envisagé serait trop coûteux en temps et en moyens.

2.2.2 ISAD/G

Indépendamment de la question des publics, le choix de l'inventaire à la pièce peut entraîner l'utilisation de la norme ISAD/G en vigueur dans les archives. Cette norme permet à la fois un traitement informatique des données (grâce au logiciel Clara qu'utilise l'IMEC, par exemple ; v. p. 9), et la rédaction d'instruments de recherche rédigés et imprimés (un exemple de structure de notice est donné en annexe, v. 2-2). Publiée en 1994 par le Conseil international des archives, la *Norme générale et internationale de description archivistique* ou *General International Standard Archival Description* fournit une structure type de description pour les archives de toutes formes, de tous supports et de toutes époques. Elle est diffusée en France par une note d'application de la Direction des Archives de France du 5 décembre 1994, qui en préconise l'emploi dans la perspective de compatibilité de formats lors d'échanges de données. L'établissement du plan de classement est préalable à l'utilisation de cette norme, pour que les rubriques qui concernent la localisation et les liens entre documents soient correctement renseignés.

2.2.3 Indexation

La véritable clé d'un catalogue de manuscrits [...] est fournie par son index. Celui-ci doit contenir, dans un ordre alphabétique en général unique, les noms de personnes et de lieux cités dans les notices ainsi que les mots-matières susceptibles de guider le lecteur dans sa recherche. [...] La notice d'un recueil pouvant contenir deux à trois cents lettres de divers auteurs, on ne peut en pratique les énumérer

tous, dans l'ordre où ils apparaissent. En revanche, un relevé sommaire, mais complet de ces divers noms, et sujets peut [...] être établi sur fiches au fur et à mesure du dépouillement du volume (ou de sa constitution)³⁰.

Les documents d'un fonds d'archives littéraires présentent la particularité de receler des écrits d'autres hommes de lettres – et dans le cas de Criel : d'artistes – qui ne sont donc, par définition, pas ceux du producteur du fonds. Il peut être intéressant pour la bibliothèque de faire apparaître ces noms de manière synthétique sur un même document. D'autre part, dans le cas de correspondances reçues ou envoyées, il est utile de faire figurer le nom de l'autre partie pour se référer exclusivement à ces documents. L'existence d'un index peut se décider à la fin du traitement, au moment de coter les dossiers de manière définitive ; prévoir son existence et son objet, avant de trier et de classer les documents, permet de vérifier la cohérence de la démarche d'indexation au fur et à mesure de la rédaction des fiches (qui dans un premier temps ne porteront pas de cote). Les archives recommandent de rédiger un index unique et exhaustif, qui doit reprendre tous les noms propres qui figurent dans l'instrument de recherche. Dans certains cas, la rédaction de deux index peut s'imposer : le fonds Louis Guilloux possède un index général et un index des correspondants. En fonction des particularités du fonds et du volume des documents concernés, on peut établir un index propre aux illustrateurs ou aux éditeurs. Pour le fonds Criel, j'ai choisi de réaliser un seul index pour éviter la lecture successive de deux suites alphabétiques. Le numéro du sous-dossier est suivi d'un astérisque s'il contient une correspondance³¹.

3. La méthode de classement

Une fois établis les principes qui régissent le classement, le traitement matériel peut être entrepris. Deux cas de figure se

³⁰ *Règles pour la rédaction des notices de manuscrits modernes, op. cit., p.14.*

présentent : le fonds a un statut initial de documentation active ou de vrac d'archives. Dans le premier cas, le transfert a lieu du producteur du fonds à la bibliothèque. C'est ainsi que le classement initial a le plus de chances d'être respecté par la bibliothèque. Dans le second cas, les papiers ont connu une situation intermédiaire, par le biais d'un ayant droit ou d'un libraire. Un déplacement ou un reclassement ont eu lieu et l'intégrité du fonds n'est pas garantie. Dans les deux cas, à l'issue du classement, chaque dossier doit comporter l'indication du nombre de pièces, et l'indication de foliotation³².

3.1. Repérer les difficultés

Le fonds porte dans sa matière documentaire une histoire qui n'est pas évidente pour celui qui le traite. Deux durées se superposent. La production de l'auteur comporte des brouillons, des versions successives d'une même œuvre ; l'antériorité mal établie de certains documents par rapport à d'autres rend le classement complexe. Le transfert des documents entraîne des modifications dans la composition du fonds. En fonction des composantes identifiées, les classements thématique, chronologique et typologique peuvent présenter le même caractère insuffisant. Certains dossiers peuvent se recouper sans que l'on comprenne le principe qui les individualise ; dans le fonds Criel, les textes dactylographiés inédits ne peuvent être distingués de ceux qui ont été publiés. On peut supposer que l'auteur détenait un exemplaire de chaque revue qui aurait publié un de ses textes. Sa collection de périodiques devient alors un corpus de référence pour établir sa bibliographie, mais le temps nécessaire à ce travail manque. Il faut donc dresser la liste des difficultés et isoler les ensembles pour lesquels on ne dispose pas de tous les éléments d'analyse voulus. Certaines questions ne trouveront pas de réponse au cours du traitement. On peut laisser dans le plan de classement un emplacement (donc une cote ou sous-cote) qui corresponde à la définition la plus large des documents résiduels (« textes divers, dactylographiés et ms »). Ou bien présenter en fin de

³¹ Voir l'annexe 4-5. Cette technique présente l'avantage de différencier nettement les dossiers pour lesquels l'autorisation des ayants droit est nécessaire, de ceux qui réunissent une documentation imprimée (articles de presse, invitations) accessible sans conditions.

³² Le nombre de pièces est une donnée intellectuelle sur la composition du dossier. La foliotation est une donnée matérielle qui permet à l'agent chargé de la communication du dossier de vérifier rapidement son intégrité et la nécessité éventuelle d'un reclassement si l'utilisateur a déplacé certaines pièces.

classement, sous une rubrique « divers » ou « varia », les autres éléments.

3.2. Respecter l'ordre originel

3.2.1 Les préconisations des Archives

« L'archiviste n'a pas d'influence sur les règles de formation, de composition et d'organisation d'un fonds d'archives ; il ne peut les fixer d'avance ni a priori.³³ »

Pour les archivistes, « le classement est normalement le reflet des activités de son producteur et de leur évolution ; il révèle la structure du fonds³⁴ ». Même dans le cas de « vracs d'archives », il est recommandé de reclasser le moins possible les documents.

3.2.2 Les dossiers du fonds Criel

Le fonds Criel a été versé à la bibliothèque en treize caisses qui contenaient les ouvrages, les périodiques et les documents d'archives (au cours de l'année 2000). Les ouvrages et les périodiques ont été séparés des papiers pour reconstituer le fonds d'archives. Bien qu'il s'agisse d'un vrac d'archives, le traitement choisi approche au plus près le respect de l'ordre originel. Les documents étaient déjà regroupés selon un classement organisé par l'auteur :

- les chemises et pochettes d'origine portent parfois son écriture ;
- le rapport entre les documents d'une même pochette n'est pas toujours visible : il existe donc un lien qui échappe à l'analyse au moment où le fonds est traité, mais qui doit être préservé ;
- au début du traitement, l'historique complexe du fonds est inconnue.

Un premier travail consiste à remplacer les pochettes en plastique et carton acides par des pochettes de papier neutre. Tous les documents sont estampillés au fur et à mesure. Les doubles qui ne portent pas d'annotations manuscrites sont éliminés. Les documents de grand format qui se trouveraient pliés dans ces dossiers sont mis sous presse puis conditionnés à part ; un fantôme les remplace dans le sous-dossier d'origine. Les ouvrages et périodiques glissés dans les dossiers sont intégrés aux collections de la bibliothèque de Criel.

Les ensembles ainsi constitués sont considérés comme la matière première du classement : les sous-dossiers. Ils portent un numéro d'ordre provisoire, les dates extrêmes des documents qu'ils contiennent,

³³ *les Instruments de recherche dans les archives, op. cit.*, p. 44.

³⁴ *ibid.*, p. 47.

le nombre de pièces, et un intitulé résultant d'une analyse rapide. Un jeu de fiches (une fiche par sous-dossier) reprend ces éléments.

Les documents appartenant à des sous-dossiers composés exclusivement de correspondances sont reclassés par ordre chronologique d'envoi, ainsi que ceux qui contiennent des articles de presse, tous datés de la main de Criel.

Le plan de classement est établi à partir du rapprochement de fiches décrivant des sous-dossiers similaires. L'une des difficultés concerne les intitulés qui se répètent : plusieurs sous-dossiers peuvent contenir des documents similaires, en particulier dans le domaine de l'art postal. On choisit de ne pas fusionner les sous-dossiers et d'indiquer simplement la redondance. Dans d'autres cas, Criel a conservé des documents à caractère biographique dans des pochettes qui portent sur des durées tantôt très longues tantôt très courtes. Le plan de classement rend compte de cette double périodisation. Son organisation est détaillée dans l'introduction de l'inventaire³⁵.

Le principal avantage de la méthode du respect originel des dossiers réside dans la fidélité à un mode d'organisation des documents et des informations. Il n'est pas anodin par exemple que Criel inclue au dossier qu'il constitue sur son expérience de radio tunisienne un article de 1987 sur la destitution du président Bourguiba : cela donne un sens politique à sa présence en Tunisie, et à l'intérêt qu'il a porté à ce pays pendant trente ans. Les lettres qu'il reçoit sont conservées dans des dossiers documentaires, et rassemblées le plus souvent en fonction de ses œuvres, qu'elles commentent. Ce système fait apparaître, à une échelle réduite, un réseau de critiques littéraires constitué par des proches, et, à travers les remerciements succincts d'auteurs plus connus, les familles intellectuelles successives auxquelles Criel a voulu s'agréger. Les inconvénients viennent de ce que l'organisation de certains dossiers n'apparaît pas à l'analyse et que certains intitulés sont redondants : l'inventaire devient plus long et le plan de classement plus difficile à établir. La communication des ouvrages et des périodiques truffés est passablement lourde : si on choisit de laisser les pièces jointes à leur emplacement d'origine, ou de les regrouper dans une pochette de papier neutre insérée dans l'ouvrage, il faut s'assurer que leur consultation reste possible. Par exemple, une lettre de Charles Autrand envoyée à Criel dans les années 60 n'est pas directement consultable. Si les autorisations ne peuvent être obtenues, l'agent chargé de la communication des ouvrages devra extraire les pièces jointes avant de remettre les livres au lecteur.

³⁵ Voir l'annexe 4-3.

Cette démarche complexe entraîne le reclassement fréquent des fonds conservés en bibliothèque.

3.3. Le choix du reclassement

3.3.1 Perspective littéraire

Cette méthode n'a pas été choisie dans le cas du fonds Criel, mais il est important de la détailler, car c'est elle qui est utilisée le plus souvent dans les bibliothèques. Le choix de reclassement s'explique en partie par la perspective « littéraire » du fonds : regrouper les documents relatifs à une même œuvre permet de retrouver la logique de l'« objet-livre » propre à la bibliothèque. Les bibliothécaires et documentalistes de l'IMEC, lorsqu'ils sont amenés à conseiller les bibliothèques municipales qui sollicitent leur expertise, préconisent souvent le reclassement. Leur critère de décision repose dans l'énonciation du contenu du fonds : si les personnes chargées du traitement du fonds ne parviennent pas à présenter en quelques phrases le principe d'organisation des dossiers, c'est que celui-ci ne va pas de soi et doit être repris pour présenter une structure plus satisfaisante. L'absence de classement, ou un classement initial dont la pertinence n'apparaît pas immédiatement, voilà qui entraîne souvent un retraitement complet de l'ensemble des documents. Le fonds Valéry Larbaud de Vichy a été conservé tel que Larbaud l'avait lui-même classé. Le fonds Roger Caillois, en revanche, a été entièrement reclassé, sur le modèle du fonds Larbaud, pour harmoniser l'ensemble des fonds littéraires de cette bibliothèque. Le fonds Henri Pourrat à Clermont-Ferrand et Louis Guilloux à Saint-Brieuc ont été reclassés. La Bibliothèque littéraire Jacques Doucet regroupe parfois les documents dans la perspective d'une étude génétique des textes : la plupart des fonds a été entièrement reclassée pour rapprocher les manuscrits successifs d'une même œuvre. Les principes du reclassement figurent brièvement dans l'historique du fonds ; on trouve plus rarement les indications qui permettraient de rétablir l'ordre originel³⁶.

3.3.2 Correspondance

Les lettres présentes dans le fonds peuvent être regroupées, à la fois pour respecter le classement par genres initié avec le rapprochement des documents qui se rapportent aux mêmes œuvres, et pour des raisons pratiques de catalogage et de consultation. Les lettres échangées par des personnalités du monde littéraire peuvent être consultées pour elles-mêmes par des chercheurs qui travaillent sur ce genre littéraire. La consultation des lettres nécessite l'autorisation des auteurs et des destinataires, ou de leurs ayants droit : pour simplifier les demandes de consultation, il peut être utile de classer les lettres par correspondant (ordre alphabétique des noms), avec un sous-classement chronologique, comme c'est le cas pour le fonds Henri Pourrat. Le classement peut être aussi strictement chronologique, par années, en reconstituant l'échange (alternance dans un même dossier des lettres reçues et des lettres envoyées) ou en distinguant le courrier reçu à la fois des brouillons et des lettres envoyées. Pour certaines correspondances dont le volume ou le contenu paraissent particulièrement intéressants, il est envisageable de contacter « l'autre partie » pour avoir au moins une photocopie des lettres envoyées par l'auteur. La BnF, nous l'avons dit, relie systématiquement les correspondances, pour les conserver et les protéger contre le vol. Peu de bibliothèques municipales sont en mesure d'envisager ce traitement.

3.3.3 Formats

Si la bibliothèque municipale utilise une classification par format, les documents doivent être répartis selon cette catégorie. À titre d'exemple, à Lille, on distingue :

- les monographies : ouvrages de moins de 25 cm de haut et de plus de 100 pages
- les brochures : ouvrages de moins de 25 cm de haut et de moins de 100 pages
- les ouvrages de plus de 25cm de haut, classés à part
- les périodiques de moins de 25 cm de haut (cotés P⁸)
- les périodiques de plus de 25 cm de haut (cotés P⁴)
- les périodiques de grand format (les quotidiens, cotés Jx)

³⁶ Dans le fonds Louis Guilloux, chaque pièce déplacée est photocopiée. La copie est laissée à l'emplacement d'origine.

- les documents d'archives conditionnés dans des boîtes de moins de 35 cm de haut
- les documents d'archives de grands format, conservés dans des boîtes de formats divers
- les affiches et documents de grande taille qui doivent être conservés à plat, rangés dans des portefeuilles.

À l'intérieur de chacune de ces catégories, le classement s'effectue selon le lieu de publication (pour classer à part les documents susceptibles de rejoindre le fonds régional) puis par noms d'auteur pour les monographies et les brochures. Les périodiques sont classés par titres (certains titres changent de format et se trouvent en deux endroits). Ce traitement par format est rendu nécessaire par le manque de place dans les magasins et en particulier en réserve. S'il est parfois intellectuellement contrariant, en particulier quand il s'agit de disperser une collection de périodiques, il présente l'avantage d'offrir aux documents de bonnes conditions de conservation. Le classement des périodiques de Jean Paulhan, à l'IMEC, adopte la logique inverse. L'inventaire du fonds présente la collection par ordre chronologique de parution des fascicules de périodiques, pour donner une suite susceptible de reconstituer l'« ordre de lecture » des périodiques par le producteur du fonds. Le conditionnement est alors plus contraignant, à moins que la liste chronologique ne corresponde pas au plan de cotation et soit simplement un instrument de recherche supplémentaire. Cette notion d'« ordre de lecture » est une piste intéressante, quand sa détermination est possible : pour les monographies, la présence d'ouvrages de toutes époques, réédités ou relus, rend impossible la reconstitution d'un parcours de lecteur ou la photographie d'un « paysage intellectuel » à un moment donné.

La question du conditionnement influence le plan de cotation du fonds. En bibliothèque, le manque d'espace dans la réserve dite « précieuse », et plus généralement en magasin, entraîne des distinctions entre ce qui est précieux (manuscrit ou assimilable aux archives d'un auteur) et la production imprimée conservée dans un autre magasin. C'est alors l'instrument de recherche imprimé ou le catalogue informatisé de la bibliothèque, par le biais d'une note de provenance, qui rendent au fonds son intégrité.

3.3.4 Plans de classement

Trois exemples de plans de classement de fonds entièrement retraités illustrent notre réflexion sur les critères de reclassement. Le premier, préconisé par la DLL (se reporter aux *Règles...*, op. cit.) est utilisé par la BnF. Il distingue six ensembles au sein d'un fonds : Œuvres ; Correspondance ; Carnets (ou Journal intime) ; Notes et/ou documents divers (articles, discours) ; Papiers personnels ; Varia. Rappelons que, comme dans le cas du fonds Apollinaire³⁷, les documents sont reliés.

Le deuxième exemple est issu des *Archives personnelles des scientifiques* publié par la Direction des Archives de France en 1995. Cet ouvrage, conçu comme un manuel pratique s'applique au traitement des fonds de scientifiques, de professeurs et d'érudits. Certaines des préconisations de cet ouvrage sont adaptées à l'activité intellectuelle de l'écrivain. À titre indicatif, il propose l'organisation suivante :

- Dossiers à caractère biographique
- Dossiers à caractère administratif
- Correspondance
- Cours et conférences
- Notes de lecture et de travail
- Cahiers de laboratoire et d'expérience
- Documents hors-format ou sur support spécifique, notamment objets, photographies et bandes magnétiques.

Le troisième exemple m'est communiqué par la bibliothèque municipale de Saint-Brieuc et concerne le fonds Louis Guilloux. Il se divise en 8 rubriques pour cinq tranches de cotes³⁸ :

- Œuvre littéraire [LGO] : ensemble des documents se rapportant à l'œuvre littéraire de Louis Guilloux
- Inédits [LGO] : ensemble des documents non publiés par Louis Guilloux
- Écrits divers [LGO] : ensemble des préfaces, traductions, études, conférences, réalisés par Louis Guilloux
- Presse [LGO] : ensemble des contes, articles, textes de Louis Guilloux parus dans des périodiques
- Correspondance [LGC] : ensemble des papiers personnels et documents conservés par Louis Guilloux. Documents qui lui ont été confiés
- Iconographie [LG Ico] : ensemble des photographies, dessins, portraits, conservés par Louis Guilloux
- Dossiers de presse [presse LG] : ensemble des articles sur Louis Guilloux et/ou son œuvre.

Ces trois exemples et celui du fonds Criel montrent qu'il n'existe pas de plan préétabli. Le caractère unique de chaque fonds tient à son producteur, mais aussi à la typologie et au volume des documents qui le composent. Le

³⁷ Voir annexe 2-1.

³⁸ [LGO] : œuvres ; [LGC] : correspondance ; [LGPP] : papiers personnels ; [LG Ico] : iconographie ; [Presse LG] : dossiers de presse. La bibliothèque de Louis Guilloux n'est pas encore inventoriée et possédera à terme sa propre tranche de cote.

classement le plus approprié est celui qui rend compte de ces spécificités et permet une exploitation riche et diversifiée du fonds.

Partie 3 : Multiplier les possibilités de valorisation

Le traitement d'un fonds ne s'arrête pas à son classement. Dès que la communication physique des documents est possible, il faut pouvoir proposer à la tutelle, aux usagers et à l'ensemble de la communauté scientifique un plan de valorisation, associé au plan de classement. Ce document peut éventuellement être présenté à la suite de l'instrument de recherche sous forme de listes thématiques de documents et de pistes apparues lors de l'analyse. Le plan de valorisation doit en outre prendre en compte les nouvelles technologies et les besoins des publics en information.

1. Signalisation

1.1. Rayonnement géographique du fonds

Une bibliothèque municipale qui détient un fonds littéraire doit envisager au moins deux niveaux de sa valorisation : local et national. Il semble plus difficile, pour ce type de structure, d'envisager un rayonnement international. Cela dit, rien ne s'oppose cependant à ce que les outils de diffusion au niveau national, lorsqu'ils sont mis en ligne, puissent jouer ce rôle. Le CCFr semble le plus performant de ces outils. La recherche par bibliothèques, par fonds ou par auteurs permet au chercheur un travail d'investigation satisfaisant. Les notices de fonds sont suffisamment détaillées, et les modalités de communication et d'accès assez précises, pour que le contact s'établisse rapidement entre le chercheur et la bibliothèque municipale. Le présent travail a eu recours à ce catalogue ; pour le compléter il faudrait enquêter par courrier postal auprès de l'ensemble des bibliothèques municipales pour savoir dans quelle mesure les fonds littéraires conservés en France échapperaient à ce signalement. La liste des mots-clés établie lors de la première étape du traitement doit autant que possible figurer intégralement dans la

notice proposée au CCFr : les documents du fonds Criel qui concernent l'art postal, par exemple, rencontreront leur public à ce niveau davantage qu'auprès de la population lilloise. Au niveau local, les façons de faire connaître le fonds reposent sur certains documents qui le constituent. Valorisation locale indispensable, puisque la collectivité à laquelle appartient la bibliothèque municipale en est l'acquéreur et lui donne son statut patrimonial.

Les documents du fonds Criel qui se rapportent à la vie artistique lilloise ou aux Flandres peuvent faire l'objet d'une liste destinée aux expositions ou animations à venir. L'anthologie poétique *Je parle d'un pays de vent*, à laquelle Criel a participé dans les années 80, peut être à l'origine d'une exposition ou de rencontres sur la poésie régionale. Les documents qui concernent sa participation aux activités artistiques des institutions culturelles locales sont plus difficiles à exploiter, car ils mettent en jeu d'autres institutions culturelles de la région³⁹. Dans ce cas, la bibliothèque n'est pas le seul interlocuteur de la tutelle et des publics. Les contacts individuels en vue d'un partenariat susciteront dans ce cas davantage d'idées pour la valorisation qu'une vaste campagne d'annonces qui risquerait de manquer son objet, en raison de l'image que certaines institutions peuvent se faire d'une bibliothèque ou d'un fonds d'archives.

La polyvalence est un facteur important de la politique adoptée. La bibliothèque municipale de Vichy a réalisé sept expositions différentes à partir du fonds Valéry Larbaud. L'une d'elles a été consacrée à Valéry Larbaud et le Bourbonnais, cinq aux rapports de l'écrivain avec différents pays d'Europe ; une à ses relations avec Saint-John-Perse⁴⁰. Il est indispensable de ne pas cantonner un auteur dans le statut d'écrivain régionaliste, et il faut exploiter la richesse des réseaux et les capacités de diffusion culturelle d'une ville ou d'une région.

1.2. Publics

De la même manière que les niveaux local et national doivent être exploités de front par la bibliothèque, la valorisation doit intéresser au moins deux types de publics bien différents. La mise en valeur la plus souvent mentionnée par les bibliothèques municipales est l'exposition.

³⁹ Certains de ces groupes, membres de l'*underground* lillois, ont aujourd'hui disparu. L'un des plus importants, l'Atelier de la Monnaie (rue de la Monnaie, à Lille), est toujours en activité. Le fonds contient des articles de presse et des documents qui constituent une partie des archives de l'Atelier et peuvent intéresser ses membres.

Destinée au « grand public », elle est le plus souvent nominative : que son principe d'organisation soit biographique ou thématique, elle est, pour les bibliothèques municipales contactées par le biais du CCFr, toujours consacrée à l'auteur qui donne son nom au fonds, à l'exception de la bibliothèque municipale de Nice qui a utilisé une partie du fonds Butor dans une exposition thématique plus importante : « À la découverte des Amériques, de Colomb à Butor ». Cette solution demande davantage de travail aux concepteurs et au commissariat scientifique de l'exposition. Elle est intéressante si les collections de la bibliothèque permettent le choix d'un sujet très vaste, mobilisant des compétences culturelles généralistes, susceptibles d'attirer un public important. La présence de « papiers » d'écrivain dans une exposition à dominante graphique ou photographique, à partir des fonds de la bibliothèque ou en partenariat, est un moyen de mettre l'écrit en valeur.

À partir du fonds Criel, on pourrait envisager la réalisation d'une exposition multimédia, sur le thème de Saint-Germain-des-Prés et de l'existentialisme dans les années 50. Les trois enregistrements sonores de l'émission de radio *Les Lettres de mon fauteuil*, enregistrées en 1955, seraient proposés au public par le biais de bornes d'écoute. La difficulté réside dans le style oratoire de ces émissions : elles sont aujourd'hui inaudibles, sauf à titre de témoignage de l'élocution radiophonique d'alors. Le contenu, fort intéressant parfois, - quand Criel consacre par exemple une émission de Jeudi Saint aux Compagnons d'Emmaüs et à l'abbé Pierre après son appel de « l'hiver 54 » -, est masqué par l'emphase de la déclamation. En revanche, un certain nombre de documents iconographiques du fonds reste exploitable dans le cadre d'un témoignage sur la vie artistique parisienne des années 50.

La valorisation d'un fonds littéraire passe aussi par les contacts que noue la bibliothèque avec les chercheurs. Le public le plus facilement informé de la présence d'un fonds littéraire exploitable est celui qui fréquente régulièrement la bibliothèque. La communication sur le fonds doit au moins toucher les Universités de Lettres les plus proches. Le personnel du Service Commun de Documentation (SCD) de ces universités pourrait disposer d'un guide édité par la bibliothèque municipale qui présenterait l'ensemble des collections précieuses de la bibliothèque. La mise en place d'outils de collaboration entre bibliothèques municipales et universitaires sur Internet est à ce jour trop

⁴⁰ Les titres et dates de ces expositions sont disponibles sur le CCFr, <<http://www.bnf.fr>>.

peu développée pour qu'une forme d'information en ligne puisse être envisagée. Le CCFr est un bon outil de signalement des collections en tant que tel, mais il n'est pas toujours connu par les universitaires. C'est aux SCD d'imaginer les moyens adaptés pour le faire connaître et pour montrer l'intérêt de consultations régulières, puisque le répertoire des fonds s'enrichit continuellement. L'exemple du CCFr montre comment l'information potentiellement disponible nécessite une actualisation par une autre information dont les modalités restent à déterminer. En effet, le rôle de veille documentaire traditionnellement dévolu au bibliothécaire se trouve donc légèrement décalé vers le chercheur.

1.3. L'EAD et la numérisation

Les techniques de numérisation offrent d'autres possibilités de signalisation des fonds. Elles sont ici traitées sous une forme plus théorique, puisque l'équipement informatique et le personnel scientifique et technique compétent ne sont pas toujours disponibles pour l'exploitation des fichiers numérisés dans les bibliothèques municipales. Une autre restriction concerne l'aspect juridique de la question : mettre en ligne un patrimoine contemporain revient à le mettre à la disposition de tous, sans qu'on puisse contrôler sa consultation ou son utilisation : les exemples que je présente ne touchent pas à la littérature du XX^e siècle.

La mise en ligne des catalogues et inventaires de fonds est cependant un atout important pour le type de valorisation qui nous concerne. Dans le cadre du traitement du fonds Henri Pourrat, la bibliothèque municipale de Clermont-Ferrand envisage d'encoder l'inventaire en EAD⁴¹ (Encoded Archival Description), pour permettre à l'utilisateur d'avoir accès aux différentes notices du fonds et pour faire apparaître les rapports hiérarchiques entre les unités de traitement, de l'ensemble du fonds à la pièce. L'EAD repose en effet sur le langage XML (eXtensible Mark-up Language) qui, en balisant le texte d'un inventaire, hiérarchise ses données. Cette qualité intéresse au premier chef les

⁴¹ Le site officiel de l'EAD présente l'historique détaillé du projet et l'état de la recherche et des réalisations dans ce domaine. Voir <<http://www.loc.gov/ead/>>. Ce standard est une DTD de XML (une Définition de Type de Document) appropriée au traitement d'archives.

responsables de fonds d'archives, pour matérialiser à l'écran la structure du plan de classement retenu. Le langage XML, issu de SGML, est fondé sur des normes publiques, qui assurent son indépendance par rapport aux plates-formes élaborées par les fournisseurs de logiciels commerciaux. Le Ministère de la culture propose son utilisation par le biais de plates-formes SDX⁴², elles aussi libres de droits. Il permet de baliser à la fois la structure du texte (nombre et nature des niveaux de description, du fonds à la pièce) et son contenu (le texte qui compose ces différents niveaux). Sur le plan pratique, un fichier enregistré sous Word, s'il est structuré par une feuille de style matérialisant des niveaux de texte différents (corps de caractère, grasse, tabulations), peut être transformé en document XML par le biais d'un éditeur spécifique. Dès à présent, une bibliothèque intéressée par ce principe peut préparer une conversion de ses fichiers en structurant les inventaires qu'elle rédige sous Word. Ce qui importe n'est pas la mise en page de l'inventaire, avec l'insertion de sauts de page ou le recours à la touche « retour » pour donner aux pages un aspect plus agréable, mais l'utilisation systématique d'un même type de structures et de séparations pour des rubriques similaires⁴³. L'EAD est conçue pour être utilisée avec des normes de description, comme la norme internationale ISAD(G). Elle favorise donc l'échange des instruments de recherche et outils descriptifs de fonds. Elle permet aussi d'intégrer des images (iconographie ou images de textes) et des hyperliens aux notices. Cela signifie que la notice peut donner accès au texte intégral du document numérisé. Cette possibilité n'est pas utilisée dans le cas des fonds du XX^e siècle pour des raisons juridiques. La réalisation la plus connue, Gallica, bibliothèque numérique de la BnF, a été pionnière dans un domaine qui se développe. La bibliothèque numérique d'histoire du Nord au XIX^e siècle, Nordnum⁴⁴, conçue par le

D'autres DTD ont d'autres applications, comme BiblioML, qui permet la conversion d'un catalogue au format MARC en XML.

⁴² Se reporter à <<http://sdx.culture.fr>>.

⁴³ Pour le fonds Criel, un travail de normalisation a été mené en premier lieu sur la structure de la description des articles de presse, puis sur les notices des fascicules de périodiques. L'organisation en dossiers et sous-dossiers permet d'utiliser le standard de l'EAD.

⁴⁴ La bibliothèque numérique est consultable à l'adresse <<http://nordnum.univ-lille3.fr>>. Les actes du colloque *La Numérisation des textes et des images : techniques et réalisations* (16-17 janvier 2003) comportent deux communications consacrées à Nordnum (voir bibliographie). Une des richesses de Nordnum est de proposer à l'utilisateur du Sudoc un accès au texte intégral et aux gravures des ouvrages déjà numérisés par Nordnum. Dans les notices du Sudoc concernées figure un lien hypertextuel vers le fichier de Nordnum, par le biais de la zone Unimarc 856.

service commun de documentation de l'Université Charles-de-Gaulle Lille3, en est une belle illustration.

2. Stratégies

2.1. Rôle du catalogue

Même si la bibliothèque municipale n'a pas les moyens financiers et techniques de réaliser un plan de traitement du fonds ou du catalogue par l'EAD, l'instrument de recherche du fonds peut être diffusé hors de la bibliothèque. C'est ce que préconisent les Archives (voir *Les Instruments de recherche dans les archives, op.cit.*, pp. 187-188), en évoquant la présence du service patrimonial et de ses productions éditoriales – y compris tirages papier de fichiers Word mis en page – lors des congrès des sociétés savantes. A cet égard, un travail de veille sur les colloques organisés dans le département peut favoriser l'organisation de telles présentations. Le catalogue ne doit pas être un instrument de travail destiné au seul spécialiste de l'auteur considéré. Il peut devenir un outil de communication à part entière⁴⁵. D'autre part, les annonces dans les médias locaux et auprès des sociétés savantes sont un moyen de se faire connaître : la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet publie régulièrement la liste de ses acquisitions récentes dans la revue *Genesis*⁴⁶. Les revues littéraires électroniques peuvent faire l'objet de campagnes régulières d'information⁴⁷.

⁴⁵ Dans les notices du CCFr, la plupart des catalogues de fonds littéraires sont proposés en consultation sur place. Même si les notices sont accessibles en ligne, le plan de classement et une vue d'ensemble de l'inventaire sont réservés aux seuls consultants. La communication du catalogue est difficile à obtenir : les bibliothèques contactées ne m'ont pas envoyé de documents écrits, à l'exception de Clermont-Ferrand et Saint-Brieuc.

⁴⁶ Voir par exemple l'article *Enrichissements de la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet, 1997-2001*. In *Genesis* n°19, 2002, pp. 217-219.

⁴⁷ Ces publications ont parfois une durée de vie brève. *Les Salons littéraires sont dans l'Internet* de Patrick Rebollar (Paris : PUF, 2002, 218 p.) constitue une base fiable d'informations qui peut être mise à jour par la consultation d'annuaires comme *Le Guide du routard Internet* (Hachette). Cette référence bénéficie d'une certaine audience auprès du public ; les sites qui y figurent sont fréquemment consultés. Voir par exemple <<http://www.republique-des-lettres.com>> qui propose une sélection de plusieurs centaines de liens vers des sites littéraires francophones (consulté le 15 novembre 2003).

2.2. Statut des archives d'artistes

La valorisation des fonds peut s'inspirer d'exemples issus de l'actualité : l'exposition d'archives de Picasso à Paris⁴⁸ témoigne de la possibilité d'expositions organisées autour des archives mêmes d'un artiste – la question de la notoriété mise à part, notre propos n'étant pas de comparer les deux artistes ! À l'IMEC, la tendance est de considérer que les auteurs mineurs sont autant un champ d'investigation pour eux-mêmes – terrains vierges pour la critique littéraire - que pour les éclairages qu'ils apportent sur l'œuvre d'auteurs plus connus. L'indexation du catalogue doit tenir compte de cette particularité et faire apparaître à la fois les noms célèbres et ceux qui le sont moins. Même si le producteur du fonds ne jouit que d'une renommée modeste, une annonce auprès de la Fédération des maisons d'écrivains et des patrimoines littéraires⁴⁹ fait connaître le fonds auprès d'organismes susceptibles de diffuser l'information à un public sensibilisé à la question du patrimoine littéraire.

2.3. Coopérer : une nécessité

Les valorisations du fonds seront d'autant plus nombreuses, diversifiées, et pérennes que la mobilisation d'autres institutions culturelles sera grande. Les exemples de coopération les plus significatifs viennent une fois encore des Archives. Les journées d'étude de la Direction des Archives de France ont eu pour thème en 1995 *Les Instruments de recherche et leurs utilisateurs*⁵⁰. Ces journées avaient pour principe de proposer successivement deux interventions sur un même sujet, l'une donnant le point de vue de l'archiviste, l'autre le point de vue de l'enseignant-chercheur (le plus souvent historien) sur un sujet ou un instrument donné. Certaines communications ont évoqué la diversification des publics qui ont recours aux archives, l'inexpérience des nouveaux publics ; d'autres constituaient des échanges de points de vue

⁴⁸ « On est ce que l'on garde ! Les archives de Picasso », Musée Picasso, 5 rue de Thorigny 75003 Paris (novembre 2003-janvier 2004).

⁴⁹ la Fédération des maisons d'écrivains et des patrimoines littéraires. Médiathèque, bd Lamarck, BP 18 - 18 001 Bourges cedex. maisonsecrivain@yahoo.fr et <<http://www.litterature-lieux.com>>.

⁵⁰ Voir bibliographie.

plaidant pour une collaboration suivie des deux corps de métier⁵¹. Ce type de démarche pourrait être engagé entre les Universités et les bibliothèques de collectivités. Un autre exemple provient des Archives municipales de Douai. Celles-ci ont instauré un véritable travail de partenariat avec la municipalité, qui se traduit entre autres pour l'utilisateur par la présentation, sur le site web de la mairie, des fonds conservés aux Archives. L'établissement a gagné une visibilité et une légitimité qui permettent de monter des projets spécifiques en bénéficiant de subventions nouvelles⁵², en particulier aux niveaux local, par le mécénat d'entreprises, et européen par le biais du FEDER (Fonds Européen de Développement Économique Régional). Un fonds littéraire conservé en bibliothèque municipale peut être considéré comme un atout pour enrichir une politique d'animations autour du patrimoine de la collectivité. L'a navigation par l'Internet permet à un site institutionnel d'en indiquer un autre, par un système de liens. Le fonctionnement à double sens de ce système d'annonce constitue un partenariat important. On peut imaginer le rôle que pourraient jouer les Bibliothèques Municipales à Vocation Régionale (BMVR), en centralisant sur un même portail d'informations des données propres aux fonds de bibliothèques de leur aire d'influence : une coopération pourrait ainsi s'instaurer, qui multiplierait les lieux d'hébergement d'une même information.

3. Trois illustrations issues du fonds Gaston Criel

Le fonds Gaston Criel est exemplaire des multiples valorisations que permet un fonds d'écrivain contemporain. Les trois documents présentés ci-après ont été choisis pour les multiples exploitations qu'ils permettent. On se reportera aux annexes pour consulter les fac-similés que m'autorisent à reproduire la bibliothèque municipale de Lille et Madame Criel. J'ai choisi d'opérer une gradation, du document le plus évidemment exploitable, jusqu'à celui qui peut passer inaperçu lors d'un premier dépouillement du fonds, mais qui importe à la recherche littéraire actuelle.

⁵¹ Michel Parisse, *Pour une collaboration entre l'Université et les archives*, op. cit., pp.35-39.

⁵² Vincent Doom, *La Numérisation des collections iconographiques et textuelles : stratégies, choix et compromis*. In : *La Numérisation des textes et des images : techniques et réalisations*, op. cit., pp. 137-147.

3.1. Exploitations en direction du grand public

La photographie qui montre André Gide et Michèle Morgan lors du gala de présentation de *La Symphonie pastorale* (1947, voir annexe 5-1) est analysée ici. Les photographies, et plus généralement les documents iconographiques, sont appréciés du public des expositions « littéraires ». Un document comme celui-ci présente l'intérêt d'être original. Le fonds Criel comprend au total 6 photos de Gide, datées de 1911 (avec Valéry, au jardin du Luxembourg) à 1955. Pour remercier son secrétaire de services particuliers, Gide lui donnait parfois une photographie de sa collection ou un ouvrage dédié ; il n'y a donc pas de lien direct entre les photographies et l'activité de Criel auprès de Gide. La présence de ces photos dans le fonds rappelle ses fonctions de secrétaire, peu évoquées d'ailleurs par les autres documents.

3.2. Sélection de documents d'intérêt national

D'autres documents revêtent un intérêt historique et méritent une valorisation au niveau national. Toutes les pièces qui se rapportent à la captivité de Criel sont des originaux (v. le dossier 6 de l'inventaire). Leur intérêt vient d'abord de leur parfait état de conservation. Ils constituent aussi un témoignage rare de l'activité artistique au sein des camps de prisonniers. La collection complète des *Cahiers littéraires du Stalag XI A* que dirigeait Criel aurait mérité d'être présentée dans son intégralité : les cahiers sont parfois imprimés, le plus souvent dactylographiés ou manuscrits ; ils comportent des illustrations originales rehaussées au crayon de couleur. Les photographies et aquarelles qui illustrent la représentation d'une pièce de Jean Anouilh, avec conception de costumes et décors originaux, en présence des officiers allemands du camp, sont également des pièces de très grande valeur. La page reproduite ici (annexe 5-2) est le programme de l'association « Pour la poésie » constituée par Criel pour « lutter contre l'ennui » de la captivité. La photographie le représente lors d'une allocution ou d'une présentation dans l'enceinte même du camp. L'aspect militant de l'association, la volonté de faire des arts une arme contre la privation de liberté apparaissent dans l'attitude martiale de Criel. Une quinzaine d'artistes du même camp appartenaient à cette association. On trouve dans ce dossier le témoignage d'une association similaire dans un autre camp. Cette

partie du fonds peut aussi être mise en relation avec le fonds Robert Christophe que possède la bibliothèque municipale de Lille, et qui contient des documents importants sur la Résistance et la captivité de guerre. Une telle exposition pourrait être relayée par l'IMEC, qui détient des fonds se rapportant à cet aspect de la Deuxième Guerre mondiale.

3.3. Forcer le « hasard heureux » en se faisant connaître aux chercheurs

Si l'intérêt des deux premiers documents ressort dès le premier dépouillement, cette lettre adressée à Criel (annexe 5-3) paraît à première vue plus anodine. Le hasard a voulu que M. Schmitt, directeur de ce travail, évoque avec moi une communication qu'il préparait pour un colloque organisé par l'Université de Paris 3 sur « les premiers romans »⁵³. Sa propre communication portait sur *Le Vieillard et l'enfant* de François Augiéras. Le contexte de la première publication de l'œuvre par les éditions de Minuit est éclairé par cette lettre, qui fait de Criel l'intermédiaire entre Augiéras et le monde parisien de l'édition ; une œuvre de Criel évoque ces rencontres avec Augiéras sans en préciser les dates ni le contexte⁵⁴. La lettre éclaire à la fois la place stratégique de Criel, entre Gide et le milieu littéraire de Saint-Germain-des-Prés, et les aléas d'une première publication par un auteur inconnu des cénacles littéraires. Un des objectifs du travail de valorisation des fonds doit être de ne pas laisser de tels documents hors de portée des chercheurs. L'aide d'un spécialiste de la discipline ou de la période concernée est précieuse pour la personne chargée de traiter le fonds. Elle permet de mettre en lumière certaines pièces, de mieux mesurer leur intérêt pour la critique contemporaine, d'utiliser les moyens de diffusion qui leur soient les plus adaptés. Cet exemple suscite une réflexion sur les modes d'indexation dont disposent les professionnels pour retrouver rapidement une telle information à l'échelle de l'ensemble d'un fonds. L'indexation, à tous les

⁵³ Michel P. Schmitt. *François Augiéras : la stratégie du désert*. Colloque international *Les Premiers romans dans le second demi-siècle* (Paris 3 – Sorbonne Nouvelle, 10 octobre 2003). Actes à paraître.

⁵⁴ *Saint-Germain-des-Prés. Les Décombres, I*. Lompret : éditions du Rewidiage, 1995.

niveaux, est la clé d'une signalisation adaptée à des besoins et à des publics hétérogènes, mais dont les recherches sont toujours légitimes.

Conclusion

La singularité des fonds littéraires contemporains et la disparité des moyens dont disposent les bibliothèques municipales sont les deux facteurs principaux que doit prendre en compte le conservateur chargé d'un traitement de cette nature. C'est la programmation des tâches qui permet d'établir une méthode pertinente, et les moyens disponibles, humains et techniques, déterminent les modalités du classement et de la valorisation des fonds. La difficulté pour les rassembler vient de ce que les archives ne sont assimilables ni à une collection destinée à la lecture publique, ni aux autres fonds patrimoniaux que conserve une bibliothèque municipale. La formation d'agents à l'archivistique et la création de postes d'informaticiens chargés de la maintenance des outils de communication du fonds sont d'autant plus difficiles à mettre en place que les exemples de réalisations antérieures sont peu nombreux et peu connus. Les outils d'encodage (tels que l'EAD) et de communication (tels que le CCFr) suffisent en théorie à assurer une connaissance efficace du patrimoine conservé dans l'ensemble du territoire, et l'une des missions de la bibliothèque est de mieux faire connaître à ses lecteurs leurs possibilités. C'est donc un ensemble de stratégies de communication auprès de la tutelle et des lecteurs que sollicitent les dispositifs du traitement et de la valorisation. Une fois les moyens et la médiation mis en place, les restrictions de communication liées à la protection juridique des auteurs apparaissent comme un second obstacle dans le travail. Les pièces proviennent de centaines de personnes ; la recherche des ayants droits, la sollicitation des autorisations de consultation puis éventuellement de publication, sont des démarches longues et souvent sans solution. Les bibliothèques sont en mesure de proposer une information de mieux en mieux traitée, indexée et potentiellement diffusée, mais ne peuvent assurer la communication de la plupart des pièces du fonds. Cet aspect juridique est d'autant plus sensible dans le cas d'auteurs peu connus ou marginaux comme Criel : une grande partie des personnes présentes dans le fonds est inconnue du monde des célébrités littéraires, ce qui complique encore la recherche des ayants droits. Alors même que les possibilités offertes par l'informatique sont encore mal connues du public des bibliothèques, celles-ci peuvent être à l'origine d'une réflexion sur la gestion des ressources dont elles disposent. La performance technique, en effet, n'est pas une fin en soi, et d'ailleurs la communication au public est régie par une législation qui limite l'impact de l'innovation technologique. Parce qu'une de ses missions est de proposer des collections généralistes destinées à un large public, la Bibliothèque Municipale est un bon terrain d'évaluation du rôle et de la complémentarité des instruments de recherche, de leur efficacité auprès du public et de l'autonomie relative dont jouissent les usagers lorsqu'ils sont aux prises avec les instruments qu'ils consultent. C'est bien dans cette perspective complexe que les personnels scientifiques

des bibliothèques municipales peuvent se proposer de traiter les fonds d'archives spécialisés qui leur parviennent.

Bibliographie

Traitement des archives privées

BROCHIER André. *Papiers d'érudits*. La Gazette des archives, 3^e-4^e trimestre 1998, pp. 224-231.

DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE. *Les Archives personnelles des scientifiques*. Paris : Archives Nationales, 1995, 97 p.

DUCROT Ariane. *Le Classement des archives de personnes et de familles*. La Gazette des archives, 3^e-4^e trimestre 1998, pp. 208-223.

FAU Guillaume. *Les Fonds de manuscrits contemporains en bibliothèque*. Mémoire d'étude. Villeurbanne : ENSSIB, 2003, pagination multiple.

HILDESHEIMER Françoise. *Les Archives privées : le traitement des archives personnelles, familiales, associatives*. Paris : Christian, 1990, 94 p.

POIROT Albert. *Les archives dans les bibliothèques : logiques de services ou accidents de parcours ?* BBF, 2001, t. 46, n°2, pp. 4-14.

Normalisation des instruments de recherche

DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE. *Les Instruments de recherche dans les archives*. Paris : La Documentation française, 1999, 255 p.

ÉCOLE NATIONALE DES CHARTES, AFNOR. *Dictionnaire des archives : de l'archivage aux systèmes d'information*. Paris : AFNOR, 1991, 249 p.

**MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION.
DIRECTION DU LIVRE. SERVICE DES BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES.** *Règles pour la rédaction des notices de manuscrits modernes*. Paris : Direction du livre, juin 1980, n°80-46, dactyl. 38 ff. paginés 1-35.

Informatisation des instruments de recherche

ASSOCIATION DES DIRECTEURS DE BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES ET INTERCOMMUNALES DES GRANDES VILLES DE FRANCE (ADBGV). *SIGB* [en ligne]. Disponible sur <<http://adbgv.asso.fr>>. (Consulté le 10 novembre 2003)

CHARTRON Ghislaine. *La DTD EAD dans les archives et les bibliothèques*. BBF, 2003, t. 48, n°2, pp. 112-114.

LIBRARY OF CONGRESS. *Encoded Archival Description (EAD) : official EAD 2002 version* [en ligne]. Disponible sur <<http://www.loc.gov/ead/>>. (Consulté le 15 novembre 2003)

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. *SDX* [en ligne]. Disponible sur <<http://sdx.culture.fr>>. (Consulté le 15 novembre 2003)

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. DIRECTION DU LIVRE ET DE LA LECTURE. *L'Équipement informatique des bibliothèques municipales et départementales : évaluation 1998*. Paris : Direction du livre et de la lecture, [1999], 48 p.

REMIZE Michel. *Archives et bibliothèques : tous pour l'EAD*. Archimag n°160, décembre-janvier 2003, pp.18-19.

WESTEEL Isabelle, AUBRY Martine, et al. *La Numérisation des textes et des images : techniques et réalisations. Actes des journées d'études organisées à la Maison de la Recherche les 16 et 17 janvier 2003*. Lille : Éditions du Conseil Scientifique de l'Université Charles-de-Gaulle – Lille 3, 2003, 190 p. (UL3 Travaux et recherches)

Signalisation des fonds et communication auprès du public

AROT Dominique. *La Coopération des bibliothèques en France : un nouvel âge ?* BBF, 2003, t.48, n°2, pp. 5-12.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE. *Catalogue Collectif de France (CCFr)* [en ligne]. Disponible sur <<http://www.ccf.fr/bnf.fr>>. (Consulté le 1^{er} octobre 2003)

CHEYNET Pierre-D. *Les Archives et l'animation culturelle*. In : FAVIER Jean (sous la dir. de). *La Pratique archivistique française*. Paris : Direction des Archives de France, 1993, pp. 415-466.

DIRECTION DES ARCHIVES DE FRANCE. *Les Instruments de recherche et leurs utilisateurs : bilans et perspectives. Journées d'études de la Direction des Archives de France, Le Mans, 28-29 septembre 1995*. Paris : Direction des Archives de France, 1996, 154 p.

KLYMUS Marina. *Le Fonds Lagénie à la Bibliothèque Municipale de Bordeaux : quelle vocation ? Quelle valorisation ?* Mémoire d'étude. Villeurbanne : ENSSIB, 2002, 67-XVIII p.

PEYRÉ Yves. *La Politique d'enrichissement de la Bibliothèque littéraire Jacques Doucet*. BBF, 1997, t.42, p.18.

POULAIN Martine (sous la dir. de). *Littérature contemporaine en bibliothèque*. Paris : le Cercle de la Librairie, 2001, 176 p.

REBOLLAR Patrick. *Les Salons littéraires sont dans l'Internet.* Paris : PUF, 2002, 218 p.

SYREN André-Pierre. *Signaler pour communiquer.* In : PERRIN Georges (sous la dir. de). *Développer et exploiter un fonds spécialisé.* Villeurbanne : ENSSIB, 1999, pp. 83-102. (La Boîte à outils)

Bibliothèques numériques : réalisations

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE. *Gallica* [en ligne]. Disponible sur <<http://gallica.bnf.fr>>. (Consulté le 15 novembre 2003)

UNIVERSITÉ CHARLES-DE-GAULLE – LILLE 3. SERVICE COMMUN DE DOCUMENTATION. *Nordnum : Bibliothèque numérique d'histoire régionale (Nord-Pas-de-Calais).* [en ligne]. Disponible sur <<http://nordnum.univ-lille3.fr>>. (Consulté le 15 novembre 2003)

Table des annexes

ANNEXE 1 : FONDS LITTÉRAIRES CONTEMPORAINS CONSERVÉS EN BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE ET SIGNALÉS PAR LE CCFR.....	I
ANNEXE 1-1 : PROTOCOLE	II
ANNEXE 1-2 : LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES ET LEURS FONDS LITTÉRAIRES CONTEMPORAINS	III
ANNEXE 2 : NORMES DE DESCRIPTION	IV
ANNEXE 2-1 : LA NOTICE DU FONDS APOLLINAIRE (BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE).....	V
ANNEXE 2-2 : LA NORME ISAD/G	VI
ANNEXE 3 : ENSEMBLES THÉMATIQUES (FONDS GASTON CRIEL).....	VII
ANNEXE 4 : LE FONDS GASTON CRIEL	IX
ANNEXE 4-1 : PRÉSENTATION ET HISTORIQUE DU FONDS	X
ANNEXE 4-2 : TRAITEMENT DU FONDS	XI
ANNEXE 4-3 : PLAN DE CLASSEMENT	XIII
ANNEXE 4-4 : INVENTAIRE DU FONDS GASTON CRIEL	XV
ANNEXE 4-5 : INDEX	LVII
ANNEXE 5 : VALORISATION DU FONDS CRIEL	LXIII
ANNEXE 5-1 : EXPLOITATION EN DIRECTION DU GRAND PUBLIC	LXIV
ANNEXE 5-2 : DOCUMENTS D'INTÉRÊT NATIONAL	LXV
ANNEXE 5-3 : DOCUMENTS D'INTÉRÊT SCIENTIFIQUE	LXVI

Annexe 1 : Fonds littéraires contemporains conservés en Bibliothèque Municipale et signalés par le CCFr

Annexe 1-1 : Protocole

Le tableau de l'annexe 1-2 (voir ci-après) présente les bibliothèques municipales qui conservent des fonds littéraires contemporains signalés sur le Catalogue Collectif de France (interrogation 1^{er} octobre 2003). La recherche a été limitée aux fonds de langue française du XXe siècle indexés comme « littéraires », bien que certains d'entre eux comportent aussi des documents relatifs à d'autres disciplines. J'ai contacté ces bibliothèques à un moment où ma connaissance du fonds Gaston Criel me permettait de poser des questions portant sur des points précis du traitement des fonds d'archives littéraires en bibliothèque municipale. Les entretiens ont été menés par téléphone auprès des personnes plus particulièrement chargées du traitement des fonds. Dans le cas de Saint-Brieuc et de Clermont-Ferrand, des dossiers plus complets m'ont été communiqués par la suite. Après une présentation rapide de mon statut et du cadre de mon travail, j'ai demandé à mes interlocuteurs de préciser quatre points de leur propre travail sur les fonds littéraires :

- Le choix de réaliser ou non un inventaire, sa forme le cas échéant. Mes demandes de copies de ces inventaires n'ont pas abouti.
- La double question des documents truffés : j'ai d'abord posé des questions sur le traitement matériel à appliquer aux documents insérés dans les monographies et les périodiques. Le cas se présente rarement. Le plus souvent, les pièces sont reclassées selon leur nature (coupures de presse, simples signets, photographies...). J'ai en revanche reçu de nombreux conseils sur le traitement bibliographique de ces pièces. L'utilisation des différentes zones de notes ou du champ 702 pour signaler les dédicataires d'ouvrages sont des pratiques qui permettent d'enrichir les notices Unimarc des documents du fonds.
- Le traitement de la correspondance : cela m'a permis d'évaluer à la fois la spécificité du travail sur ce type de documents, puisqu'elle est le plus souvent traitée à part, et la diversité des pratiques adoptées en fonction de l'importance et de l'intérêt du fonds.
- Les outils ou les ressources dont disposent les personnes chargées du traitement de tels fonds. La question de la formation au traitement archivistique, mais aussi le souci de forger une méthode fidèle à la singularité du fonds ont été abordés par ce biais. D'autres précisions ont été apportées par mes interlocuteurs en fonction des questions qu'ont suscitées nos travaux respectifs.

Annexe 1-2 : Les bibliothèques municipales et leurs fonds littéraires contemporains

Les requêtes portant sur les fonds Henri Pollès (BMC-BMVR⁵⁵ de Rennes), Max Jacob (BMC d'Orléans et BM de Quimper), Georges Bataille (BMC d'Orléans), Michel Butor (BMVR de Nice), Roger Vailland (BM de Bourg-en-Bresse), René-Louis Doyon (BM de Mâcon), Raymond Queneau (BMC du Havre), Armand Salacrou (BMC du Havre) n'ont pu aboutir. Les entretiens réalisés portent donc sur les fonds suivants :

Fonds	Bibliothèque
Jean-Richard Bloch	BMC de Poitiers
Henri Pourrat	BMIU de Clermont-Ferrand
Valéry Larbaud	BM de Vichy
Roger Caillois	BM de Vichy
Louis Guilloux	BM de Saint-Brieuc
Yves Bonnefoy	BMC de Tours

⁵⁵ BM est employé pour Bibliothèque Municipale ; BMC pour bibliothèque Municipale Classée, BMVR pour Bibliothèque Municipale à Vocation Régionale, BMIU pour Bibliothèque Municipale Inter-Universitaire.

Annexe 2 : Normes de description

Annexe 2-1 : La notice du fonds Apollinaire (Bibliothèque nationale de France)

Les *Règles pour la rédaction des notices de manuscrits modernes* (Ministère de la culture et de la communication, direction du livre, Service des bibliothèques publiques, juin 1980, n°80-46. dactyl. 38 ff. paginés 1-35) donnent en annexe (II) des exemples de notices de manuscrits français modernes et contemporains issus des catalogues de la Bibliothèque nationale de France. Se reporter aux *Nouvelles acquisitions latines et françaises du Département des manuscrits pendant les années 1969-1971*. Bibliothèque Nationale. Paris, 1973.

On distingue par un interligne les parties suivantes : titre ; corps de la notice ; description matérielle.

16280-16304 bis. Papiers Apollinaire.

I (16280). Œuvres poétiques : Poèmes figurant dans : *Calligrammes* (1-8), *Il y a* (9), *Poèmes à Lou* (10), *Le Guetteur mélancolique* (11-38), *Poèmes retrouvés* (39-46), *Poèmes inédits* (47-53), *Inédits* (54-72). Brouillons et ébauches (73-96). Poèmes imprimés (97-100). Brouillons en prose (101-123). Dessins (124-129. – Poèmes et lettres : poèmes adressés à Apollinaire par : [Fernand Fleuret] (130-134), Charles Vildrac (135), André Mary (136-137), Georges Rouault (138-139), André Rouveyre (140). Épitaphes, épigrammes (141-155). Chansons de troupier (156-159). – 159 ff.

II (16281). Théâtre : *Casanova*, écrit au verso de *Lucrece Borgia* (1-70) ; *Le Marchand d'anchois* (71-106). – 106 ff.

III (16282). Papiers personnels de Guillaume Apollinaire. Documents scolaires (1-61). Papiers d'état civil, livret de caisse d'épargne, documents boursiers, impôts (62-89). Cartes d'identité professionnelles (90-96). Rapports avec la Société des gens de lettre et d'autres sociétés analogues) (97-107). Coupures de presse relatives à sa mort (109-122). « Affaire » Cravan (124-127). « Affaire » Ottman (128-129). Papiers militaires (130-200). – 200 ff.

IV (16283). Livret militaire de Guillaume Apollinaire.

V-VI (16284-16285). Livres d'adresses. – 59 et 20 ff.

VII-XV (16286-16294). Agendas. – 19, 178, 58, 24, 8, 28, 30, 37, 52 ff.

XVI-XXI (16295-16300). Cours d'instruction militaire. – 6 cahiers d'écolier de 22, 29, 40, 24, 14, 39 ff.

XXII-XXIII (16301-16302). Notes et coupures de presse. – 2 cahiers d'écolier de 28 et 46 ff.

XXIV (16303). *Les Mamelles de Tirésias* : documents concernant la représentation de cette pièce, poèmes aux acteurs et coupures de presse. – 59 ff.

XXV (16304). Fiches bibliographiques rédigées pour la plupart d'entre elles sur des bulletins de la Bibliothèque nationale. – 173 ff.

XXVI (16304 bis). Diplômes de Guillaume Apollinaire. F.1. Diplôme de réception dans la Congrégation de la Vierge. – F.2. Diplôme de sténographe. – 2 ff.

XIXe-XXe s. Pap. 5 vol., 350 x 270 mm., 12 carnets et agendas, 8 cahiers d'écolier et deux diplômes sous emboîtage. Demi-rel. Chagrin bleu. (Don de Mme Apollinaire.)

Annexe 2-2 : La norme ISAD/G

ISAD/G propose 26 éléments de description répartis en 6 zones. Une notice comporte :

- une zone d'indentification
- une zone de contexte
- une zone de contenu
- une zone informant des conditions d'accès et d'utilisation
- une zone sur les sources d'informations complémentaires (lien avec d'autres documents, existence de copies)
- une zone de notes

On trouvera l'intitulé et la répartition des 26 éléments de ces 6 zones dans *Les Instruments de recherche dans les archives (op. cit.)*, pp.91-92. Contrairement à l'ISBD, l'ordre de ces éléments est « indicatif et non prescriptif ». Voici la structure d'une notice ISAD/G établie par l'IMEC. pour décrire les pièces du fonds Adrienne Monnier. 22 des 26 champs sont utilisés (consultation d'un inventaire rédigé, imprimé, en cours. Version du 17 janvier 2002). Mes commentaires sont indiqués entre crochets droits [].

Titre propre :	[pour un texte dont le titre apparaît clairement]
Langue :	[certaines pièces proviennent de l'étranger]
Incipit :	[si le document ne porte pas de titre]
Titre forgé :	[le catalogueur restitue un titre en décrivant la pièce « exposition, date, lieu »]
Titre de forme :	[le catalogueur utilise les intitulés du cadre de classement « lettres d'A.M. »]
Auteur :	
Auteur secondaire :	
Autre scripteur :	
Destinataire :	[pour la correspondance, le nom apparaît sous sa forme d'autorité. Il existe une notice de ce type par correspondant. Le nombre de lettres figure dans la rubrique suivante.]
Description :	[importance matérielle et nature de l'élément décrit : « 7 lettres. 2 ff. ms+ 5 ff. dactyl. » ou « 7 coupures de presse (dont une photocopie) »]
Folio :	[« 7 ff. » ou « 13 ff. »]
Dates :	[date précise ou dates extrêmes ; parfois approximation]
Pièces jointes :	
Notes :	
Renvois :	
Liens :	
Publications :	
Classement :	[cette mention diffère parfois de celle qui est portée dans la rubrique « titre forgé »]
Index :	
Cote :	
Note interne :	
Déposant :	

Annexe 3 : ensembles thématiques (fonds Gaston Criel)

L'identification du fonds littéraire passe par la reconnaissance de centres d'intérêt et de domaines d'influence du producteur du fonds. S'ils ne sont pas repris par le plan de classement, les grands ensembles thématiques permettent de mieux prendre en compte les différents aspects d'un fonds qui semble composé de documents de natures diverses.

Gaston Criel joue un double rôle : il est à la fois acteur de la vie littéraire et témoin des créations de son temps. Après avoir pris connaissance du fonds, on peut dégager les aspects suivants :

- Axes majeurs :
- témoin littéraire
 - poète : participation à des colloques, des salons, etc.
 - prisonnier de guerre
 - homme de radio
 - artiste et esthète du visuel : photo, dessin, art postal
 - écrivain, créateur

Voici comment les documents présents dans le fonds se rattachent aux ensembles identifiés :

AXES MAJEURS	DOCUMENTS
écrivain, créateur	Œuvres publiées Dossiers de manuscrits, tapuscrits Relations avec les éditeurs Dossiers de presse sur la parution des œuvres et remerciements aux envois (souvent classés ensemble)
acteur de la vie poétique	Périodiques (il publie ou anime) Dossiers sur des salons de poésie Livres et brochures (anthologies)
homme de radio (cette activité est limitée aux années 1954-55)	Dossier « radio » (boîte 6) Enregistrements sonores
prisonnier de guerre	Dossiers sur le Stalag XI A Anthologies de poésie
témoin littéraire	<i>La Voix du Nord</i> : articles sur Sartre et Gide notamment Dossier nécrologique
artiste et esthète du visuel	Photo, dessin, art postal

Annexe 4 : Le fonds Gaston Criel

Annexe 4-1 : Présentation et historique du fonds

Le fonds Gaston Criel, acheté par la bibliothèque municipale de Lille en 2000, comporte une bibliothèque de 101 monographies, pour la plupart truffées d'articles de presse ou de lettres et dédiées par leurs auteurs, amis de Criel. Une importante collection de périodiques (plus de 300 titres) est représentative de la vie littéraire d'avant-garde depuis 1938 et jusqu'en 1990. La carrière de Criel est d'abord parisienne, puis lilloise à partir de 1964; on trouve donc dans le fonds des ouvrages et des périodiques illustrant les grands mouvements littéraires, mais aussi des anthologies poétiques, des ouvrages et des revues publiés dans le Nord ou en Belgique. Se reporter à la liste d'inventaire des périodiques et à la liste des ouvrages (e, cours au 20 novembre 2003) pour davantage de précisions.

Le fonds d'archives illustre cette double aire d'intérêt de Gaston Criel : les documents concernant la vie intellectuelle et culturelle, nationale et internationale, sont présents au même titre que la documentation sur la vie littéraire et artistique lilloise, du Nord et de la Belgique francophone.

Annexe 4-2 : Traitement du fonds

Classement du fonds

Les dossiers ont respecté les regroupements tels qu'ils étaient dans les treize caisses livrées à la bibliothèque. On peut supposer qu'ils ont été constitués par Criel lui-même. L'ordre interne des dossiers a été modifié pour reconstituer une suite chronologique des documents, sauf mention contraire dans l'inventaire.

Un entretien avec Madame Michèle Criel n'a pas permis de connaître la façon dont son époux classait ses papiers. Le plan de classement a donc été établi de la façon suivante. Gaston Criel étant peu connu pour son œuvre littéraire, le plan de classement propose d'abord des documents à caractère biographique, puis des documents liés aux activités de Criel dans de nombreux mouvements d'avant-garde littéraire ou artistique. On trouve ensuite les documents relatifs aux ouvrages publiés par Criel. On a choisi de respecter les dossiers déjà existants pour chaque œuvre, en rétablissant l'ordre chronologique des publications. Pour chaque œuvre, on trouvera le cas échéant un dossier consacré à la première publication, un à la réédition, et un aux remerciements pour l'envoi de l'ouvrage. Ces dossiers de remerciements présentent l'intérêt de contenir la plus grande partie de la correspondance reçue par Criel.

Les dossiers consacrés aux éditeurs de Criel et à ses connaissances viennent ensuite. On trouve dans ces dossiers des évocations qui sont autant de pistes de recherches sur des revues, des groupes littéraires qui ne sont pas représentés par ailleurs dans le fonds. Enfin, les derniers dossiers rassemblent des documents présents dans le fonds mais concernant moins directement les activités de Criel (dossier 55) et des objets ayant appartenu à Criel, parmi lesquels trois enregistrements sonores des *Lettres de mon fauteuil* (dossier 56).

Traitement de la correspondance

Le choix de ne pas constituer de dossiers de correspondance, par correspondant ou selon la chronologie, s'explique par le classement de Criel, qui mêlait systématiquement coupures de presse et lettres consacrées à un même sujet ou à une même personne (voir par exemple les dossiers nominatifs, ou les dossiers consacrés à ses relations avec ses éditeurs, mêlant souvent les questions personnelles, intellectuelles et strictement éditoriales). Ce choix implique de la part de toute personne voulant consulter un dossier qui contiendrait aussi une correspondance de demander auparavant l'autorisation des personnes que concerne cette correspondance, Madame Criel étant l'ayant droit de Gaston Criel. La recherche de l'autorisation de l'auteur de la lettre ou de ses ayants droit incombe au lecteur. La correspondance reçue par Madame Criel après le décès de son mari ne peut pas être consultée sans son autorisation.

Conventions typographiques

Les dossiers ont été en grande partie inventoriés à la pièce. Dans le cas contraire, le dossier porte un numéro, un titre, des indications chronologiques ; le nombre de pièces est indiqué. Si les indications chronologiques se rapportent aux pièces conservées et non à l'événement décrit, elles se trouvent entre parenthèses avec le nombre de pièces. Par exemple « Dossier 13 : remerciements pour l'envoi de *Swing*, 1982 (6 pièces, 1982-1983) » indique que les pièces du dossier peuvent être de 1982 et 1983. Ces indications sont suivies d'un rapide descriptif de ce qui se trouve dans le dossier.

La description de chaque pièce fait apparaître le type du document, sa date et les personnes ou les lieux concernés chaque fois que cela est possible ; elle est parfois complétée par une indication entre crochets droits [*] apportant un supplément d'analyse. Les articles de journaux sont cités comme suit : - *Titre du journal*, lieu si nécessaire, date, « Titre de l'article ». Cette présentation signale toujours un article de presse, dont la longueur varie de l'entrefilet à la demi-page. Les articles plus longs comportent l'indication du nombre de pages après le titre et les articles de grand format sont conservés dans un portefeuille à part.

Les abréviations utilisées sont : p. (page), ms (manuscrit), tap. (tapuscrit), s.n. (*sine nomine*, pour les journaux dont le titre n'a pu être rétabli), s.d.(sans date), f. (feuillet).

Annexe 4-3 : Plan de classement

1. Activités littéraires et artistiques de Gaston Criel

1.1 Dossiers biographiques

- Iconographie, 1924-1955
- Criel et la vie culturelle locale, 1966-1990
- Criel et la vie culturelle nationale et internationale
- Carrière littéraire
- Hommages posthumes à Gaston Criel

1.2 Dossiers biographiques concernant des périodes particulières de la vie de Criel

- Deuxième Guerre mondiale, 1940-1945
- Saint-Germain-des-Prés, 1945-1962
- Activités radiophoniques, 1954-1955
- Art postal, 1980-1990

1.3 Dossiers consacrés à l'œuvre de Criel

- Parution de *Swing*, 1948
- Réédition de *Swing*, 1982
- Réédition de *Swing* et parution de *Poète et ses poèmes*, 1982
- Remerciements pour l'envoi de *Swing*, 1982

- Parution de *La Grande foutaise*, 1953
- Réédition de *La Grande foutaise*, 1979
- Remerciements pour l'envoi de *La Grande foutaise*, 1979

- Parution de *Sexaga*, 1974, et de *Phantasma*, 1976

- Parution de *Circus*, 1981
- Remerciements pour l'envoi de *Circus*, 1981-1985

- Parution de *Poète et ses poèmes*, 1982-1987
- Remerciements pour l'envoi de *Poète et ses poèmes*, 1983-1984

- Photographies à l'occasion de la signature de *L'Os quotidien*, 1988
- Parution de *L'Os quotidien*, 1982-1988

- Parution de *L'Os quotidien* et de *Popoème*, 1988

- Parution de *L'Os quotidien* et de *Swing*, 1983-1989

- *Saint-Germain-des-Prés*, tapuscrit, s.d.
- *Requiem*, manuscrit et tapuscrit, s.d.
- *La Fausse quête*, tapuscrit, s.d.

- Autres textes de Criel, manuscrits, tapuscrits et imprimés

2. Relations de Criel avec ses éditeurs

- 2.1 Plasma, Pierre Drachline et Tristan Cabral, 1973-1988
- 2.2 Samuel Tastet, éditions Vrac, 1978-1990
- 2.3 Jacques Brémond, catalogues et correspondance, 1979-1989
- 2.4 Catalogues d'éditeurs, 1953-1987

3. Participations de Criel à diverses revues

Se reporter à la liste des périodiques (en cours au 21 novembre 2003) pour complément. Les périodiques sont abondamment truffés de lettres et documents divers.

- 3.1 Gustave Arthur Dassonville et *Le Brûlot*, Eric Losfeld, Christian Arthaud, 1971-1985
- 3.2 Robert Varlez, Françoise Favretto et *M25*, autres correspondances 1979-1988
- 3.3 Vincent Monteiro et *La Presse à bras*
- 3.4 Participation à diverses revues

4. Personnalités fréquentées par Criel

4.1 Classeur d'autographes (classement alphabétique)

4.2 Dossiers nominatifs

- Beach, Mary, voir Pélieu, Claude
- Bonnier, Alexandre, 1976
- Champendal, Michel, 1982-1994
- Covin, Michel, 1971-1972
- Delcourt, Christine, 1975-1988
- Duchêne, Gérard (et expositions diverses)
- Feutry, Alain, 1978-1990
- Gide, André, 1945-1946
- Giraud, Daniel, 1966-1990
- Imbert, Jacques, 1985-1988
- Ionesco, Eugène (conférence à Lille), 1980-1986
- Juin, Jacques, 1980-1986
- Louchet, Catherine, 1981-1986
- Pélieu, Claude et Beach, Mary, 1984-1990
- Roger, Jean-François, 1978-1990
- Roussel, Alain, lettres et poèmes, 1972-1983
- Vandrepote, Pierre, 1969-1980
- Venturini, Jean-Paul, 1984-1987

5. Divers

Documents touristiques

Objets (documents sonores, portefeuille de son père, boîtes...)

Annexe 4-4 : Inventaire du fonds Gaston Criel

1. Activités littéraires et artistiques de Gaston Criel

1.1. Dossiers biographiques

Dossier 1 : Iconographie, 1924-1988 (80 pièces)

1a. Photographies de Criel, 1924-1955 (23 pièces)

- « Carte souvenir de ma communion solennelle » (25 mai 1924), Gaston Criel
- Photo : « Gaston, 10 ans et 9 mois »
- 2 photos prises sur le *Queen Mary*, novembre 1950
- 2 portraits de Criel à la fenêtre du 42 de la rue Bonaparte, juillet 1953
- 3 photos, juin 1954 : la Pergola, Mabillon, avec J. Boursault
- Portrait de Criel par Mitzi Golden, août 1952
- Photo [Criel écoute un disque], juillet 1952
- 4 photos de Criel à Saint-Germain-des-Prés, juin 1955 [mention ms « Joe Schnapp »]
- 4 photos, juin 1955 [Criel à Saint-Germain-des-Prés]
- 4 photos, juin 1954 [Criel rue Bonaparte à Saint-Germain-des-Prés]
- 2 photos, juin 1954 [Criel à Saint-Germain-des-Prés]
- 2 photos, 12 janvier 1955 [Criel à Saint-Germain-des-Prés]
- Photo Saint-Germain-des-Prés, avril 1954
- Photo « Boul'Mich », mai 1953
- Photo à La Pergola, mai 1953, avec Frédérick Tristan
- 4 photos, Mabillon, juin 1954
- 4 photos, juin 1954
- Photo d'un portrait de Criel par Théo Kerg
- Photo d'un portrait de Criel par Robert Martin
- Photo et 2 photocopies du portrait de Criel par Robert Freiman
- 4 photos : Sidi-Bou-Saïd, mai 1955 ; Tunis, mai 1955 ; Gammarth, mai 1955 ; Carthage, mai 1955
- 5 photos : Italie, 1945 ; Haute-Savoie, s.d. ; Saint-Tropez [découpée], 1949 ; 2 photos s.l. s.d.
- 2 photos [garçon de ferme en Allemagne pendant sa captivité, tampon du Stalag au verso]
- 4 photos : deux sont estampillées Stalag XI A au dos. Une photo de la création d'*Humulus le muet* (pièce de Jean Anouilh mise en scène et jouée par les prisonniers)
- 4 photos et un dessin de femme, Saint-Tropez, 1949 [notes ms]
- 2 photos [parents de Criel ?]
- 2 portraits recto-verso : Criel et José Segura, par Marceau Devillers, 1961

1b. Photographies de Criel prises à Saint-Germain-des-Prés 1950-1955 et diapositive de la couverture de *Sexaga* (1974), s.d. (7 pièces)

- 2 tirages de la photographie montrant Criel à Saint-Germain-des-Prés avec, de gauche à droite, Juliette Gréco, Anne-Marie Cazalis et Boris Vian, circa 1950-55
- 4 négatifs des photos de Criel prises à Saint-Germain-des-Prés
- Diapositive de la couverture de *Sexaga*

1c. Portrait de Criel vers 1970, photocopie de dessin, signature illisible (1 pièce)

1d. Portraits de Criel et dessin de Cocteau, photocopies, s.d. (3 pièces)

1e. Photographies et dessin (3 pièces)

- Criel photographié par Michel Champendal, juillet 1988
- Photographie d'une installation [de Criel ?], s.d.
- Dessin original de Criel « la vie est un leurre ».

1f. Portraits de Criel, 1988 (32 pièces)

- 16 photographies de Criel, 1988 et s.d.
- 3 photographies d'une reproduction parue dans la presse du portrait de Criel par Harcourt
- s.n., 1988, « Les stars selon Voinquel », article de presse sur les studios Harcourt
- 5 négatifs de Criel à Saint-Germain-des-Prés et de Criel à son bureau dans une enveloppe
- 4 négatifs grand format de Criel (un portrait dessiné et trois photographies)
- Photographie de Criel, circa 1988 et deux photographies de la signature de Criel

1g. Photographies faites par Jean-Pierre Delchambre parues dans *La Voix du Nord*, circa 1980-1988 (12 pièces)

- 10 photographies de Criel par Jean-Pierre Delchambre parues dans *La Voix du Nord*, circa 1980-1988
- 2 photocopies de portraits de Criel, circa 1980-1988

1h. Portefeuille : affiches, dessins de Roger Frézin et documents de grand format

Dossier 2 : Criel et la vie culturelle locale, 1966-1990 (298 pièces)

2a. Criel et la vie culturelle locale, 1966-1990 (114 pièces)

Ce dossier comporte divers articles de *La Voix du Nord* et des documents correspondant aux articles. Les articles sont reclassés par ordre chronologique. Pour des raisons de conservation, les articles de grand format qui se trouvaient dans cet ensemble se trouvent dans le portefeuille... On trouvera aussi des lettres qui étaient classées par Criel avec les articles auxquels elles se rapportent.

- *La Voix du Nord*, 1^{er} juillet 1966, « Rencontre 66 : c'est la Xe exposition de l'Atelier de la Monnaie »
- *La Voix du Nord*, 14 octobre 1968, « Le vernissage de l'exposition des peintres contemporains du Nord ouverte aujourd'hui toute la journée »
- s.d., « Portes vivantes », tract édité par le GEL, Groupe Expérimental de Lille [pour un beffroi plus chaud : une plaisante exposition du Groupe Expérimental de Lille »]
- *Liberté*, 1^{er} avril 1975, « Aimé Devosgelaere enfin reconnu et honoré »
- *La Voix du Nord*, 19-20 novembre 1978, « Jean Callens, marchand de livres »
- Une feuille comportant une invitation (1978), et deux articles s.n., mai 1980 et décembre 1979 [Criel présent à l'émission TV « les grandes gueules » le 3 mai 1980 sur FR3]
- *Nord-matin*, 4 octobre 1978, « Éluée Miss Fretin »
- *La Voix du Nord*, 5 décembre 1978, « Criel et Senghor »

- *La Voix du Nord*, 10 décembre 1978, « Pour la troisième fois » [*Popoème* est réédité par José Millas-Martin]
- *La Voix du Nord*, 31 mai 1979, « Criel : vingt-cinq ans de critiques »
- s.n., août 1979, « Französischer Dichter besuchte Eschweiler »
- *Le Métro*, mars 1980, « Le Vieux-Lille... » (2 exemplaires)
- *La Voix du Nord*, 12 septembre 1980, « Criel à Apostrophe sans 's' »
- *La Voix du Nord*, 30 septembre 1980, « Qu'en termes étrangers ces choses-là sont dites »
- *La Voix du Nord*, 18 février 1981, « une chrysalide en hiver » [*Chrysalide* est une revue fondée à Wambrechies par Criel et Pierre Descamps]
- *La Voix du Nord*, s.d., « Les tendances profondes du poète d'Aubers » [sur Pierre Descamps]
- *La Voix du Nord*, 18 août 1981, « Le Nouveau genre de Gaston Criel »
- Photographie s.d., « Maison de la région Nord-Pas-De-Calais »
- *Le Monde*, 12 novembre 1981, « Soixante écrivains régionaux »
- s.n., "Adieu camarade Criel", 2 déc. 1981
- *La Voix du Nord*, 13 octobre 1981, "Vague à l'âme de Criel"
- *La Voix du Nord*, 4 novembre 1981, "Gaston Criel ne passera pas l'hiver"
- Portrait de Criel fait par ordinateur, 1982
- 2 lettres de Jean-Louis Meunier, 17 janvier 1983 et 10 février 1983
- Brochure présentant le CNL, Centre National des Lettres
- Lettre de Jean Gattégno [CNL], 8 mars 1983 [bourse attribuée à Criel ; une lettre du CNL, 6 janvier 1983, est agrafée]
- *La Voix du Nord*, 21 mars 1983, « *Tartalacrème* et Gaston Criel » [*Tartalacrème* est une revue littéraire locale, parution du numéro 25]
- *La Voix du Nord*, 24 mai 1983, « Ils sont cinq à parler d'un pays de vent »
- *La Voix du Nord*, 14 juillet 1983, « Au creux de son arbre... »
- *La Voix du Nord*, 19 juillet 1983, « Le XXe siècle marquera dans l'histoire du cirque »
- *La Voix du Nord*, 19 novembre 1983, « Au fond d'un parc solitaire et glacé » [entrefilet sur les revues littéraires locales *Aménophis*, *Anima* et *Tartalacrème*]
- *La Voix du Nord*, 24 novembre 1983, « Une dédicace de Frédéric Tristan, Prix Goncourt 1983 'pour Gaston Criel, mon meilleur ami' »
- *La Voix du Nord*, 6 décembre 1983, « Retrouvailles » [avec F. Tristan]
- *La Voix du Nord*, 6 décembre 1983, « Ces lignes qui sont dans la main »
- s.n., [circa 1984], sur *Circus*
- *La Voix du Nord*, 30 janvier 1984, « Création d'un centre interprofessionnel de l'économie laitière Nord-picardie [sigle C.R.I.E.L.]
- *La Voix du Nord*, 1^{er} juin 1984 [sur Pierre Descamps]
- *La Voix du Nord*, 5 juin 1984, « Criel et un nouveau magazine : *Contre-ciel* »
- *La Voix du Nord*, 7 juin 1984, « Criel-Tastet, en octobre, *L'Os quotidien* et *Swing* réédités »
- Carte postale de Claude Glaster, rédacteur à *La Voix du Nord*, juillet 1984
- *La Voix du Nord*, 7 juillet 1984, « Le Salon de Criel... »
- s.n., « Renseignements essentiels » [sur le salon de Criel de 1984], 1 f. tap.
- *La Voix du Nord*, 7 août 1984, « Un extrait dans le Magnard »
- *La Voix du Nord*, 29 août 1984 [avec *Suis-je*, poème de Criel]
- *La Voix du Nord*, 7 septembre 1984, « Cartes postales de vacances »
- [*La Voix du Nord*], 5 novembre 1984, « Poésie, quand tu nous tiens »
- *La Voix du Nord*, 16 janvier 1985, « Criel parmi les Québécois en hiver »
- *La Voix du Nord*, 28 janvier 1985, « In memoriam... *Résurrection* »
- s.n., 5 février 1985, « A Seclin, une halte de tout repos : Le Relax » [collé sur une feuille d'art postal de 1983]
- Un morceau de la couverture de *Kanal magazine* numéro 8
- *La Voix du Nord*, 13 février 1985, « Gaston Criel dans le *Kanal* »
- *La Voix du Nord*, 13 mars 1985, « Sous la neige des yeux glacent le printemps »

- *Froissart*, n°33, mai 1985, 1 f.
- Carte postale de Claude Glaster [de *La Voix du Nord*], juillet 1985
- *La Voix du Nord*, 16 juillet 1985, « La vie est un leurre »
- 1 f. tap. comportant les noms de l'équipe technique du film *Le Dernier flash*, de Philippe Lagouche, auquel a participé Criel, été 1985 [les productions Cercle Bleu sont soutenues par le Centre régional de production Cinématographique du Nord à Villeneuve d'Ascq]
- s.n., 7 août 1985, « Philippe Lagouche, un fervent de la culture américaine, tourne *Le Dernier flash* »
- s.n., 8 juin 1988 [sur les productions Cercle Bleu et Philippe Lagouche]
- *La Voix du Nord*, 9 août 1985, « le salon de Criel-sur-Mer »
- *La Voix du Nord*, 11 et 12 août 1985, « André Campos Rodriguez et Gaston Criel mis en *Pli* »
- *La Voix du Nord*, 6 septembre 1985, « Plis est de mise »
- *La Voix du Nord*, [septembre 1985], « L'espace d'une artère »
- Présentation de l'exposition organisée par Artère [à Paris], « Espace poésie peinture III », [un texte de Criel]
- *La Voix du Nord*, 8 novembre 1985, « Gaston Criel président »
- *La Voix du Nord*, 5 décembre 1985, « V^e fête du livre à Seclin : Martin-Barbaz, le théâtre et la Révolution [collé sur une feuille d'art postal de 1983, avec enveloppe agrafée]
- *La Voix du Nord*, 10 décembre 1985, « Au nom de Paris... »
- *La Voix du Nord*, 12 décembre 1985, « Une trouvaille d'artère »
- s.n., 25 décembre 1985, « Le Noël du poète et des gens » [poème de Criel sur le Père Noël]
- *La Voix du Nord*, [1985-1986], « Miss Liberty a cent ans, Gaston Criel fait son portrait en blues »
- s.n., [1985-1986], « Et Criel en *Genièvre* se fait rural... » [revue de poésie]
- *La Voix du Nord*, 20 février 1986, « Les amis de Georges (et Gaston) »
- *La Voix du Nord*, 13 février 1986, « Où l'on retrouve Saint-Germain-des-Prés »
- *La Voix du Nord*, 29 avril 1986, « Parfum d'avril à Saint-Germain-des-Prés »

- *La Voix du Nord*, 9 mai 1986, « Atlantica par Kenneth White »
- Carte de Lucien Suel, 12 octobre 1986 [Criel lit Céline]
- *La Voix du Nord*, 15 octobre 1986, « Callot, Criel, Papeghin : voyage en littératures » [Criel lit Céline]
- *La Voix du Nord*, [1986], « Tant que l'on fera la fête du livre »
- Carte postale de Claude Glaster, 20 octobre 1986
- *La Voix du Nord*, 18 décembre 1986, « Une rencontre écrivain-éditeur et le libraire ? » [Criel avec l'éditeur Jacques Brémond]
- *La Voix du Nord*, 31 janvier 1987, « Foldaan : des écrivains d'ici en forme de porte-bonheur »
- 2 lettres de Noël Simsolo, 21 mars 1987 et s.d.
- *La Voix du Nord*, 7 et 8 juin 1987, « Fric, Frac, floc... »
- *La Voix du Nord*, 11 juin 1987, « A tout va : un Polder pour Criel »
- s.n., juillet 1987, « Le salon de Criel : dès le 25 juillet »
- *La Voix du Nord*, 21 juillet 1987, « C'est la nuit que G.C. vit »
- *La Voix du Nord*, 20 octobre 1987, « Criel G.R.A.P. et déni » [Criel écrit pour un recueil publié par le Groupe de Recherches d'Arts Plastiques de Douchy-les-Mines]
- Bulletin de souscription et lettre à en-tête du G.R.A.P., circa 1987
- Lettre d'Alain Leduc [G.R.A.P.], mars 1987
- s.n., [1987], [VI^e fête du livre à Seclin]
- *La Voix du Nord*, 5 novembre 1987, « Criel fait la foire »
- *La Voix du Nord*, 5 février 1988, « Une réédition inattendue, une édition étonnante » [Criel et Guy Ferdinande]

- *La Voix du Nord*, 27 février 1988, « Criel au Boulevard »
- *La Voix du Nord*, 26 mai 1988, « Le must de la maison de quartier »
- *La Voix du Nord*, 7 juillet 1988, « Et un 'espresso', un, pour Criel »
- *La Voix du Nord*, 27 juillet 1988, « Bientôt le 20^e salon de Criel »
- *Presse-actualité*, octobre 1988, article de Claude Glaster citant Criel
- s.n., janvier 1990, « Les obsèques de Gaston Criel »
- *Le Monde*, 9 janvier 1990, « Mort de Gaston Criel » de Pierre Drachline
- *Libération*, 11 janvier 1990, « Mort d'un poète »
- *La Voix du Nord*, 27 janvier 1990, « Il est mort le poète »
- *La Voix du Nord*, 17 février 1990, « Gaston Criel dans le Dépli amoureux »
- *La Voix du Nord*, 19 février 1990, « Encore un peu de Gaston... »
- Carte postale envoyée par Criel à Jean L'Anselme depuis les Etats-Unis en 1950 [Jean l'Anselme a offert cette carte à Madame Criel en 1990]
- *La Voix du Nord*, février 1990, « Criel redécouvert ou l'édition déchaînée »
- Invitation à un hommage à Gaston Criel, 21 mars 1990, Beuvry-les-Béthune
- une feuille comportant trois articles d'hommage, mars 1990
- *La Voix du Nord*, 21 avril 1990, « Criel : on en parle à Paris »
- *Le Magazine littéraire*, avril 1990, « Gaston Criel »
- *Liberté de l'Est*, 8 mai 1990, « Mais où Fossey va-t-il les chercher ? »

2b. Criel et l'Atelier de la Monnaie (Lille) ; *Ecrits sur la peinture, 1964-1988 (19 pièces)*

- *Ecrits sur la peinture*, articles critiques de Criel, 1f. ms, 10 f. tap., s.d., 1976, 1987 [Atelier 64, Atelier 66, le GEL, Groupe Expérimental de Lille, Alexandre Bonnier, Mahdjoub Ben Bella, Pierre Olivier, Jean-Claude Chevalier, Marco Slinckaert, Jean Parsy, Joël Capella Lardeux, Roger Frézin]
- Catalogue de l'exposition de Joël Capella-Lardeux, « Éléments pour une sémiotique III », 1982
- 4 textes de Criel, [dont 1 f. de *Noroscope* n°0, revue-tract signée Criel en 1971]
- Présentation de *Il n'y a plus de firmament*, d'Antonin Artaud, Atelier théâtral du Drap d'Or, saison 1975-1976, 5 f. tap.
- Curriculum vitae de Jean Parsy (fondateur de l'Atelier de la Monnaie) et lettre de Jean Parsy agrafée, 1988
- Rencontre 66, programme
- Atelier de la Monnaie, 7^e rencontre [1964], programme

2c. Expositions visitées par Criel dans la région Nord [dossier intitulé « expositions Lille Lens »], 1967-1977 (30 pièces)

Invitations, affichettes, articles de presse, catalogue d'expositions ayant eu lieu dans l'agglomération lilloise et dans la région.

2d. Expositions et manifestations culturelles diverses, 1978-1999 (15 pièces)

2e. Théâtre et musique, 1988-1989 (3 pièces)

Programme pour la pièce de Tadeusz Kantor, *Cricot2*, programme d'un concert à l'opéra de Lille (2 pièces). Un numéro du *Journal des lettres et de l'audio-visuel* de la Société des Gens de Lettres, hiver-printemps 1982-1983 (truffé) se trouvait initialement dans ce dossier. Voir la liste des périodiques.

2f. Documents divers sur la région Nord, 1967-1988 (65 pièces)

Ce dossier factice a été composé de documents qui ne se trouvaient dans aucun dossier. On y trouvera un catalogue d'exposition de Baudouin Luquet (Calais, 1984) et une documentation relative à l'Office Régional de la Culture et de l'Éducation Permanente (ORCEP). Voir aussi le guide édité par la

Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) du Nord-Pas-de-Calais en 1986, *Des revues, quelles revues ? 23 revues littéraires et poétiques dans le Nord-pas-de-Calais.*

2g. Programme des *Parents terribles* au TPF du Nord, 1971 (1 pièce)

Ce programme comporte un texte de Criel.

2h. Journée de la poésie à Douai, 1986 (2 pièces)

2i. Salon international du collage, 1985-1986, La Chapelle-d'Armentières, Nord (11 pièces)

Articles de presse de 1985 et 1986 sur l'organisateur du Salon, Patrick Berson et catalogue en fiches du Salon de 1986.

2j. Club Elvis Presley de Seclin (38 pièces)

- Dossier Elvis : catalogue et lettres de l'association Elvis de Seclin (circa 1980), 35 f., un article sur Elvis, s.d.
- Photocopie des résultats du baccalauréat, s.d. (Sterckeman Sébastien)
- Photographie de Warren Beatty, 10 décembre 1977

2k. Portefeuille : 26 articles de presse de grand format, 1966-1990

Dossier 3 : Criel et la vie culturelle nationale et internationale (163 pièces)

3a. Expositions diverses, 1966-1998 (11 pièces)

- Catalogue de l'exposition « le Centenaire de Pierre Bonnard », Louvre, 1966
- Invitation à l'exposition Raul França, mai juin 1979 (supplément à la revue *Vrac*)
- Programme du 6^e festival de poésie nue, Suresne, avril 1980 (supplément à la revue *Zebedis* n°7)
- Présentation de l'exposition « Wyndham Lewis et le vorticisme », juin septembre 1982, 2 exemplaires
- Carton d'invitation de l'exposition de Trémeau, mars avril 1985
- Présentation de la revue « Qu'ils crèvent, les artistes ! » de Tadeusz Kantor, avril 1987
- Carton d'invitation salon du livre, 1988
- Carton d'invitation exposition Vanarsky, juin 1998

3b. Documents divers sur l'art, 1957-1992 (55 pièces)

Documents consacrés à des expositions, à des hommages, à Braque, Picasso, Picabia, Cocteau et al.

3c. Dossier Picasso, 1966-1986 (27 pièces)

Articles de presse sur Picasso, sa mort (1973), la mort de Jacqueline Picasso (1986) la succession du peintre. On a joint à ce dossier un article de *Paris-Match*, s.d., sur Paloma Picasso.

3d. Documentation sur la musique expérimentale allemande [circa 1980] (5 pièces)

- Liste d'œuvres de musique expérimentale, juin 1982
- 4 publicités pour des œuvres de musique expérimentale, s.d.

3e. Programme du *Train immobile* de Frédérick Tristan, 1983 (1 pièce)

3f. Correspondance, 1978-1981 (28 pièces)

- Invitation à la projection des courts métrages de Marc Bernol, 8 mars 1980
- 3 photographies de Vincent Dubourg, avec textes de Bernard Dubourg datés de 1980
- *Damned*, « bimestriel d'expression et de libre création », s.d.
- Lettre de Thérèse Houët, 8 novembre 1975
- Lettre de Jean-Pierre Balpe, 5 mai 1976, avec peinture originale
- Lettre d'Alain Mercier, pour la revue *Evoché*, 6 septembre 1978 [remerciement pour *Phantasma* et au sujet de Christine Delcourt]
- Lettre de Patrice Renault, 26 novembre 1978
- Lettre de Gérard Lemaire, 28 décembre 1978
- Lettre de Georges Renoy, 28 décembre 1978
- Lettre de Joël Guigné, 28 décembre 1978
- Lettre de Philippe Dumaine, 16 mai 1979 [cite Pierre Drachline]
- Lettre de Jimmy Lallement, 28 juin 1979 [sur l'actualisation d'une critique radicale]
- Lettre et carte de Lydia Claude-Hartman 18 août et 16 septembre 1979
- Lettre d'Henri Bordillon [les Amis d'Alfred Jarry], 19 octobre 1979
- Lettre du 20 décembre 1979, signature illisible
- Lettre d'Huguette Verbruppen, 11 janvier 1980
- Lettre du 15 mai 1980, signature illisible
- Lettre de Robert Boudet [éd. Vrac], 5 octobre 1980
- *Nord-éclair*, 4 août 1979, « Pierre Descamps à la découverte de nos terroirs secrets »
- Lettre de Bernard Dubourg, 18 octobre [année ?]
- Lettre de Germaine Chamayou, 9 avril 1980, 2 p. et texte « Le mot fait la chose, notre imagination aidant Dieu », Germaine Chamayou, 2 p.
- Lettre de Thierry Benoist, 14 avril 1980
- Lettre de Thierry Benoist, 23 août 1980
- 5 lettres de Chantal Metzner, du 6 octobre 1980 au 21 janvier 1981 [sur Danièle Sarréra]
- Lettre de Joël Guigné, 15 janvier 1981
- Lettre de Benjamin Vitry (« de son vrai nom Antoine Schaeffer »), 8 avril 1981, avec une page imprimée donnant des éléments biographiques et bibliographiques

3g. Divers, 1952-1999 (36 pièces)

Ce dossier rassemble les documents qui n'appartenaient à aucun dossier. Invitation pour l'exposition sur Pignon, mai 1970. Invitation pour l'exposition de John Alcom, décembre 1971. Invitation pour l'exposition de Magnelli, 1981-82 avec un article de 1981. Carte de visite de Dolorès Bordon, Belgique. 2 cartes postales de Marjan, une lettre de Paul Février, 1952 ; une lettre de Claude Pélieu, 1988 ; 3 cartes postales (signature illisibles) ; une invitation à une conférence s.l., s.d., 2 articles sur les Indiens ; un article sur James Bond ; documentation sur Tadeusz Kantor, sur la mort de Dubuffet ; 4 articles sur la mort de Simone de Beauvoir ; une photographie du Narval (10 avril 1968), photographie non identifiée. 4 feuilles de papier à en-tête « Gaston Criel ».

Dossier 4 : Carrière littéraire de Criel, 1944-1988 (126 pièces)

4a. Rapport de l'Académie française sur les concours littéraires, 1944 (1 pièce)

4b. Criel et Art K. d'Déemi, 1946 (2 pièces)

- Invitation pour la pièce *Le Manoir enchanté*, 1946

- Affiche d'exposition et annonces de diverses expositions

4c. Criel et *Le Bœuf sur le Toit*, juin 1946 (1 pièce)

- Programme de *La Grande nuit africaine* [comporte un texte de Criel]

4d. Cartes d'adhésion et invitations, [1947-1954] (13 pièces)

- Brochure du Saint-James bar/salon de thé, 1947
- Centrale NRJ (Carte Membre Actif)
- Programme Salon de Poésie de Tunis, 1954
- Manifeste de l'Épiphanisme
- *Flammes* : Bulletin d'information des éditions Flammarion, *Colette toute entière* [à signaler : Paul Guth et Guy des Cars signent des articles dans ce bulletin]
- Carte pour le premier anniversaire de l'Épiphanisme
- Carton d'invitation pour le Corbusier
- Carte de membre de Lettres de France
- Carte du Parti Pacifiste Internationaliste
- Carte des Amis du cinéma
- Carte de presse « grande semaine de la chance », laissez-passer permanent
- Carte Ciné-Club du quartier Latin
- Carte de la librairie de l'Escalier

4e. Invitations, [1957-1958] (4 pièces)

- Exposition Maximilien Luce (invitation)
- Le Club de radio de la Maison des lettres (invitation)
- Expositions des oeuvres de C.P.Paul Frerejean, composition en cire [comporte un texte de Criel. s.d.]
- Invitation au Théâtre du Tertre, pour *Les Gus*

4f. Criel directeur littéraire des Éditions Universitaires de France (2 pièces, 1947-1949)

- Éditions Universitaires de France : bulletin de souscription [Criel est Directeur littéraire des EUF en 1947-48]
- « M. Raymond Bindelle qui croit à la gendeletrie et paye son éblouissement... », extrait de *Pourquoi pas*, 2 décembre 1949 [satire citant Criel directeur littéraire des EUF]

4g. Criel signe le manifeste *Cause*, 1947 (1 pièce de 2 f.)

- *Cause : le surréalisme est une cause libre*, 1947, 1 p. tap.

4h. Criel et le Surréalisme ; Criel et le Lettrisme, [1947] (4 pièces)

- *Le Jardin sous la pluie*, poème de Criel, 1 p. tap.
- *Iglou*, poème de Criel, 1 p. tap.
- Pour la Poésie : causerie Arthur Rimbaud par Pierre Robin
- « Mettez la vie en cause », 18 juillet 1947 [article sur le manifeste surréaliste *Cause*]
- « Le salon d'automne a refusé d'exposer les peintures lettristes », manifeste s.d.

4i. Criel et l'Épiphanisme [avec Hervé Bazin et le groupe « La Coquille », 1948] (3 pièces)

- Galerie Bellechasse, première manifestation épiphane
- 2 feuilles d'invitation envoyées par le groupe de « La Coquille » [Hervé Bazin], 1948

4j. Salons de poésie, Belgique et France, 1950-1963 (11 pièces)

- La Sirène, arts et artisanats contemporains, Bruxelles, 1950
- La Sirène, arts et artisanats contemporains, Bruxelles, 1951
- « 2 fois 10 », catalogue édité par La Sirène, 1951
- Lettre de Andrée Appercelle pour le Club de la Licorne [salon de Grenoble, 15 juin 1962]
- 5^e salon de la poésie : Grenoble, 23 juin 1963
- 10^e salon de la poésie - Paris, théâtre du Tertre 1962
- 11^e salon de poésie : Galerie de la Baume Paris - mars 1963
- Photo du dessin de Jean Cocteau (« la Fausse Quête »)
- Photo du poème ms *Swing*, signé Ribemont-Dessaigues

4k. Prix littéraires [Criel est lauréat ou membre du jury ; dont prix Xavier Forneret, prix de l'humour noir], 1956-1968 (72 pièces)

Le classement chronologique ou par prix est rendu impossible par les montages collés de plusieurs articles sur une même feuille.

- *Combat*, 17 septembre 1956
- *Arts*, 18 septembre 1956
- Lettre et carton d'invitation à l'attribution du grand prix de l'Humour noir
- Lettre : grand prix de l'humour noir 1957, prix Xavier Forneret
- *Combat*, 2 mai 1957
- *Bibliographie de la France*, 22 février 1957, guide des prix littéraires
- *Le Parisien Libéré*, 12 juin 1959
- *Le P. G.*, « Gaston Criel, KG 51 »
- s.n., s.d., « Gaston Criel : K. G. 51 »
- s.n., s.d., « Vincent Monteiro, *Poésie pas morte. Notes suivent*, Salon de Poésie 1953 »
- *Impressions*, avril 1953
- *Monde Nouveau*, n° 69, « Rose des vents poétiques »
- *Le Parisien Libéré*, 17 mars 1953
- *Le Rouergue Républicain*, 15 et 16 mars 1953
- *Le Goéland*, Paramé, 03 mars 1953
- *Le Divan*, avril 1953
- *Nord-Automobile*, juillet 1953, Roubaix
- *La Revue socialiste*, février 1954
- Lettre d'Antonio Corsaro, 1953
- *Les Nouvelles littéraires*, Jean Rousselot, 16 juillet 1953
- Lettre, Paris 15 Place du Panthéon, (signature illisible)
- Carte de visite de Béatrix Beck, 1953
- Lettre de Frédéric Tristan, 19 février 1953
- Carte signée Jacques, *Preuves*, 13 avril 1953
- Lettre du 24 février 1953 (signature illisible)
- Lettre de Jean L'Anselme, s.d.
- Lettre de Mlle M. Roux, s.d.
- *Le Thyrses Uccle Bruxelles*, 1^{er} janvier 1957, « Chet Baker, Calder du jazz », article de Criel
- Le Club du « Radar », prix « Paneuropa », 2 articles
- « Le prix Xavier Forneret 1955 »
- *Les Potins de la Commère*, juin 1951
- *Air de Paris*, 11 octobre 1955
- Bandeau Grand Prix de l'humour noir, Xavier Forneret 1957
- Lettre non datée de Marie-Louise Guibal
- Lettre de Jean Maton [jury du prix Forneret], Orléans le 20 septembre 1957
- Lettre : Grand Prix de l'Humour Noir 1957
- « Prix Xavier Forneret », article s.n., s.d.
- Attribution des grands prix de l'Humour Noir Xavier Forneret et Grandville 1957

- Attribution des grands prix de l'Humour Noir Xavier Forneret et Grandville 1958
- *Marginales Uccle Bruxelles*, décembre 1956
- *Le petit Grapouillot*, mai 1957
- *Pandiffusion*, juin 1956
- *Cahier du Sud*, Marseille, 1956
- *Lumières*, août 1956
- *Azur Tanger*, mai 1956
- Lettre de Ralph Messac, 3 octobre 1957 [RM fait appel à Gaston Criel pour favoriser un candidat]
- *Bibliographie de la France*, 6 avril 1956
- *Nord-Matin*, Lille, 23 mai 1956
- *Revue Indépendante Golfe-Juan*, mai 1956
- *Courrier de Liège*, 1948
- *La Sicilia Catasnia*, 4 octobre 1952
- *Opéra*, 9 mars 1948
- *L'Agent de liaison*, « Monteiro-Perruchot-Criel », 20 décembre 1948
- *Les Cahiers Luxembourgeois*, s.d.
- *Mercur de France*, 1^{er} avril 1953
- *Carrefour*, mercredi 12 mai 1968
- *Figaro Littéraire*, 29 janvier 1949
- *Marginales*, janv/fév/mars 1950
- *Opéra*, 30 mars 1949
- *Le Phare*, « Max Jacob expose », 30 décembre 1951
- *Climats*, 20 mai 1949
- *Nord Industriel et Commercial*, Lille, 12 février 1949
- *L'Unique*, Orléans, février 1955
- *Le Libérateur Bourg*, 18 mars 1956
- *Azur Tanger*, mars 1956.
- *L'Humanité*, 27 février 1956
- *Azur Tanger*, décembre 1955
- *Courrier des marches Ceintrez* (M et M) n° 39, 4^e trimestre 1954
- *L'aile et la plume*, Nice, avril 1956
- Lettre de Louis Rieffel, Paris, le 24 juin 1957
- Lettre Marcel Brun, 5 avril 1959
- Lettre Marcel Brun, 25 mai 1958
- Lettre, s.n., s.d.
- Lettre de Jacques Krafft, Paris, 14 août 1956
- Une page de revue, avril-mai 1958
- Une page de revue « Présence de *France-Asie* »
- *L'Unique*, Orléans, novembre 1954
- Page de titre de *L'Afrique Vivante*, Pierre Béarn, juin 1955 ; dédié à Criel par l'auteur, « son compagnon du Boul'mich' »
- *La Tour de Feu*, n° 40, hiver 54, deux f. 149 à 152
- *Bulletin d'information du Centre d'Amitié Internationale*, mars 1955
- Lettre non datée (signature illisible) [sur KG]
- *Bibliographie de la France*, 22 février 1957
- Guide des prix littéraires
- *France-Asie*, mars 1953 n° 82, 4 p., « Le vrai visage de la jeunesse intellectuelle française » par Jean Rousselot
- *Revue Palladienne*, décembre 1949, 3 p., « Petite histoire de l'Épiphanisme », par Michel Ragon
- *Bibliographie de la France*, 22 février 1957, « Guide des prix littéraires »
- s.n., « Résistant, journaliste et romancier », s.d. [sur le prix Max Barthou]
- *Octobre*, extrait de *Poésie*
- *La Tour de Feu*, n°39, Hiver - Printemps 1953, 2 p.

- « Le trait d'union : quelques aspects de la poésie contemporaine », signé Tristan Maya
- Une page de livre, s.n.s.d.
- Lettre de Michel Velmans, 17 janvier 1956.
- *Le Républicain du Haut Rhin*, Mulhouse 19 juin 1948
- *Le Soir*, Bruxelles 20 mai 1948, « Mystification » [une plaisanterie littéraire de Criel]
- *L'Information*, Liège n° 211 du 22 au 28 mai 1948 [une plaisanterie littéraire de Criel]
- trois articles, s.n., juin 1948
- *France-Soir*, s.d.
- *Carrefour*, 12 mai 1948
- Service librairie n°190, 25 mai 1948

4l. Livret tap. Avec notes ms récapitulant la carrière de Criel, 1957-1964 (1 pièce)

4m. Criel sociétaire de la Société des Gens de Lettres, 1984 (6 pièces)

4n. Criel reçoit le prix Foulon de Vaulx, 1988 (5 pièces)

Dossier 5 : Hommages posthumes à Gaston Criel (174 pièces)

5a. Dossier de presse et documents posthumes, août 1990-décembre 1998 (62 pièces)

- Photographie s.d. [un chanteur, fotogr. Philippe Lagouche]
- s.n., 26 août 1990, « Nord rend hommage à Gaston Criel »
- *La Voix du Nord*, novembre 1990, « Criel : des signes surréalistes pour un 'inoublié' »
- *La Voix du Nord*, novembre 1990, « 'Halte à l'immobilisme' rend la monnaie de sa pièce à Gaston Criel »
- *La Voix du Nord*, janvier 1991, « Une place particulière pour Criel dans *L'Histoire de la poésie du XXe siècle* de Robert Sabatier »
- *La Voix du Nord*, 5 janvier 1991, « Il y a un an... Gaston Criel »
- Programme : journée nationale de la poésie, 23 mars 1991, bibliothèque de Seclin
- *La Voix du Nord*, mars 1991, « A Seclin, intellectuel succès certain »
- *La Voix du Nord*, mars 1991, « Une grande journée de poésie »
- *La Voix du Nord*, 3 avril 1991, « Poésie : Criel encore et toujours »
- *La Voix du Nord*, 12 mai 1991, « Dans la presse »
- *La Voix du Nord*, 25 septembre 1991, « La Mort du psychanalyste »
- *La Voix du Nord*, 28 octobre 1991, « Un inédit de Criel...en attendant l'hommage »
- *La Voix du Nord*, 16 novembre 1991, « Quels noms leur donner ? »
- *La Voix du Nord*, 17 novembre 1991, « Le cœur à l'assaut de la raison »
- *La Voix du Nord*, 10 décembre 1991, « Les mots de Gaston »
- Invitation à un hommage à Criel le 12 décembre 1991 à Seclin
- *La Voix du Nord*, 18 décembre 1991, « Les Mots dits de Gaston le maudit »
- *La Voix du Nord*, 23 décembre 1991, « Noël pour Gaston »
- *Contrapunct*, n°50, 13 décembre 1991 [revue littéraire roumaine, 16 p.]
- *La Voix du Nord*, 31 janvier 1992, « Le Génie des Carpathes »
- « Signature du livre de Mariana Marin », 22 février 1992, 2 p.
- Photocopie de la dédicace « à la mémoire de Gaston Criel », Mariana Marin
- *La Voix du Nord*, 28 février 1992, « Le Verbe de Mariana sort de l'ombre »
- *La Gazette de Seclin*, mars 1992, « Il s'en est allé 'sans rien dire' »

- *La Voix du Nord*, avril 1992, « La 'Parenthèse' ... sous les plumes seclinoises »
- [*La Voix du Nord*], août 1992, « Gaston Criel : rencontre avec un voisin peu ordinaire »
- *La Voix du Nord*, octobre 1992, « La Fureur d'ouvrir (officiellement) les parenthèses »
- *La Voix du Nord*, 18 septembre 1993, « Tous les garçons s'appellent Gaston ! »
- Hommage à Gaston Criel, 30 septembre 1993 [exposition à la bibliothèque de Seclin, du 21/09 au 02/10]
- Photocopie s.d., « Gaston Criel » [hommage]
- *La Voix du Nord*, s.d., « Bien le bonjour de Gaston ! »
- Couverture de *Nord'*, n°24, décembre 1994
- Photo et carte de la bibliothèque de Seclin : remerciements
- *La Voix du Nord*, 5 mars 1995, « Un Criel en « Nord » massif »
- *Le Grand Nord !*, s.d., 1 p. [articles de Denys-Louis Colaux]
- *Élégie à papa Criel*, Guy Ferdinande ; *Frère en Criel*, Denys-Louis Colaux, 4 p.
- 8 photos légendées « Atelier de l'Agneau », [marché de la poésie, place Saint-Sulpice, Paris, 24 juin 1995]
- Une feuille imprimée *Oublie ça papa !* [une « vie de Criel » par Michel Champendal] avec photographie collée
- Enveloppe datée du 8 février 1992
- Carte postale vierge
- Feuille de papier à lettres vierge
- Invitation « Hommage au poète », 16 septembre 1997, 3 exemplaires
- Une feuille, collage « hommage au poète »
- *Sortir*, 16 septembre 1996 [1997 ?], 1 p.
- Une coupure de presse, s.n. [1997]
- Article, s.n. [1997]
- *La Voix du Nord*, 20 septembre 1996 [1997 ?], « L'Hommage des peintres au poète »
- s.n., [1997], « Le Révolté permanent »
- Invitation, 4 octobre [1997]
- *La Voix du Nord*, 10 octobre 1997, « le Jour où G. Criel a décroché le pompon »
- *Nord Éclair*, 15 octobre 1997, « Une kyrielle de petits Criel »
- *Seclin magazine*, novembre 1997, « Un écrivain reconnu par les plus grands », 1 p.
- Lettre de Geneviève Tournouër, bibliothèque municipale de Lille, 29 octobre 1997
- Portrait original (encre bleue) de Criel par Marceau Devilliers
- 2 photographies du vernissage à la mairie de Lille, 16 octobre 1997
- s.n., s.d. « Les couleurs de l'automne »
- Photocopie de la couverture du livre de Jean-François Roger consacré à Criel
- s.n., s.d., « Criel, le vagabondage en liberté »
- s.n., décembre 1998, « Parterre verbal », 1 p.

5b. Dossier de presse et documents posthumes, 1990 et s.d. (4 pièces)

- *Les Provinciales*, 7 décembre 1990
- *La Voix du Nord*, 20 mars 1990, « Un hommage à Gaston Criel »
- Photocopie d'un portrait de Criel
- Feuille de messe dactylographiée, s.d. [cérémonie de profession de foi]

5c. Condoléances adressées à Mme Criel et correspondance après 1990. Ne pas communiquer sans autorisation écrite de Mme Criel. (108 pièces).

1.2 Dossiers biographiques concernant des périodes particulières de la vie de Criel

Dossier 6 : Criel prisonnier de guerre, 1940-1945 (78 pièces)

6a. Documents sur le Stalag XI A, 1940-1946 (19 pièces)

- Programme du Gala littéraire et musical du 27 avril 1940, « Le colis des artistes-écrivains et étudiants mobilisés », avec le timbre « geprüft Stalag XI A »
- s.n., pp. 7-10 d'une revue sur les animations culturelles dans les camps de prisonniers
- Tract du Cercle « Arts et lettres » pour annoncer la 318^e Matinée d'art au studio Jane Hyrem : conférence sur les poètes prisonniers, dont Gaston Criel, avec nom des poètes, acteurs, musiciens, chanteurs impliqués dans cette manifestation.
- Carte d'invitation pour l'exposition « la Captivité de guerre », 2 mai 1945 ; organisée par le comité d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale
- « La Captivité de guerre », 2 f. émanant de la présidence du Conseil et présentant les objectifs et le contenu de l'exposition
- Article s.n., s.d., sur les réalisations littéraires dans les camps de prisonniers
- *Confluences*, Lyon, n°28, s.d., sur les poètes prisonniers
- s.d., « Poésie quand même ! », article de Jean-Pierre Loriette, prisonnier au Stalag XI A
- *Le Goëland*, Saint-Malo, juillet-août 1943, sur les poètes prisonniers
- *Formes et couleurs*, Lausanne, 1944, sur les *Cahiers littéraires du Stalag XI A*, article de Paul Rousset) et sur *Fontaine*, revue résistante
- *Toute la France*, 4 mai 1944, « Vie dans les camps : évasions spirituelles »
- *L'Information universitaire*, 20 mai 1944, 4 p.
- *Toute la France*, 11 juin 1944, « Réveil du poème »
- *Poésie 45*, février-mars 1945, parution de Poètes prisonniers, tome II
- *Poésie 45*, février-mars 1945, sur les cahiers littéraires du stalag XI A, avec un poème de Philippe Dumaine
- s.n. [*Paris-Match* ?], s.d., « c'est le 25 avril que se fait la jonction entre l'Armée Rouge et les troupes américaines », avec la mention manuscrite : « Libérés 1/2/3 mai 1945 – Paris 10 mai 1945 »
- *Le Parisien libéré*, 30 juillet 1945, « La Presse des barbelés : ce que furent les journaux des camps », par Claude Bellenger
- *L'Écho de la presse*, février 1946, sur « Les Vivants, cahiers publiés par des prisonniers et des déportés »
- *La Gazette des Lettres*, 2 mars 1946, extrait de l'article « panorama de la littérature de captivité »

6b. Exposition « L'Âme des camps » à Paris, août 1944 (3 pièces)

- Programme des manifestations du 5 au 20 août 1944, portant le timbre « geprüft » du Stalag
- 2 billets de « Lagergeld », monnaie en vigueur dans le camp, de 50 Reichspfennig et 1 Reichsmark

6c. Création de la pièce *Humulus le Muet* de Jean Anouilh au Stalag XI A, 1944 (12 pièces)

- Chemise cartonnée présentant la pièce (page de titre, présentation de la pièce par Criel, aquarelle originale *Le Jardin*, V. Gourine)
- Lettre collée de Jean Anouilh

- *Humulus le Muet*, texte de la pièce avec dessins de Raymond Peynet
- Carte de vœux peinte par Luigi Ciani
- Cartel dactylographié
- Chemise comportant le programme de la pièce, avec nom des acteurs et des « techniciens », aquarelle originale *La Route*, V. Gourine
- 4 photos de la représentation
- Aquarelle originale *Le Salon*, V. Gourine
- Aquarelle originale représentant la salle le soir de la représentation, V. Gourine

6d. Association de prisonniers « Pour la poésie » animée par Criel (9 pièces, 1943-1946)

« Pour la poésie » est un « cercle créé à Lille en 1939 pour la défense et l'illustration de la poésie « nécessaire ». Renoué entre les barbelés pour lutter contre le temps perdu » (voir la deuxième pièce du dossier).

- Modèle de carton d'invitation fabriqué et signé par Criel, vraisemblablement adressé à ses compagnons du Stalag, pour une « revue » le 19 juin 1943.
- Programme de l'exposition d'art des 3-4 juin 1944, avec programme musical du vernissage, et liste des 35 artistes prisonniers arméniens, belges, français, italiens, polonais, russes présentant leurs œuvres. Dédicace de Fernand Aubecq, « à la recherche de mon quatrième instrument »
- Pochette cartonnée comportant une photographie de Criel datée du 4 avril 1944, les signatures de ses compagnons de captivité et le programme d'expositions, de lectures, conférences, concerts et représentation théâtrale (*Humulus le Muet*, le 22 octobre 1944) du cercle pour les années 1943, 1944, 1945. Ernest Degrange, Marcel Carrier, Jean-Pierre Loriette, Raymond Madru, Boris Nazarian, Fernand Aubecq, Jacques Gabriels-Rouane et al. (signature illisibles) sont avec Gaston Criel membres du cercle.
- 3 billets de « Lagergeld », monnaie du camp, de 1 Reichspfennig, 2 Reichsmark, 10 Reichsmark.
- Livret des textes de Philippe Dumaine, « Présentation des œuvres d'André Bellevier, André Frénaud et Gaston Criel » et de Marc Blancpain, « Présentation des œuvres de Haedrich et Claude-Armand Masson », conférences données dans le cadre de l'exposition « L'Âme des camps [5-20 août 1944]
- Lettre de R. Lecotté, bibliothécaire au Centre d'Histoire contemporaine de la Bibliothèque nationale, le 28 mai 1946, remerciant de l'envoi d'une collection des *Cahiers littéraires du Stalag XI A* et d'une collection des *Vivants* à la Bibliothèque nationale
- Lettre de l'administrateur général de la Bibliothèque nationale, le 29 mai 1946, remerciant de l'envoi de la collection des *Cahiers littéraires du Stalag XI A*.

6e. Collection complète des Cahiers littéraires du Stalag XI A, février 1944-avril 1945 (15 pièces)

- Cahier n°1, 29 février 1944, dactylographié. 14 pages, illustré en couleurs. Tirage à 80 exemplaires dont 50 sous couverture illustrée.
- Cahier n°2, 31 mars 1944, dactylographié. 12 pages, illustré. Tirage à 80 exemplaires dont 50 sous couverture illustrée.
- Cahier n°3, 30 avril 1944, dactylographié. 12 pages, illustré en couleurs. Avec en première page les remerciements de Paul Valéry, Luc Durtain, Jean Paulhan et Philippe Dumaine pour l'envoi du premier numéro des *Cahiers*. Tirage à 80 exemplaires dont 50 sous couverture illustrée.
- Cahier n°4, 31 mai 1944, dactylographié. 12 pages, illustré en couleurs. Avec en première page les remerciements de Georges Duhamel, Albert Béguin, Jean Paulhan, Philippe Dumaine et Henri Bocquier (cahier *Plein Vent*, à l'Oflag XVII A). Tirage à 80 exemplaires dont 50 sous couverture illustrée.

- Cahier n°5, 30 juin 1944, dactylographié. 14 pages, illustré. Avec les témoignages de Claude Bellanger, Jean Bouhier, Charles Delaunay, et al. Tirage à 80 exemplaires dont 50 sous couverture illustrée.
- Cahier n°6, 31 juillet 1944, dactylographié. 12 pages, illustré. Avec un texte inédit de Georges Duhamel. Tirage à 80 exemplaires dont 50 sous couverture illustrée.
- Cahier n°7, 31 août 1944, dactylographié. 12 pages. Messages de Paul Claudel, Luc Durtain, Claude Bellanger, Julien P. Monod, Denys-Paul Bouloc, la Société des Gens de Lettres, Ernest Prévost pour la Société des poètes français. Tirage à 80 exemplaires dont 50 sous couverture illustrée.
- Cahier n°8, 30 septembre 1944, dactylographié. 14 pages, illustré. Avec trois messages de Genève (voir institutions et signatures). Tirage à 80 exemplaires dont 50 sous couverture illustrée.
- Cahier n°9, 31 octobre 1944, dactylographié. 12 pages, illustré en couleurs. Avec notes manuscrites. Tirage à 80 exemplaires dont 50 sous couverture illustrée.
- Cahier n°10, 30 novembre 1944, dactylographié. 12 pages, illustré. Avec notes manuscrites. Tirage à 80 exemplaires dont 50 sous couverture illustrée.
- Cahier n°11, décembre 1944, imprimé. 12 pages, illustré en couleurs ; œuvres originales. Tirage à 1000 exemplaires non numérotés et 50 sous couverture illustrée.
- Cahier n°12, 31 janvier 1945, dactylographié. 8 pages, illustré. Tirage à 50 exemplaires sous couverture illustrée.
- Cahier n°13, 28 février 1945, dactylographié et autographié. 16 pages, illustré en couleurs ; œuvre originale. Tirage à 30 exemplaires sous couverture illustrée.
- Cahier n°14, 31 mars 1945, dactylographié et autographié. 16 pages. Tirage à 20 exemplaires sous couverture illustrée.
- Cahier n°15, avril 1945, imprimé. 12 pages, illustré en couleurs. Œuvres originales. Tirage à 1000 exemplaires non numérotés et 30 sous couverture illustrée avec œuvre originale de Vincent Gourine.

6f. Correspondance de guerre et au sujet de la captivité de Criel (20 pièces, 1940-1988)

Le classement chronologique de la correspondance est rendu impossible par l'absence de dates, ou par la photocopie sur une même page de deux lettres d'époques différentes.

- 12 lettres de Criel à Jean Bouhier (de l'École de Rochefort), photocopies. Ces lettres sont rédigées sur le papier de correspondance fourni par l'administration du Stalag et comportent des poèmes.
- Enveloppe de Criel à Jean Bouhier, photocopie. Enveloppe fournie par le Stalag
- Lettre de Criel à Max Jacob, sur le papier de correspondance fourni par le Stalag
- Feuille manuscrite insérée sans doute par Madame Criel sur Criel et Jean Bouhier
- Lettre de Criel à Jean Bouhier, 1^{er} juillet 1946, photocopie
- Lettre de Criel à Jean Bouhier, 15 avril 1953
- Aphorismes dactylographiés de Criel, sur une feuille du Stalag (« geprüft »), photocopie
- « Assoiffé sur les flots indomptables », Gaston Criel, poème tap., s.d.
- « Un petit tour / le long de la Seine », Gaston Criel, poème tap., s.d.
- *Fjords, Bjords, Polders*, Gaston Criel, poème tap., s.d.
- *Corymbe*, mars-avril 1940, couverture et pp. 226-227 photocopiées par Michel Champendal (lettre au verso, 8 novembre 1988)

- Programme s.d. de *Gringoire*, portant la mention « Altengrabow 1944 » et représentant le Beffroi de Lille. Avec une carte de visite de M. Lathuillier-Hoessler

Dossier 7 : Saint-Germain-des-Prés, 1945-1962 (96 pièces)

Ce dossier comporte un grand nombre de cartes postales représentant le quartier et l'église de Saint-Germain-des-Prés, des articles de presse sur l'attentat organisé par l'OAS en 1962 et des photographies de l'immeuble de Sartre (42, rue Bonaparte à Paris). On trouve aussi 13 photos prises pendant le tournage du film de Claude-Bernard Aubert, *Les Tripes au soleil*, avec un plan de la chambre de Criel (dimensions) : le film semble avoir été tourné dans sa chambre. Un album (truffé, 10 pièces) de Raymond Gid, *Tripes au soleil*, éd. 13 à la douzaine, d'après les photos du film de Claude-Bernard Aubert. En tête du dossier, on trouvera l'article « Au 42 de la rue Bonaparte, Madame Doineau est la concierge de l'immeuble le plus littéraire de Paris », *Le Journal du Dimanche*, 28 juin 1953. Voir aussi le dossier 1 : « Iconographie », pour les photographies et les négatifs de Saint-Germain-des-Prés en 1954-1955.

Dossier 8 : Criel animateur de radio, 1954-1955 (110 pièces)

8a. Criel correspondant culturel de la France à Radio-Tunis, 1954-1955 (90 pièces, 1954-1987)

- Menu du dîner sur L'El-Mansour, traversée du 17 octobre 1954 [pièce jointe au dossier]
- s.d., pp.7 à 10 de *Rétro-viseur* [après 1986 ; sur Pierre Seghers]
- Liste des exposants au 1^{er} salon de la poésie de Tunis, novembre 1954
- *Les Lettres de mon fauteuil*, script de l'émission du 6 janvier 1955
- Radio-Diffusion Télévision Française, contrat signé à Paris, le 28 février 1955
- *Les Lettres de mon fauteuil*, script de l'émission du 28 avril 1955
- Quelques opinions sur *Les Lettres de mon fauteuil*, tap., 1955
- Carte de Paul Gilson, vœux pour 1955
- Copie de la lettre d'Henry Miller datée de 1955 sur Paul Gilson et Radio-Paris
- Copie de la lettre d'Albert Béguin, 15 juin 1955
- Copie de la lettre de Bachelard, 21 juin 1955
- 3 cartes postales de Paul Gilson, s.d. et 1^{er} septembre 1955, décembre 1955
- Carte signée Lanoux, 17 janvier 1956
- Carte de vœux de la radiodiffusion télévision française, Lille, janvier 1956
- Convention et contrat pour la diffusion du texte « Barnum », en exclusivité, 23 mars 1956
- Carte de vœux de Paul Gilson, 1957
- Enveloppe et carte de Paul Gilson, 29 décembre 1958
- Invitation du Centre d'études de Radio-télévision, 20 novembre 1959
- 2 cartes de visite de Paul Gilson, s.d. et vœux pour 1960
- *Tunisie Contact*, brochure touristique, été 1977
- Radio-télévision 56, programme du 16 au 21 septembre 1956
[comporte une enquête de Criel ; un dossier de 9 feuillets inséré dans le programme constitue l'original de cette enquête, avec les questionnaires dactylographiés envoyés par Criel et les réponses de Béatrix Beck, Georges Duhamel, Alexandre Arnoux, André Chamson, André Almuro, Armand Lanoux]
- *Radio-télévision 56*, programme du 11 au 17 novembre 1956
- *Radio-télévision 57*, programme du 13 au 19 janvier 1957
- *La Dépêche*, s.d., « Jean Cocteau par Gaston Criel »
- *Tunisie-France*, 25 octobre 1954

- *Tunisie-France*, mardi 2 novembre 1954, « De Gaston Criel et des lettres de mon fauteuil »
- *Tunis-soir*, 4 novembre 1954
- *Tunis-soir*, 5 novembre 1954
- *Le Petit matin*, 9 novembre 1954, « Dix minutes avec Gaston Criel »
- *La Dépêche tunisienne*, 11 novembre 1954, « À Radio-Tunis : Gaston Criel chargé des questions littéraires »
- *Tunis-soir*, 13 novembre 1954
- *Le Progrès de Tunisie*, 15 novembre 1954, « Un nouveau secrétaire des émissions littéraires à Radio-Tunis »
- *La Presse*, 17 novembre 1954, « À Radio Tunis, Gaston Criel va vous faire entendre la voix de Matisse »
- *Fantasia (La vie tunisienne)* n° 77 - 19 novembre 1954
- *La Presse*, 26 novembre 1954, « Autour d'une manifestation Poésie (arabe) pas morte »
- *L'Essor*, 29 novembre 1954, 3 janvier 1955, 7 février 1955
- *La Presse*, Tunis, 13-14 décembre 1954
- *Le Journal de Tanger*, 18 décembre 1954, « La Poésie à Tunis »
- *Tunis-soir*, 30 décembre 1954
- *Tunis-soir*, 26 janvier 1955
- *Le Journal musical français*, 10 février 1955
- *Fantasia*, 11 février 1955, « Gide honoré par Radio-Tunis » [émission du 17 février 1955]
- s.n., 12 février 1953, « D'André Gide à Jean-Paul Sartre » [article de Criel]
- *Tunis-soir*, 13-14 février 1955
- *Le Petit matin*, 13 février 1955
- *Tunisie-France*, 15 février 1955
- *La Dépêche*, 17 février 1955, « Grandeurs et servitudes radiophoniques »
- *La Presse*, 20 février 1955
- *La Dépêche tunisienne*, 22 février 1955
- *Tunis-soir*, 23 février 1955 [pour annoncer l'émission du 24 février, avec le R.P. Pontet sur le surréalisme]
- *Fantasia*, 25 février 1955, « À Saint-Germain-des-Prés » [pour annoncer une conférence de Criel, « De l'existentialisme du café de Flore aux Caves de Saint-Germain-des-Prés », le 1^{er} mars au lycée Carnot de Tunis]
- *La Dépêche*, 27 février 1955
- *La Presse*, 27 février 1955
- *Le Petit matin*, 27 février 1955
- *Bulletin de l'Alliance française*, mars 1955
- *Tunis-soir*, 2 mars 1955
- *Fantasia*, 4 mars 1955
- *La Dépêche*, 3 mars 1955, « À l'Essor, l'existentialisme par M. Gaston Criel »
- *La Presse*, 3 mars 1955, « À l'Essor, conférence de M. Gaston Criel sur l'existentialisme »
- *Fantasia*, 11 mars 1955, « Cocteau-paradoxe »
- *L'Essor*, n°102, 14 mars 1955, 8 p.
- *L'Essor*, n°102, 14 mars 1955, 1 p.
- *Le Petit matin*, 13 mars 1955 [« Après « littérature nord-africaine », André Gide, Paul Claudel, Jean Cocteau, Gaston Criel...présentera le poète Pierre Béarn » ; émission du 17 mars 1955]
- *La Presse*, 13 mars 1955
- *Tunisie-France*, 15 mars 1955
- *Fantasia*, 18 mars 1955
- *La Dépêche*, 2 avril 1955 [émission du 7 avril : les compagnons d'Emmaüs, l'abbé Pierre et le sermon du Carême 1954 ; programme de l'émission]
- *Tunisie-France*, 4 avril 1955
- *La Presse*, 4-5 avril 1955

- *La Dépêche*, 10 avril 1955, « des heurs et bonheurs de la compagnie cinquantenaire »
- *Le Petit matin*, 22 avril 1955
- *Tunisie-France*, 23 avril 1955 [émission du 28 avril sur la littérature américaine]
- *La Presse*, 23 avril 1955, « Un digest de la littérature américaine »
- *La Dépêche*, 23 avril 1955
- *Fantasia*, 29 avril 1955 [annonce une émission « classe pataphysique », une émission « farewell blues » en hommage à Charlie Parker, récemment décédé, une émission avec Robert Desnos (souvenir des camps)]
- s.n., s.d.
- *Radio-télévision*, 1956, « La radio et l'imaginaire », article de Gaston Criel
- *Mon programme*, 7 avril 1956, « *Les Cahiers d'étude de radio-télévision* » [l'article signale la parution du n°6 des *Cahiers*, avec une contribution de Criel, sur la radiophonie et l'univers sonore]
- *Points et contreponts*, n°35, mars-avril 1956 [l'émission de Criel du 7 janvier a été consacrée à la revue ; Pierre Seghers, Poésie 42 et le Maréchal Pétain sont évoqués dans l'article précédent]
- *Radio-télévision* 57, 20 février 1957
- *La Voix du Nord*, 8-9 novembre 1987, « La destitution du Président Bourguiba »

8b. Maintien du poste de Criel à Radio-Tunis, 1955 (20 pièces, 1947-1955)

Toutes les lettres de ce dossier sont des photocopies. Celle de Cocteau a été mesurée (voir au verso), sans doute pour la reproduction photographique.

- Lettre de Paris, le 20 juin 1955 [François Mauriac ? Papier à en-tête du *Figaro*] (2 ex.)
- Lettre d'Albert Béguin, directeur d'*Esprit*, du 15 juin 1955 (2 ex.)
- Lettre du 28 juin 1955 [Queneau, papier à en-tête de l'Académie Goncourt] (2 ex.)
- Lettre de Jean Anouilh, s.d. (2 ex.)
- Lettre d'Albert Camus, Paris le 30 juin 1955 (2 ex.)
- Lettre de Jean Cocteau, 1955
- Lettre de Jean Wahl, Paris 16 juin
- Photo de dessin signé Monteiro, 1947
- Lettre de Georges Duhamel, 25 juin 1955
- Lettre de Jean Rostand, 28 juin 1955
- Lettre du 21 juin 1955 (signature illisible ; Bachelard ?)
- 4 négatifs photos reproduisant les lettres des dossiers 18, 19 et 20

Dossier 9 : Art postal, 1980-1990 (379 pièces)

Les dossiers constitués par Criel ont été respectés. Les documents n'ont pas été reclassés.

9a. Cartes postales et art postal, 1959-1988 (100 pièces)

- Photographie, *Approche du vide*, polaroid attaqué, Thierry Tillier, « 77/100 »
 - 91 cartes postales
- dont 4 exemplaires de la carte dessinée par Criel « La Vie est un leurre » et des cartes envoyées par Michel Champendal (5), L. Wasselin, Françoise Favretto, Michel Collet, Thierry Tillier (13), Llys Dana (2), Robert Varlez, Jacques et Josette Meuris, Jacques Juin (c/o Llys Dana), Gustave Arthur Dassonville (5), Horus (c/o Llys Dana) (5), Jean Bouhier, Claude Pélieu (2), Gérard Duchêne, Lucien Suel (4), Ryosuke Cohen, Daniel Giraud, Marie-Claire

Gouat [revue *Aménophis*], Guy Bleus, Dan Laeft, Guy Ferdinande, Balatum, Pierre Vandrepote (3)

- 4 lettres et deux enveloppes de Pascal Ulrich
- Photographie de Criel
- Lettre de Jean Marais, 3 octobre 1984

9b. Art postal, 1981-1990 (21 pièces)

Photocopies, listes de correspondants, collages. A signaler : un collage original de Criel et sa reproduction en couleurs. Lettre de Llys Dana, 1981 et collage original d'Horus, 1981. Pages de titres dédicacées d'ouvrages d'Ingrid Naour et al. (signature illisibles)

9c. Art postal, [1981-1990] (80 pièces)

Thierry Tillier, Guy Bleus et al.

- Un catalogue contenant 17 microfiches
- 4 tirages des microfiches
- 58 pièces diverses

9d. Art postal, [1960-1990] (54 pièces)

- 54 cartes postales. A signaler : cartes éditées par Michel Champendal, cartes représentant Marilyn Monroe, Jean Cocteau

9e. Cartes postales et art postal, 1972-1993 (18 pièces)

- 14 cartes avec ou sans texte d'accompagnement, 1972-1993
- Enveloppe envoyée par « dada 64 » (Strasbourg) contenant une carte de visite de Françoise Duvivier et une plaquette « Dada 64 » ; « dada 64 fait partie du réseau 666 », 1988. Jacques Canut, Gaston Criel, Jacques Lucchesi, Marjan, Christiane Ortibus, Pascal Ulrich sont cités dans cette plaquette.

9f. Art postal, 1980-1988 (15 pièces)

Projets, recueils de photocopies, catalogues d'expositions. 3 lettres de Ra, pour « Le Point d'ironie ». Photocopie d'un collage de Criel. 2 lettres de Michel Champendal sur l'art postal.

9g. Art postal, s.d. (43 pièces)

« Le point d'ironie » est cité, et peut être à l'origine des 43 feuillets, photocopies de collages et d'œuvres originales d'art postal, non signées

9h. Art postal, s.d. (32 pièces)

- 28 feuillets et une liasse de 7 feuillets envoyées par Thierry Tillier, Jacques Juin, Metallic Avau, Lucien Suel
- une lettre (3 feuillets) sous enveloppe de Ra, juillet 1978 [sur Thierry Tillier et Llys Dana]

9i. Projets d'art postal, 1985-1986 (3 pièces)

Dont photocopie d'un collage de Criel

9j. Un collage de Criel [circa 1978-1983] (8 pièces)

9k. Catalogues d'art postal, s.d. (8 pièces)

1.3 Dossiers consacrés aux œuvres de Criel

Voir aussi la liste des livres et la liste des brochures qui constituent la bibliothèque de Criel.

Dossier 10 : parution de *Swing*, 1948 (29 pièces, 1948-1956)

10a. Publicité de l'éditeur, 1948 (2 pièces)

- *Swing*, Gaston Criel, avec préface de Jean Cocteau : publicité d'éditeur
- [Le livre ouvert], 4 p. dactyl. agrafées numérotées 4, 3, 10, 9 s.d. [publicité éditoriale]

10b. Documents concernant *Swing*, 1948-1956 (27 pièces)

- Couverture de *Swing*, comportant une publicité éditoriale : citations de Luc Durtain, Robert Goffin, Yvan Goll, Hughes Panassié, Raymond Queneau, Michel Tapié, Boris Vian
- *Les Lettres françaises*, 13 mai 1948, « Les autres »
- *Aux écoutes*, 14 mai 1948
- *Le Mondial*, Parti pacifiste international, octobre 1948
- *Pax*, nov-décembre 1948
- *Paris-presse*, 23-24 mai 1948
- *Vrai*, Bruxelles, 23 mai 1948, « Hot, swing, straight et Criel »
- *Tel Quel*, 25 mai 1948
- *Parallèle 50*, 27 mai 1948
- *La Gazette des Lettres*, 12 juin 1948
- *Pensée et action*, Bruxelles, oct-novembre 1948
- *Opéra*, s.d. « Lettre à Gaston Criel », par Le Corbusier
- « Swing de Gaston Criel ou le jazz musique de connaissance », s.n.s.d.
- *Le Guide du concert*, juin [1948]
- *Réforme*, juillet 1948
- *Une semaine dans le monde*, 26 juin 1948
- *Pagine nuove*, octobre 1948 et septembre 1949
- *La Grande réforme*, juin 1948
- *Le Nouveau cénacle*, Toulouse, 1948
- *Psyché*, juin 1948
- *L'Unique*, octobre 1948
- *Hebdo-latin*, janvier-février 1949
- *Le Livre*, 15 juin 1948
- *La Presse à bras III*, s.d.
- *Overland*, 15 novembre 1948
- *Revue Palladienne*, juillet 1948
- *L'Âge nouveau*, n°32
- *Le Goéland*, Paramé, octobre 1948
- *Nord industriel et commercial*, Lille, 10 juillet 1948
- *Lettres da provincia*, Brésil, novembre 1948
- *Morpheus Salonique*, Grèce, septembre 1948, avec traduction ms par GC Zographakis
- *La Voix du Nord*, 12 juillet 1948, « Un essai atomique de Gaston Criel »
- lettre du maire de Criel-sur-mer, 19 juillet 1948
- *Aux écoutes*, 16 juillet 1948
- *Jazz-hot*, n°25, septembre 1948
- *Jazz-hot*, n°30, février 1949
- *Aux écoutes*, 23 juillet 1948
- *Une semaine de Paris*, 22 au 28 décembre 1948
- *Figaro littéraire*, 24 juillet 1948
- *Paru*, Monaco, septembre 1948
- *Revue doloriste*, jan-février 1949
- *Le Parthénon*, octobre 1948
- *Les Fiches littéraires*, juin-juillet 1948
- *Le Divan*, octobre 1948
- *La Main dans la main*, s.d.

- *Alternances*, janvier 1949
- *Les cahiers du nouvel humanisme*, janvier -février 1949
- *La cassette* [Robert Sabatier], janvier 1950
- *Présence africaine*, mars 1949
- *Chrysalis III*, s.d.
- *Sentiera dell'arte*, mars-avril 1950
- *Arts*, juin 1953
- *Les Nouvelles littéraires*, 18 mars 1954 [Jean Rousselot]
- *Le Journal des poètes*, mars 1954
- *Contacts littéraires et sociaux*, juillet-août 1954 [pour K.G.]
- *Les Lettres*, Ixelles-Bruxelles, mars 1956

Dossier 11 : réédition de *Swing*, 1982 (10 pièces)

- Contrat des éditions Vrac pour la publication de *Swing*
- Page de couverture de *Swing*
- Feuille de présentation *Swing* (Préface de Jean Cocteau, etc.)
- *Jazzophone*, s.d.
- *Gai-Pied*, n°40, juillet 1982
- *La Voix du Nord*, 14 octobre 1982
- *Plein Nord*, 12 août 1982
- *La Gazette*, 12 août 1982
- *Horizon 21*, n° 36, Automne 1982
- *Centre Froissart*, n° 23, sept/oct/nov/1987
- Carte : "Swing, un livre essentiel sur le jazz"
- "La tension Swing", 20 août 1982
- *Le Quotidien de Paris*, 30 août 1982, "Le Swing selon Gaston Criel"
- *Le Matin de Paris*, s.d., "Johnny Griffin et Phil Woods, deux grands mal-aimés du Jazz"
- *La Voix du Nord*, 9 août 1982, "Swing de Criel, le soleil qui vient à vous"
- *Le Matin*, 17 septembre 1982, "Une pleine ivresse de soleil et de lumière noire"

Dossier 12 : réédition de *Swing* et parution du *Poète et ses poèmes*, 1982 (6 pièces)

- Programme radio 94,1 Mhz.FM, 1er octobre 1982
- Lettre de François Gérard, 5 juin 1982
- Carte de visite de François Gérard, 21 octobre 1982
- Photocopie recto-verso d'une page de *L'Arbre Bleu*, n° 9, août 1982
- Lettre d'Alain Pierre Pillet, s.d.
- *La Voix du Nord*, 26 novembre 1982, "Gaston Criel at home"
- *Toussaint des morts*, 4 novembre 1982 [sur *Le Poète et ses poèmes*]
- *La Voix du Nord*, 2 novembre 1982, "Le poète et ses poèmes : le dernier Criel"
- *La Voix du Nord*, 30 décembre 1982

Dossier 13 : remerciements pour l'envoi de *Swing*, 1982 (6 pièces, 1982-1983)

- Lettre s.d., signature illisible
- Lettre de Jean-Paul Mestas, Paris 24 juin 1982
- Lettre de Lucien Wasselin, 29 juin 1982
- Lettre de Pierre Dhainaut, Dunkerque, 29 juin [1982]

- Lettre de Michel Baglin, Auch, 13 juillet 1982
- Lettre d'Alain Feutry, Paris, 13 février [1983]

Dossier 14 : parution de *La Grande foutaise*, 1953 (143 pièces, 1951-1958)

14a. Lettres et documents concernant *La Grande foutaise*, 1951-1955 (134 pièces)

- Lettre du 22 décembre 1953 (signature illisible) [papier à en-tête du *Figaro*]
- *Jours de France*, n° 31, juin 1951, « Jean Cocteau assiste à la pendaison de la crémaillère dans la nouvelle villa de Picasso à Cannes »
- Affiche : *La Grande Foutaise* de Gaston Criel
- *La Grande Foutaise*, 1 p. et 12 articles sur *La Grande Foutaise* collés sur 4 p.
- *Pourquoi pas*, Bruxelles, 19 août 1955, « Saint Germain des Prés », 4 p.
- *Dernière Heure*, Alger, 25 mars 1955, « Simples notes de lectures »
- *Le Bayou*, n° 61, printemps 1955
- *France-Soir*, 18 septembre 1953, 1 p.
- *La Table Ronde*, n° 69, septembre 1953
- *La Canebière*, n°11, août 1953
- *La Presse*, n° 403, 28 juillet au 3 août 1953
- *Combat*, 18 juin 1953, « Prestige du style »
- *Combat*, juillet 1953, «Cinq minutes avec Gaston Criel et sa *Grande Foutaise*»
- *Le Petit marocain*, Casablanca, 3 novembre 1953
- *Le Petit Crapouillot*, Paris, juin 1955
- *Dernière Heure*, Bruxelles, 20 janvier 1953
- *Preuves*, n°33, novembre 1953
- *Monde Nouveau*, n° 73, s.d., par Charles Autrand
- *Ellery Queen Mystere-Magazine*, n°70, novembre 1953
- *IV^e République*, Pau, novembre 1953, « Un tour à Saint-Germain-des-Prés »
- *Le Monde*, 29 juillet 1953, « La Vérité Noire »
- *Le Phar Epyptien*, 6/7 septembre 1953
- *France-Asie*, Saïgon, n° 91, décembre 1953, 3 p.
- *Éducation enfantine*, mars 1954
- *La Revue socialiste*, Paris, janvier 1954
- *Le Divan*, décembre 1953
- *Le Parisien libéré*, 24 juillet 1953, « Le Roman de l'amour au rabais »
- *L'Express*, 22 août 1953
- s.n., « De Grote nietigheid bleek kleine bom», septembre 1953
- *Paris-Presse*, 20/21 septembre 1953
- *Bulletin de Paris*, 30 octobre 1953, « Dernier avatar du roman »
- *Dimanche-Matin*, juillet 1953
- *Sortilèges*, n° 3/4, octobre 1953, « Gaston Criel à la conquête de la lucidité » par Frédérick Tristan
- *Simoun Oran revues*, n°13, s.d.
- *Le Progrès*, Lyon du 9 octobre 1953
- *La Vie en Champagne*, Troyes, janvier 1954
- *Books Abroad Norman*, Oklahoma (U.S.A), hiver 1954
- *L'Observateur d'Aujourd'hui*, 11 février 1954
- *L'Unique*, Orléans, août-septembre 1953
- *L'Observateur*, Paris, 24 septembre 1953
- *La Nouvelle N.R.F.*, n° 9, 1^{er} septembre 1953
- *Le Libertaire*, 13 août 1953
- *Tunis-Soir*, 17 août 1953
- *La Tour de Feu*, n°40 - Hiver 1954
- *Profil Littéraire de la France-Nice*, février-mars-avril 1954

- *L'Unique*, Orléans, s.d.
- *Le Méridional*, Marseille, 14 septembre 1953
- *Le Rouergue républicain*, Rodez, 25/26 octobre 1953
- *Chalon-Hebdo*, août 1953
- *L'Écho d'Oran*, 8 août 1953, article de Jean Rousselot
- *Le Petit Matin*, Tunis, 30 juin 1953
- *Air de Paris*, 16 septembre
- *Air de Paris*, 19 janvier 1954
- *La Maison Française*, Paris, novembre 1953
- *Journal des Auberges de la Jeunesse*, Paris, juillet 1954, de Michel Ragon
- *Le Thyrsé*, Bruxelles, 1^{er} novembre 1953
- *L'Écho de Katanga*, Elisabethville (Congo), septembre 1953
- *Le Courrier de la presse*, Paris, août/septembre 1953
- *L'Écho de Katanga*, 3 octobre 1953, « Des gens qui n'ont pas peur des mots » de Marcel Hennart
- *La Patrie*, Le Caire, 22 août 1953
- *La Vigie Marocaine*, Casablanca, 5 juillet 1953
- *Contacts littéraires et sociaux*, Paris - juillet 1953
- *La Loge et la littérature*, s.d.
- *La Gazette de Lausanne*, Lausanne, 4 juillet 1953
- *Points et Contrepoints*, Paris, décembre 1953
- *Correspondance*, n°2, Paris, février 1954
- *Le « Phare-Dimanche »*, Bruxelles 13 septembre 1953, de Jacques Meuris
- *Le Nord Industriel*, Lille, 5 juin 1954
- *L'Hérétique*, n° 3, Bruxelles, juin 1954
- *Le Peuple*, Bruxelles, 5 juin 1953
- *Paris-Presse*, 22 juillet 1953
- *Nord-Éclair*, Lille, 27 juin 1953
- *Paris Normandie*, Rouen, 26 juin 1953
- *Dimanche-matin*, n° 12, Paris, 5 juillet 1953
- *Les Cahiers Luxembourgeois n° 2*, 1953
- *Police Parisienne -Fédération syndicale*, 30 mai 1953
- *Paris Variétés*, juillet-août 1953
- *Les Hommes sans épaules*, n° 5, Avignon, octobre 1953
- *L'Officiel de la Librairie*, n°22, octobre 1953
- *France-Soir*, s.d.
- *Le Haut-Marnais Républicain*, Chaumont, 9 juin 1953
- *Libre Belgique*, 14 juillet 1954
- *Figaro littéraire*, 31 octobre 1953
- *France-Soir*, 6 novembre 1953
- *Simoun*, Oran, n°3, s.d.
- *Parallèles n°2*, Roubaix, s.d.
- *Chroniques* par Alain Bouchez
- *La Cité*, Bruxelles 13 décembre 1953
- *Psyché*, mars 1954
- *Le Monde*, 24 juillet 1953
- *La Presse à Bras*, s.d.
- *Combat*, 25 janvier 1954
- *La Gazette Provençale*, Avignon, 7 avril 1954
- *France-soir*, 4 novembre 1953
- *France-soir*, 2 avril 1954
- *France-soir*, 26/27 juillet 1953
- *France-soir*, 18/19 octobre 1953
- *Franc-Tireur*, 17 juin 1953
- *Franc-Tireur*, 22 juillet 1953
- *Franc-Tireur*, 24 août 1953

- *Combat*, 14 juillet 1953, « Saint-Germain-des-Prés compte un nouveau refrain »
- *Franc-Tireur*, 16 juillet 1953, « Juliette contre Adèle »
- *Gavroche*, 24 mars 1948, « Les naïfs et les roublards à Saint-Germain-des-Prés »
- *Arts*, 30 janvier 1948 « Promenades dans le monde », Michel Ragon
- s. n., 27 février 1948
- *Carrefour*, 16 décembre 1953, « Saint-Germain-des-Prés, nouveau Pigalle »
- *Aux Écoutes*, janvier 1956, « La Mescaline, Jean Cocteau et la mort de Scarlett »
- *Anthologie des Ecrivains du V^e et le Quartier Latin*, 1953
- *Estudio, Lisboa*, 5 octobre 1954 [article en portugais]
- *Écho Soir*, Oran, 29 juillet [année ?]
- *L'Entente-Hanoi*, juillet 1953 « Au 42, de la rue Bonaparte à Paris, Mme Doineau est la concierge de l'immeuble le plus littéraire de Paris »
- Radio-Luxembourg, s.d., tapuscrit avec notes ms signé Marguerite Cassan

- Radio-Tunis, 14 septembre 1953, 2 p. tap.
- Lettre ms de Marguerite Cassan, s.d.
- Lettre ms de Emile Henriot, 30 juillet 1953
- Lettre ms de Bachelard, directeur de l'Université de Paris, 28 juin 1953
- Lettre ms de Bachelard, directeur de l'Université de Paris, 5 juillet 1953
- Lettre avec notes ms de Gilberte Coston, journaliste à Paris, 13 juillet 1953
- Lettre ms de la Faculté des Lettres, Paris, s.d., signature illisible
- Lettre ms de *l'Humanité*, Paris, 28 juillet 1953, signature illisible
- Lettre ms de *l'Humanité*, Paris, 30 juillet 1953, signature illisible, 4 p.
- Lettre ms de Pierre Derbart, 11 juillet 1953, 4 p.
- Lettre tap. du *Figaro*, Paris, 16 juin 1953, signature illisible
- Lettre avec notes ms d'André Salmon, s.d.
- Lettre ms de Pierre Fournier, [*France-soir*] 3 juillet 1953
- Lettre ms, juin 1953, signature illisible, 2 p.
- Lettre ms de Marcel Hennart, 2 août [année ?], 2 p.
- Lettre ms de Luc Darbety, 8 juillet 1953
- Lettre tap. de *Marches de France*, Marrakech, 2 p.
- Note ms, signature illisible, 22 juin 1953, 1 p.
- Lettre tap. de Loyc Marron, s.d. 2 p.
- Lettre tap. avec notes ms de Jean Rousselot, s.d., 2 p.
- *France-Asie n°82*, mars 1953, 2 p.
- Lettre ms Michel Rouquette, Chauny, 8 juin 1953, 2 p.
- Lettre ms Michel Rouquette, Chauny 12 juin 1953, 1 p.
- Lettre tap. avec notes ms de *Paris Variétés*, Quartier Latin du 3 juin 1953, signature illisible, 2 p.
- Carte postale de Robert Sabatier, Venise 30 août 1953
- Lettre ms Blaise Cendrars, Paris, 30 juillet 1953, 2 p.
- Lettre ms, Neuilly 30 mai [année ?], signature illisible
- Lettre ms de Frédérick Tristan, s.d., 2 p.
- Lettre ms 26 mai 1953, 2 p., signature illisible [papier à en-tête de *La Tour de feu*]
- Lettre ms d'Alex Sterckeman, Seclin, 17 mai 1953
- Lettre ms Jean-Marie Willerval, Lille juillet 1970, 2 p.

14b. Documents concernant *La Grande foutaise*, 1952-1958 (9 pièces)

Catalogue de Fasquelle éditeurs de 1958, contrat, publicités de l'éditeur, et lettre tap. de 2 f. d'Henry Miller, 1953

Dossier 15 : réédition de *La Grande foutaise*, 1979 (9 pièces, 1979-1988)

- 7 photos de la signature de l'ouvrage à Lille
- Un photomontage de Lucien Suel
- Un carton d'invitation
- Couverture du livre
- *Le Monde des livres*, 1988, « Bernard Alliot ou l'art du transfuge »
- *La vie littéraire*, 7 décembre 1979 [un article sur Criel signé B. Alliot]
- Une carte de bar
- *Les Nouvelles littéraires*, 18-25 octobre 1979, « Turbulences de l'après-guerre » [sur Criel et Queneau]
- *La Voix du Nord*, 10 juin 1980, « Criel - Miller, la *Grande Foutaise* »
- Articles de presse, cartes postales de Thierry Tillier et Horus

Dossier 16 : remerciements pour l'envoi de *La Grande foutaise*, 1979 (2 pièces)

- Lettre de Jimmy Lallement, Angers le 24 octobre 1979
- Lettre d'Alain Feutry, Paris, le 12 décembre 1979

Dossier 17 : parution de *Sexaga*, 1974 et de *Phantasma*, 1976 (128 pièces, 1974-1976)

Contrats de l'éditeur, correspondance et dossier de presse. A signaler en fin de dossier : un article paru dans *Elle* sur Danielle Sarréra.

Pour *Sexaga*

- « On se propose d'analyser textuellement le texte de Criel », critique de Michel Covin, 3 p. tap., 26 août 1974
- Photocopie couleur d'une œuvre de Thierry Tillier
- 2 photos d'œuvres (papier froissé, collages) inspirées par *Sexaga*
- Un texte de Charles Autrand extrait de *L'Envers et l'endroit*, n°19-20, mars-juin 1975
- Lettres de Philippe Soupault, Jean L'Anselme, Philippe Dumaine, Frédéric Tristan, Guy Benoit, Alain Roussel, Jean Bouhier, Jacques Lepage, Paul Guéré, Alain Feutry, Jean-Pierre Lesieur, Llys Dana, et al.

Pour *Phantasma*

Lettres de Noël Arnaud, Robert Sabatier, Philippe Dumaine, Patrick Bousquet, Beatrix Beck, Jean Rousselot, Jean Bouhier, Helyett, Alain Feutry, Jacques Carat, Marguerite Grépon, Jean Orioux, Hervé Bazin, Llys Dana, Jeannine Cavarec, Andrée Appercelle, Pierre Vandrepote, René de Obaldia, Marjan, Jean-Marie Le Sidaner, Gérald Scozzari et al.

Dossier 18 : parution de *Circus*, 1981 (16 pièces, 1981-1982)

- Couverture du livre *Circus*
- Contrat de publication du livre *Circus*
- Critique de *Circus* par Michel Covin, 2 p.
- Collage non signé présentant *Circus*
- *Le Monde des livres*, vendredi 28 août 1981, critique de *Circus* signée Pierre Drachline (2 exemplaires)
- *Le Matin*, « Gaston Criel, non conformiste et écrivain », 4 mai 1981
- « L'espace de liberté de Gaston Criel, *Circus* », s.n., 1981

- *La Voix du Nord*, 28 août 1981, « Le nouveau genre de Gaston Criel »
- *Texture*, été - automne 1981
- *Plein-Nord*, novembre 1981
- s.n., novembre 1981
- *Le Pilon*, janvier 1982
- *Le Sphinx*, février 1982
- *Apostrophe*, n° 4, 5 juin 1981
- *Mot pour mot*, n° 2, janvier 1982

Dossier 19 : remerciements pour l'envoi de *Circus* (38 pièces, 1981-1985)

- Carte postale Métallique Avau, « graffiti »
- Lettre de Jean-François Roger, Dijon, 25 mars 1981
- Lettre de Philippe Dumaine, Paris, 2 avril 1981
- Lettre de Maurice Horde, 2 avril 1985
- Lettre de Jean-Paul Mestas, Paris, 5 avril 1981
- Lettre de « Ra », Beaugency, 6 avril 1981
- Lettre de Claude Glaster, 11 avril 1981 (voir dans ce même dossier, lettre du 9 mai 1981)
- Carte postale, signature illisible, 23 avril 1981
- Lettre de Pierre Dhainaut, Dunkerque, 24 avril 1981
- Lettre d'Alexandre Bonnier, Paris, le 25 avril 1981
- Lettre d'Alain Gerber, Paris, 27 avril 1981
- Lettre de la revue *C.E.E.*, 1er mai 1981, Toulouse (signature illisible)
- Carte de remerciements de Jean Bouhier, 6 mai 1981
- Entretien de Claude Glaster (*la Voix du Nord*) avec Gaston Criel, 10 p. tap. et 1 p. ms datée du 9 mai 1981. Cet entretien n'a sans doute pas été publié. Voir dans ce même dossier sa lettre du 11 avril 1981
- Collage de Thierry Tillier photocopié, 12 mai 1981
- Lettre de Jean-Luc Parant, Cérissols (Ariège) 20 mai 1981
- Lettre d'Yves Gaillard [Musée de Poésie], Carpentras, 23 mai 1981
- Lettre de François Caumègue, 26 mai 1981
- Carte de remerciements de Lanoux, 27 mai 1981 [président de la SACD]
- Lettre d'Alain Feutry, Paris, 29 mai 1981
- Lettre, [Jacques Lepage ?], Fonds École de Nice, Saint Martin du Var, 29 mai 1981
- Lettre d'Alain Gerber, Paris, 2 juin 1981
- Lettre de Jean L'Anselme, 3 juin 1981
- Lettre de Bernard Noël, Librairie Ernest Flammarion, 14 juin 1981
- Lettre de Georges-Emmanuel Clancier, Paris, 21 juin 1981
- Lettre d'Alain Feutry, Paris, le 28 juin [1981]
- Page de titre dédicacée de *Poèmes neuroniques*, de Béatrice Kad, 28 juin 1981
- *Pap'circus*, n°2, juillet 1981
- Lettre d'Alain Jegau, Floameur, 15 juillet 1981
- Lettre de Christian Arthaud [revue *Poésie d'ici*], Nice, 16 juillet 1981
- Lettre de Pascal Commère, Mulhouse, le 26 juillet 1981
- Art postal, non signé, octobre 1981
- Page de titre dédicacée de *Temps variable*, de Denys-Paul Bouloc, Rodez, 15 octobre 1981
- Art postal de « Horde-Circus », 19 octobre 1981
- Lettre de Marguerite Weleens, 29 octobre 1981
- Lettre de Xavier Cournay, alias "Bunny", Lille, 9 novembre 1981
- Lettre de Jean L'Anselme, 25 juin 1985

Dossier 20 : parution du *Poète et ses poèmes*, 1982 (10 pièces, 1982-1987)

- s.n., « Mot pour Mot », avril 1983, article de Lucien Wasselin
- Couverture du livre collée sur une feuille
- *Interventions à Haute Voix*, n° 8, septembre 1983, « Le poète et ses poèmes »
- *Frontières*, s.d.
- *La Gazette*, 21 déc. 1982
- *Regard*, n° 3, février 1987
- *La Vie mutualiste*, octobre 1983, article de Jean-Claude Izzo
- Carte postale d'Alain Feutry, Boulogne, 12 avril 1983
- *Foldaan*, n°4, octobre 1983
- Lettre de Jean L'Anselme, Ministère des Relations Extérieures, s.d.
- Liste ministérielle : sélection d'ouvrages récents concernant la poésie (5 feuilles agrafées)

Dossier 21 : remerciements pour l'envoi du *Poète et ses poèmes* (8 pièces, 1983-1984)

- Carte de visite d'Hervé Bazin, s.d.
- Lettre de Jean Rousselot, 15 avril 1983
- Carte de visite de Frédérick Tristan, 10 mars 1984
- Lettre de Philippe Dumaine, 2 avril 1984
- Carte de Michel Boujut, Antenne 2, Paris, 11 avril 1984
- Carte de vœux de Noël Arnaud, 1984 [pièce ajoutée au dossier]
- Lettre de Noël Arnaud, Penne du Tarn, 29 juin 1984
- Lettre de Bernard Noël, Mauregny-en-Haye, 25 août 1985

Dossier 22 : photographies prises lors de la signature de *L'Os quotidien*, 1988 (14 pièces, 1987-1988)

- 12 photographies prises lors de la signature dans la librairie de Jean-Michel Place, à Paris
- Photographie de Criel avec Roger Frézin lors de la rencontre « les artistes à l'opéra » en 1987
- Carte du restaurant Perraudin

Dossier 23 : parution de *L'Os quotidien*, 1982-1988 (50 pièces)

23a. 5 pièces, 1988

- Affiche pour la sortie de *L'Os quotidien*, 20 janvier 1988
- Couverture de *L'Os quotidien*
- Contrat de publication de Samuel Tastet, 3 f.

23b. 16 pièces, 1988

- *Le Dépli amoureux*, n° 45, février 1988
- *La Voix du Nord*, 8 mars 1988, "Criel : un os pour tous les jours"
- *Liberté*, 9 mars 1988, "Écrire, lire : ne pas oublier"
- *La Voix du Nord*, 10 mars 1988
- *L'Audio*, s.d., "Sur le ton de La Grande Foutaise"
- 2 cartons d'invitation, 11 mars 1988 "Catherine Louchet colle, Gaston Criel signe"
- *Rétro-viseur*, n°22, mars/avril 1988
- *Le Métro*, magazine lillois, n°158, avril 1988
- *La Voix du Nord*, s.d., "L'os qui marche"

- *Le Courrier picard*, 30 avril 1988, "Criel, le cri"
- 2 cartons "Gaston Criel signe [*L'Os quotidien*] à la maison de Tervin 13 mai 1988
- *Froissart* n°45, mai 1988
- *L'Invention de la Picardie*, n° 4, juin 1988, 2 p.
- *Horizons* n°21, printemps-été 1988
- *Décharge*, septembre 1988

23c. Correspondance et dossier de presse, 1982-1988 (30 pièces)

Dossier 24 : parution de *L'Os quotidien* et de *Popoème*, 1988 (9 pièces)

- *Libération*, 25 février 1988, "Le popoète" (2 exemplaires)
- *M25*, février 1988
- *La Voix du Nord*, 6-7 mars 1988, « Y a-t-il un secret Criel »?
- *Phréatique*, n° 44, printemps 88
- *Décharge*, n°44, mars 1988
- *La Voix du Nord*, 25 mars 1988
- *Plein Nord*, avril 1988
- *L'Événement du jeudi*, n° 180, 14 au 20 avril 1988
- *Le Provençal*, 21 février 1988
- *Le Monde*, 5 août 1988, article de Pierre Drachline

Dossier 25 : parution de *L'Os quotidien*, 1988 et de *Swing*, 1988 (40 pièces, 1970-1989)

25a. Correspondance, 1983-1988 (21 pièces)

- 14 lettres diverses sur *Swing* et *L'Os quotidien*, 1983-1988, signature illisibles [on joint à ce dossier 5 lettres et dessins de Marceau Devilliers entre 1970 et 1979]
- Affiche festival international de la bande dessinée + un badge d'accès, s.d.
- Texte d'Alain Leduc pour présenter Criel, 2 p.

25b. Documents concernant *L'Os quotidien* et *Swing*, 1988-1989 (19 pièces)

Lettres (signature illisibles) et dossier de presse.

Dossier 26 : *Saint-Germain-des-Prés*, (paru en 1995), tap., s.d. (1 pièce)

- *Saint-Germain-des-Prés* [premier tome des *Décombres*], tapuscrit, 10 pages numérotées et agrafées avec corrections manuscrites.

Dossier 27 : *Requiem*, date, ms et tap., s.d. (62 pièces)

27a. Cahier du manuscrit de *Requiem* (1 pièce)

27b. *Requiem*, tap. avec corrections manuscrites, 31 f. (31 pièces)

- Une feuille ms avec le plan des *Décombres* (1. *Saint-Germain-des-Prés*, 2. *Et après*, 3. *Requiem*) et la phrase « Pour dire ce qui est en souvenir de ce qui fut ».

- Une feuille dactyl. numérotée 1 avec deux citations d'Antonin Artaud (p. 5 du ts de Saint-Germain-des-Prés au verso) ; 29 feuilles dactyl. numérotées 2 à 30, texte de *Requiem* avec corrections ms

27c. Requiem, tap. avec corrections manuscrites, 30 f. (30 pièces)

- *Requiem*, tapuscrit, 30 p. numérotées avec corrections manuscrites

Dossier 28 : La Fausse quête, tap. de Criel s.d. (1 pièce)

La Fausse quête est un recueil photocopié de 75 p. numérotées, avec des corrections manuscrites.

Dossier 29 : textes de Criel, (180 pièces, manuscrits, tapuscrits et imprimés)

29a. Critiques de jazz, 1958 ; le titre du journal est inconnu (2 pièces)

29b. Ana-aphorisme-maxime, tap. de Criel s.d. (4 pièces)

Ana-aphorisme-maxime est un texte de 23 p. numérotées comportant une réflexion de Criel sur l'aphorisme, ses aphorismes et un ensemble de citations d'autres auteurs. Le dossier comporte 4 versions successives (2 exemplaires agrafés, 2 exemplaires reliés par une spirale) de ce texte avec corrections manuscrites.

29c. Textes tap. de Criel, s.d. (22 pièces)

20 textes foliotés 1 à 22 :

- [« dans les brouillards lointains »]
- [Un marchand de vin]
- « Bonjour grand con... ton oncle Albert » [texte de Criel] avec corrections ms
- « Salut Gaston la gaffe... ton oncle Albert » [texte de Criel] avec corrections ms
- *Regarde la lune, non le doigt pointé vers la lune*
- « A quel âge êtes-vous né ? » avec note ms en bas de page « poètes à vos rangs, fixe ! »
- *Pas à pas*
- *Beaucoup de bruit pour rien*
- *Pêcheur rouillé*
- « La poésie est une chose trop importante pour la donner aux écrivains »
- *La Harde*
- *T'en fais pas papa, allons au bois !*
- *Une ride neuve*
- « Vieille solitude /souffle jeune matin »
- *Mots-bricole*
- *L'enfant-mort*, 2 p.
- *La Nuit donne ses coups*
- *Partir*
- *Meurent vite les étoiles*
- « Que cherches-tu dans les nuages ? », 2 p.

29d. Textes tap. de Criel, s.d., voir titres (83 pièces)

Textes foliotés 2 à 86 (83 pièces), s.d.

- *Paul ballade*
- *Bon dieu rit*
- *Pas clair*

- *Garde à vous*
- *Au travail*
- *Hold-up et gendarme*
- *Le Président, le foot, les livres, etc...*
- *Vol rigole*
- *Mesrine et C°*
- [folio 11 manquant]
- *Du viol au crocodile*
- *Rica Club et Cocorico*
- *La Mode Masculine*
- *Il tue le prof*
- *Semaine noire à la Bourse de Paris*
- *Le grand embouteillage*
- *25 frs par jour pour Yasmina*
- *Lycée - les projets de rénovation*
- *À Berlin on s'amuse*
- *David et sa bulle*
- *La Planque de la planquette*
- [folio 23 manquant]
- *Bachaud épouse la shang*
- *Le Cancer avec nous*
- *La Politique à Gagalala*
- *L'Argent du Régiment*
- *Tarzan est mort*
- *Le Premier Ministre au charbon*
- *Réhabiliter la région*
- *Vive 15/16 ans*
- *L'Italie malade du crime organisé*
- *Le Ministre de l'I.P. s'agite*
- *Larcin sacrilège*
- *René « pas le pot »*
- *Des milliers d'enfants s'envolent*
- *Triple meurtre*
- *Étrange*
- *Terreur*
- *Gaston Castor, le savant est mort*
- *Rome et l'Art Moderne*
- *Au 5^e âge*
- *Chômage*
- *Mic-Mac-Mafia*
- *La Bourse*
- *L'Homme bon à rien*
- *Trafic de nouveaux-nés*
- *Le discours du Président*
- *Karine*
- *C'est la faute*
- *Far-West*
- *Mort à 90 pinceaux*
- *Spéléologues*
- *Il faut tout dire*
- *La drogue*
- *Les quintuplés*
- *Nana*
- *Joyeuse discothèque*
- *L'Abbé Victime*
- *Un Soldat de banque*
- *Théâtre et détention*

- *Attention au permis*
- *Le Casse*
- *La Cavale*
- *Les Livres de classe*
- *L'Entrepreneur meurtrier*
- *D'une pierre deux coups*
- *Helvétie*
- *Le Jardinier et le gendarme*
- *Mystérieuse disparition de deux hommes d'affaires britanniques*
- *Série rose pour l'aéroport de Madrid*
- *Scandale politique en R.F.A.*
- *Abandon après viol*
- *Carambolage*
- *Le Mort vivant*
- *Nanons nous échappe*
- *Le Tueur de l'ombre*
- *Le Pape et le condamné à mort*
- *1 mètre 89 à terre*
- *Gilo Draduri*
- *Happy-lit par Chuchang Lili*
- *Quand on n'a pas grand-chose*
- *Enfants de Corrèze*
- *Madame Le Capitaine*
- *Gang « New-Look »*
- *Vue Mécanique*

29e. Textes tap. de Criel, avec mention ms « publié-double », 1984-1986 (15 pièces)

Les références de publication sont autographes.

- Chemise portant la mention autogr. « publié - double »
- 2 lettres de Jean-Yves Reuzeau, 8 et 26 juin 1984, agrafées
- [*Petit Pigeon*]
- [*Me revoilà seul avec moi...et toi ?*], « pour Michèle que j'aime », ms photocopié 1 p., 2 janvier 1985, signé « Gaston »
- *Et Toi ? (Froissart)* 1 p. ts s.d. (texte reprenant en partie la lettre précédente)
- Lettres le Castor Astral (agrafées) de Dominique Labarrière (23 mars 1984), de Chantal Chomette (20 mars 1984), de Jean-Yves Rezeau (9 janvier et 4 février 1984)
- *Play-Jazz*, 11 p. ts
- *La Mort du psychanalyste : nouvelle*, notes autogr.
- *Si on se réveillait mort*, (Vagabondage), 1 p.
- *Rien* (Phréatique - expresso - Marché de la Poésie), 1 p.
- *Je me hais* (Popoème), 3 p.
- *Beur et Argent Beur* (Dépli Amoureux), ronéotype, 5 p.
- Lettres de J.-J. Reboux [La Foire à bras, Séries Noires], du 8 mars 1984, 2 avril 1984, 14 avril 1985, 15 mai 1986

29f. Textes tap. de Criel, 1953-1990, (20 pièces)

Les références de publication sont posthumes et de la main de Mme Criel.

- Lettre d'Hervé Lesage [revue *Rétro-viseur*] ; notes ms de Criel sur la publicité au dos de la lettre
- *La Mort du psychanalyste* tap. 15 p. avec corrections autogr. (photocopie)
- *Vieille solitude*, ts 1 p.

- [*Malgré la pluie, la neige, le vent*], tap. 1 p., revue *Froissart*, 10 octobre 1990
- *Ciel néon*, 1 p. ronéotype et une photocopie, revue *Hors-jeu*, 1^{er} octobre 1990
- *Une ride neuve*, 1 p. ronéotype et photocopie
- *Droit de rêver*, 1 p. tap. photocopie
- *Le train*, 1 p. tap. photocopie
- *Paris sur swing : essai* (publié dans *Artère*), 1 tap. de 8 p. et photocopie
- *De la cave au grenier : conte*, ts 4 p. avec notes ms
- *Gaston Criel bio-biographie...*, 2 p. ronéotype et photocopie
- *Gaston Criel, né d'une bouche de métro et ...* 1 p. tap.
- [Liste des revues étrangères dans lesquelles Criel a été publié] 1 p. photocopie
- [Bibliographie de Criel, postérieure à *Circus*] (titres des oeuvres, noms des éditeurs, s.d.) 1 p. tap.

29g. Textes tap. de Criel, s.d., avec références de publication posthume, 1990-1991 (34 pièces)

- Chemise avec repères biographiques ms autogr. 1968-1980
- *Bonjour grand con*, texte de Criel, p. tap., 2 exemplaires (*Hors-jeu*, 27 janvier 1991)
- *Salut Gaston la Gaffe*, texte de Criel, 1 p. tap., 2 exemplaires
- *Pas à pas* (*Hors-jeu*, 27 janvier 1991, *Blockhaus*, Alain Bouchez), 1 p. tap., 2 exemplaires
- *Regarde la lune, non le doigt pointé vers la lune*, (*Nord*, 1^{er} octobre 1990, *Hors-jeu*, 27 janvier 1991, Alain Bouchez), 1 p. tap.
- *Beaucoup de bruit pour rien*, 1 p. tap., 2 exemplaires
- *La poésie est un exhibitionnisme qui s'exerce chez les aveugles* (*Jean Cocteau*), texte de Criel, (*Nord*, 1^{er} octobre 1991, *Hors-jeu*, 27 janvier 1991, Alain Bouchez), 1 p. tap.
- *T'en fais pas, papa, allons au bois*, 1 p. tap., 2 exemplaires
- *Mots Bricole* (*L'Invention de la Picardie*) 1 p. tap.
- *La nuit donne des coups*, 1 p. tap., 2 exemplaires
- *Pêcheur rouillé* (*Phréatique, Vagabondage, Albatroz*), 1 p. tap., 2 exemplaires
- *La Harde*, 1 p. tap.
- *L'enfant mort* (*La Bartavelle*, 10 avril 1990, *Froissart*, 1^{er} octobre 1990), 2 p. tap., 2 exemplaires
- *Partir*, (*La Bartavelle*, 10 avril 1990), 1 p. tap., 2 exemplaires
- *Rien*, 1 exemplaire
- *Combien de fois un homme doit-il lever les yeux avant d'apercevoir le ciel* (*Bob Dylan*), texte de Criel, (*Hors-jeu*, 1^{er} octobre 1990), 2 p. tap.
- *Un livre, c'est la mort d'un arbre* (*Saint-John Perse*), texte de Criel, 2 p. tap.
- *Meurent vite les étoiles*
- *Seul sur la marche* (Dominique Sampiero le 20 octobre 1990, *La Bartavelle*, 10 avril 1990), 1 p. tap.
- *J'ai peur de l'ombre* (*Froissart*, 1^{er} octobre 1990), 1 p. tap.
- *Le Soufre dans le futur* (*Nord*, 1^{er} octobre 1990), 1 p. tap.
- *Le Mur parle* (*Hors-jeu*, 24 janvier 1990), 1 p. tap.
- *L'Homme du vent* (*Les Provinciales*, 1^{er} octobre 1990), 1 p. tap.

2. Relations de Criel avec ses éditeurs

Dossier 30 : éditions Plasma, Pierre Drachline et Tristan Cabral, 1973-1988 (74 pièces)

Plasma : maison d'édition créée en juin 1973 ; dépôt du bilan en juin 1981 et fin en décembre 1984 ; Pierre Drachline est directeur de publication. Tristan Cabral signe un ouvrage posthume paru en 1974, *Ouvrez le feu* (Plasma). Le préfacier, Yann Houssin, est l'ancien professeur de philosophie du poète ; il précise que Cabral s'est suicidé en 1972, à 24 ans. Au printemps 1975, M. Houssin reconnaît que le poète et lui-même ne sont qu'une seule et même personne. Son deuxième recueil, *Du pain et des pierres*, dédié à Danièle Sarrera, est édité par Plasma en 1977.

- Une feuille cartonnée comportant des indications de Criel sur Plasma
- Carte de visite des éd. Plasma
- Proposition d'abonnement et de participation à la diffusion de la revue *Plasma* [dates ?]
- Une chemise cartonnée comportant des photographies de Criel, éditée à l'occasion de la réédition de *La Grande Foutaise*
- 6 catalogues des éditions Plasma, 1978, 1980 (avec texte autographe de Criel pour l'ouvrage Catalogue d'épithètes par des morts à venir, 1 p.), 1981, 1982, 1984
- 51 lettres de Pierre Drachline à Gaston Criel, du 3 novembre 1973 au 18 septembre 1981. Les lettres du 18 septembre 1974 et du 16 octobre 1974 évoquent Tristan Cabral
- 2 lettres signées Jean-Claude sur papier à en-tête de Plasma, 4 et 6 juillet 1976
- Une lettre de Marie-Hélène d'Ovidio pour les Éditions Bernard Grasset, 4 octobre 1979
- 4 articles de presse de ou sur Pierre Drachline, septembre 1984 à octobre 1988
- Un tapuscrit de Criel, *Vains propos*, 3 p.
- *Les Nouvelles littéraires*, 18 novembre 1976
- *Les Nouvelles littéraires*, 1^{er} décembre 1976
- *Le Monde*, 7 janvier 1977, « Mort et résurrection de Tristan Cabral »
- s.n., s.d., « La Deuxième vie de Tristan Cabral »
- *Rouge*, n°267, 7 février 1977, « Du pain et des pierres »
- Lettre de Guy Benoit et Marc Villard, s.d. [Drachline y fait allusion dans sa correspondance]
- Lettre de Philippe Bonnet [éd. Le Sycomore], 7 novembre 1982
- Catalogue des éd. du Sycomore, 1981

Dossier 31 : Samuel Tastet, éditions Vrac, 1978-1990 (60 pièces)

Lettres de Samuel Tastet, articles de presse et catalogues des éditions Vrac

Dossier 32 : Jacques Brémond, catalogues et correspondance, 1979-1989 (46 pièces)

Lettres, catalogues annotés, articles de presse concernant les éditions et la personne de Jacques Brémond (éd. 30 120 Remoulins sur Gardon)

Dossier 33 : Catalogues d'éditeurs, 1953-1987 (27 pièces)

33a. Éditions Estéoule, 1953 (1 pièce)

- Écrits sur Criel : publicité des éditions Estéoule, 1953 [reproduction d'un dessin de Braque]

33b. Publicités d'éditeurs divers, s.d. (3 pièces)

- Catalogue d'éditeur, Jacques Brémond éditeur, s.d.
 - Bon de commande, publicité pour Soc et foc, Jacques Brémond, éditeur
 - Lettre de Claude Émile Kaminski, CEK éditions, s.d.

33c. Catalogues d'éditeurs, 1981-1987 (4 pièces)

- Catalogue des éd. de Michel Champendal
 - 2 catalogues des éditions José Millas-Martin avec un bon de commande

33d. Catalogues d'éditeurs, 1984-1986 (20 pièces)**3. Participations de Criel à diverses revues**

Voir aussi la liste des périodiques. Les périodiques sont abondamment truffés de lettres et documents divers.

Dossier 34 : Le Brûlot, Gustave-Arthur Dassonville (rédacteur) 1971-1985 (33 pièces)

Gustave-Arthur Dassonville dirige et anime *Le Brûlot*. Ce dossier comporte des articles de presse consacrés à l'éditeur Eric Losfeld et à Christian Arthaud. Christian Arthaud dirige la revue *Poésie d'ici*, dans laquelle Marco Outtier a été publié en 1984.

- 1 lettre et 3 cartes de Gustave Arthur Dassonville, s.d., 1971 et 1979
- Fantôme pour 11 numéros du *Brûlot*, un essai de Dassonville supplément au numéro 100 du *Brûlot*, *L'Homme comme unité*, (voir les périodiques) et un essai consacré au *Brûlot*, *Le Brûlot ou l'écriture libérée*, Joël Guigné (voir les brochures).
- *Conte floral*, court texte de Dassonville imprimé sur une petite carte, 2 exemplaires
- Fantôme pour *Le Magazine littéraire*, n°22, octobre 1968 (un article est consacré à Eric Losfeld)
- 14 pièces consacrées à Eric Losfeld : catalogues de l'éditeur, articles de presse (octobre-décembre 1979 ; mort d'Eric Losfeld en novembre 1979)
- Fantôme pour *Poésie d'ici*, numéro 8 et 8bis (*Scriptura* est imprimé à l'envers et la fin de *Poésie d'ici*), printemps 1981. Les noms de Marco Outtier, Armand Jaspard, Ghislain Ripault, Thierry Tillier, Horus, Bernard Dubourg, Alain Robinet sont soulignés ou cochés)
- Un article consacré à une exposition de Marco Outtier, avec carton d'invitation pour le vernissage agrafé, octobre 1985
- Un bulletin d'abonnement à *Nota bene*, revue de littérature internationale, automne 1985
- Un texte tap. avec corrections manuscrites et dédicace « à Gaston Criel » de Marco Outtier, 1 p.
- Recueil tap. avec corrections manuscrites et dédicace de Christian Arthaud, juin 1978, 6 f. agrafés
- 2 lettres de Christian Arthaud, juin 1978 et juillet 1981
- *Les Soupeurs*, texte de Marco Outtier, s.d., tap. avec corrections manuscrites de 8 f.

Dossier 35 : Robert Varlez, Françoise Favretto et M25, autres correspondances 1979-1988 (38 pièces)

Robert Varlez et Françoise Favretto dirigent *M25*, qui paraît au début sous le titre *25M*, pour *25mensuel*, et qui apparaît aussi dans la correspondance sous l'appellation *25*. Cette revue est classée à *M25* dans la collection de périodiques de Criel. L'essentiel de la correspondance couvre le premier semestre 1988, période de sortie de *L'Os quotidien*.

Robert Varlez et Françoise Favretto dirigent la revue *25* [pour « *Mensuel 25* » ou « *M25* »], de 1977. L'essentiel de la correspondance couvre le premier semestre 1988, période de sortie de *L'Os quotidien*.

- Correspondance, 17 août 1979 - 3 juin 1988

Lettres de : Helyett Bloch, avec un « appel » du comité de défense Roger Knobelspiess (2 p.), Françoise Favretto (4), Robert Varlez (4), Chantal Galan, Pierre Dhainaut, Marjan, Alain Lemoigne, Michel Champendal, Jean L'Anselme, Roger Quesnoy [pour la *Voix du Nord*, rédacteur en chef adjoint], Charles le Quintrec, et al. (signature illisibles)

- 13 documents divers, le plus souvent non datés ou de 1987-1988, touchant à l'activité littéraire de Françoise Favretto et Robert Varlez ; *M 25*, l'Atelier de l'agneau, *Albatroz*, *Koans et haïkus* de Claude Pélieu, édité par *M25* et illustré par Robert Varlez

- Un poème manuscrit de Robert Varlez, s.d., « pour Gaston Criel »

- *La Sainte famille*, texte de Criel, 2 p. tap.

- « L'amour, toujours l'amour ! », Criel, tap. 1 p. [sans doute première version du texte « L'Amour vient en mangeant » paru dans *M25*, juin-septembre 1986 « Et pour l'amour », v. p. 41 et correspondance avec Françoise Favretto en 1986 dans ce même dossier]

Dossier 36 : La Presse à bras, Vincent Monteiro (directeur de publication), 1952-1955 (6 pièces)

- Plaquette, *Prisonnier du lit*, Vincent Monteiro, 1955, exemplaire unique ms

- Carte d'exposant, premier congrès international de poésie de Paris, 1952

- *Poésie pas morte notes suivent*, 8^e message amical de la poésie, La Presse à Bras de Vincent Monteiro, 1952, 1f.

- *Premier congrès international de poésie de Paris*, La Presse à Bras de Vincent Monteiro, 1952, 1f.

- *Sports*, Gaston Criel, La Presse à Bras de Vincent Monteiro, 1955, 1f.

- Salon de poésie : catalogue, Paris, La Presse à Bras de Vincent Monteiro, 1952, 1 f.

Dossier 37 : participation à diverses revues, s.d. et 1969 (4 pièces)

- *Liberté de parole*, 6-7 mai 1969

- Couverture de revue *Contemporains*

- Publicité revue *Empreintes*

- *La Fausse quête* (photocopie) [citations d'autres auteurs]

4. Personnalités fréquentées par Criel

4.1 Autographes (classement alphabétique)

Les noms sans précision de type de documents indiquent la présence d'une lettre autographe signée. Les autres documents (page de titre d'ouvrage, carte, enveloppe...) sont indiqués. Les autographes non identifiés sont rassemblés en fin de classeur.

- Arnaud, René [journaliste à *La Voix du Nord*]
- Atlan
- Georges Auric
- Barelli, Cl.
- Barthes, Roland
- Bettonville, Albert
- Bolling, Claude
- Bonnafé, Gaston
- Breton André ; page de titre dédicacée de *Point du Jour*, « À Gaston Criel, chasseur du grand matin » ; lettre autographe signée
- Cazenave, Georges
- Césaire, Aimé
- Chalupt, René
- Charpentier, Henry
- Clancier, Georges-Emmanuel
- Claudel, Paul ; carte accompagnant un colis de prisonnier et enveloppe ; questionnaire non complété envoyé par Criel, Directeur littéraire des Éditions Universitaires de France.
- Cocteau, Jean, 2 lettres autographes signées ; envoi pour *La Machine à écrire* (photocopie) ; lettre autographe signée (photocopie)
- Daniel-Rops
- Delteil, Joseph ; carte et enveloppe
- Diéval, Jack
- Duhamel, Georges ; 2 cartes de visite et une enveloppe
- Durtain, Luc
- Éluard, Paul ; correspondance de guerre ; lettre autographe signée
- Frézin, Roger ; autoportrait signé
- Gide, André
- Goffin, Paul
- Goll, Yvan
- Gregh, Fernand
- Guex-Gastambide, Francis
- Hagen
- Howlett, Jacques
- Jespers, Albert
- Jouhandeau, Marcel
- Klingsor, Tristan
- Lalou, Marie
- L'Anselme, Jean
- La Tour du Pin, Patrice de
- Le Corbusier
- Mac Orlan, Pierre
- Maran, René
- Maurois, André
- Miller, Henry ; 2 aérogrammes
- Morin

- Paulhan, Jean ; 3 cartes de correspondance de guerre ; lettre autographe signée et enveloppe
- Philipe, Gérard
- Radzitzky, Claude de
- Ribemont-Dessaignes
- Rostand, Jean
- Royère, Jean
- Sartre, Jean-Paul
- Savignac
- Senghor, Léopold Sedar ; carte de visite ; 2 lettres autographes signées ; 2 enveloppes ; dépliant « premier festival mondial des arts nègres »
- Soupault, Philippe
- Thévenin, Raymond
- Vilmorin, Louise de
- Zographakis, Georges
- 13 lettres autographes signées (signature illisibles)

4.2 Dossiers nominatifs

Beach, Mary, voir Pélieu, Claude

Dossier 38 : Bonnier, Alexandre, 1976 (6 pièces)

- Chemise dans laquelle Criel conservait ce dossier
- Brochure : *Les Vierges de belle lurette*, Jeanne Gatard, exposition à Aix-en-Provence, 1976
- Carte d'invitation, exposition d'Alexandre Bonnier à Lille, 18 mars 1976
- Exposition Alexandre Bonnier, vernissage le 11 mars 1976
- « Wanted Bonnier », texte de Gaston Criel sur l'exposition Objets/paquets de mars 1976
- Lettre d'Alexandre Bonnier, 26 février 1976

Dossier 39 : Champendal, Michel, 1982-1990 (50 pièces)

Michel Champendal est éditeur et ami des Criel (le dossier d'origine comportait une importante correspondance avec Madame Michèle Criel, versée au dossier 5c.). Il est éditeur de publications et de revues présentes dans le fonds (voir *L'Arbre bleu...*). Ce dossier comporte la carte postale originale dessinée par Criel et éditée par Michel Champendal intitulée « La Vie est un leurre ».

Dossier 40 : Covin, Michel, 1971-1972 (11 pièces)

- Chemise dans laquelle Criel conservait ce dossier, avec notes ms
- 9 lettres de Michel Covin à Gaston Criel
- Lettre de Gaston Criel à Michel Covin (2 p.) [sur les codes linguistiques et iconiques]

Dossier 41 : Delcourt, Christine, 1975-1988 (17 pièces)

Christine Delcourt est une poétesse rémoise. Son œuvre est marquée par l'érotisme et l'homosexualité féminine.

- « Mitsou Ronat morte le 8 juillet... », s.d. [linguiste, éléments biogr. dans l'article]
- Publicité d'éditeur : « La Bartavelle présente Christine Delcourt », s.d.
- *La Saga des Lesbiennes*, Ram, brochure avec notes ms, [1976]
- *Zédeter*, n° 2, mensuel de poésie amatoire, dépliant, 1977 [avec elts biogr. sur Ch. Delcourt]
- Fantôme de *Pierre Tombale : poèmes*, 1977
- s.n., « Deux Roubaisiennes en vacances en Espagne sont tuées par une voiture », août 1979
- Carte postale de Christine Delcourt, 22 août 1981
- *L'Union*, 30 mars 1982, « la poésie rémoise à l'honneur avec Christine Delcourt » ; lettre au verso
- Lettre de Christine Delcourt, Paris, 6 février 1984 ; un poème ts au verso
- Lettre de Christine Delcourt, 17 février 1984 ; un article de Jean Bouhier sur Christine Delcourt au verso, revue *Carte Noire*, s.d. ; une publicité d'éditeur pour *Dans la nuit du silence* de Nathalie Michon, Texture éditions. 2 exemplaires. [c'est à Nathalie Michon qu'est dédié le recueil de Christine Delcourt *En sombre écho de sourde voix*]
- Fantôme pour *En sombre écho de sourde voix*, Christine Delcourt, dédicacé
- Lettre de Christine Delcourt, 30 juillet 1984, un poème tap. au verso
- Fantôme pour *Le Mal-mot*, Christine Delcourt, dépôt légal 1985, éditions Polder 28, en supplément à *Décharge 28*
- Lettre de Christine Delcourt, Vannes, 26 juillet 1985, un poème au verso
- *Froissart*, juin-juillet-août 1985, rubrique courrier, « Christine Delcourt lance le débat », avec réponse de Jean Dauby
- Carte postale de Christine Delcourt, Vannes, 5 juin 1987
- Lettre de Christine Delcourt, 13 janvier 1988 ; poème au verso
- Lettre de Christine Delcourt, Saint-Jacques, 13 février 1988

Dossier 42 : Duchêne, Gérard, 1972-1989 (37 pièces)

Criel conservait dans ce dossier les catalogues d'expositions d'autres artistes.

- Catalogue de l'exposition Kiki Picasso, Paris, 1981
- Catalogue de l'exposition André Meissner, Saint-Brieuc, 1989, 1 pièce
- Catalogue de l'exposition « Textruction », de Gérard Duchêne, novembre 1973 : 12 f. sous chemise, truffé de 4 f. (5 pièces)
- 30 documents sur Gérard Duchêne (lettres et textes de l'artiste, articles de presse, curriculum vitae, catalogues d'autres expositions)

Dossier 43 : Feutry, Alain, 1978-1990 (11 pièces)

11 lettres d'Alain Feutry. C'est un lecteur et un correspondant de Criel. Chercheur, il a publié en 1986 un essai intitulé *Camus lecteur d'Aveline : L'Étranger contre Le Prisonnier*, éd. Lambda barre.

Dossier 44 : Gide, André, 1945-1946 (70 pièces, 1911-1951)

44a. « Gide vu par... », s.d. (8 pièces)

Tapuscrit de 4 p. : Criel compile des citations (datées) de Jean Cocteau, Julien Green, Paul Léautaud, Roger Martin du Gard, André Malraux, François Mauriac, Jean-Paul Sartre, André Suarès, Paul Valéry. 2 exemplaires.

44b. « Gide observe... », s.d. (3 pièces)

Tapuscrit de 3 p. : Criel compile des citations (datées) de Gide sur Paul Claudel, Jean Cocteau, Francis Jammes, Roger Martin du Gard, Marcel Proust, Paul Valéry, Oscar Wilde. 2 exemplaires.

44c. « André Gide vu par André Gide », s.d. (16 pièces)

Tapuscrit de 8 p. : Criel compile des citations (datées ; « les citations sans mention de source sont extraites du *Journal* ») de Gide sur lui-même. 2 exemplaires.

44d. « André Gide au quotidien », s.d. (21 pièces)

- Tapuscrit de 10 p. : Criel évoque son travail de secrétariat chez Gide. 2 exemplaires.

- *Paris-presse*, s.d., « Avec André Gide disparaît le conseiller technique de la nouvelle littérature française, article de Pierre Berger. Mention ms : « 19 février 1951, 22h30 ».

44e. « Rencontres avec André Gide », s.d. (14 pièces)

Tapuscrit de 7 p. : Criel retranscrit certains des entretiens qu'il eut avec Gide entre novembre 1945 et octobre 1946. 2 exemplaires.

44f. Photographies d'André Gide, 1911-1947 (5 pièces)

- Gide et Valéry, jardin du Luxembourg, 1910

- Gide photographié par Marc Allégret, novembre 1933

- André Gide et Heinrich Mann, vers 1937

- André Gide délégué au Congrès de la Jeunesse à Munich, s'entretenant avec l'écrivain hollandais Jef Last (1947 ?)

- André Gide et Michèle Morgan, gala de présentation de *La Symphonie pastorale*, 13 novembre 1947

Dossier 45 : Giraud, Daniel, 1966-1990 (66 pièces)

Daniel Giraud, dit « Dan », est intéressé par l'expression poétique de l'érotisme, par la métaphysique, l'ésotérisme, la géomancie. Il a envoyé à Gaston Criel *Révolution intérieure*, feuilles photocopiées, à parution apparemment régulière (vers 1977-79), pour rendre compte de sa réflexion dans les domaines de l'érotisme et de la poésie.

Dossier 46 : Imbert, Jacques, 1985-1988 (8 pièces)

Jacques Imbert apparaît ici comme directeur de la DRAC Nord-Pas-de-Calais entre 1984 et 1988

Dossier 47 : Ionesco, Eugène (conférence à Lille, mars 1980), (12 pièces, 1980-1986)

Une lettre tap. d'Eugène Ionesco, 1980, remerciement à l'envoi des œuvres de Criel. Deux brochures présentant *Le Roi se meurt* de Ionesco mis en scène par Cyril Robichez au Théâtre populaire des Flandres.

Dossier 48 : Juin, Jacques, 1980-1986 (13 pièces)

- « Dans les enceintes de l'aube », poème non daté, non signé, 1 p. tap.

- 11 lettres, novembre 1980-avril 1986, signées Jacques Juin, « RA » ou Llys Dana. La lettre d'octobre 1984 comporte un projet artistique sur Berlin « cette ville est occupée », 5 p. tap. Les adresses de Jacques Juin, sous ses différents noms, sont dans différentes villes d'Allemagne, Brême, Berlin, Mannheim.

Dossier 49 : Louchet, Catherine, 1981-1986 (23 pièces)

- Chemise dans laquelle Criel conservait ce dossier, avec notes ms
 - 3 lettres, janvier 1984 à novembre 1986
 - 19 poèmes de Catherine Louchet, signés, datés de 1981 à octobre 1983, 19 f. tap.

Dossier 50 : Pélieu, Claude et Beach, Mary, 1984-1990 (64 pièces)

L'ordre du dossier a été respecté : des lettres non datées restent ainsi à proximité d'autres envois datés, même si la succession des lettres ne respecte pas la chronologie. Seules les cartes postales et collages ont été placées sous pochette en tête du dossier. Certains envois sont des photocopies de collages. A signaler, une peinture originale de Mary Beach dédiée à Criel, et un texte critique de Claude Pélieu sur l'œuvre de Criel, Gaston Criel, la vie, la poésie et autre chose, tap. 2 p., daté du 17 mars 1984. Les lettres adressées à Mme Criel après 1990 ont été versées au dossier 5c.

Dossier 51 : Roger, Jean-François, 1978-1990 (49 pièces)

L'ordre du dossier a été respecté : les textes non datés que Jean-François Roger envoie à Gaston Criel côtoient des lettres aux dates diverses mais dont les sujets semblent proches (parutions, critiques d'œuvres). Jean-François Roger se fait le critique de Criel (il lui a d'ailleurs consacré une étude-hommage aux éditions de l'Harmattan), à l'occasion de nombreux textes qui figurent dans ce dossier sous forme de tapuscrits de plusieurs pages. Les lettres adressées à Mme Criel après 1990 ont été versées au dossier 5c.

Dossier 52 : Roussel, Alain, 1972-1983 (41 pièces)

Alain Roussel est poète, en relation avec Pierre Vandrepote : il signe des textes dans les dépliant de la collection « Inactualité de l'orage » ; parmi lesquels *Les Aventures d'Aluminium*, mars 1980 et *Le Temps d'un train*, avril 1983, dédié. Sa recherche poétique et sa réflexion portent sur le ready-made, le sens de l'esthétique (texte « restituer le réel-déduire l'univers », novembre 1972).

Dossier 53 : Vandrepote, Pierre, 1969-1980 (12 pièces)

Pierre Vandrepote est poète, défend le non-conformisme (« révoltes » dans la revue *Tract*, « désertez » dans des poèmes manifestes) et participe aux réseaux internationaux d'art postal.

- Chemise confectionnée par Criel pour ce dossier : Pierre Vandrepote Création Submedia
 - Fantôme de *Rêve - révolte*, éd. les poètes de la Tour, brochure
 - Carte « œuvre-vie » : Sandra Vandrepote, 1972

- Lettre : « je soussigné Vandrepote Pierre décide arbitrairement de soustraire à tout champ artistique le présent envoi expédié à Gaston Criel », le 25 mai 1973
- *Le tour de la question n'est pas joué*, Pierre Vandrepote, dépliant, collection Inactualité de l'orage (voir le dossier Alain Roussel)
- Lettre de Pierre Vandrepote à Gaston Criel, 13 mai 1980
- *Textes et dessins*, Christian Hibon, dépliant, collection Inactualité de l'orage
- *Histoire de l'air*, extraits, Daniel Biga, dépliant, collection Inactualité de l'orage
- Carte postale « Echappez-vous, désertez, poème-fuite », P. Vandrepote, 29 novembre 1972
- Carte postale « Echappez-vous, désertez, poème-fuite », P. Vandrepote, 1^{er} avril 1973
- Lettre de Pierre Vandrepote, Manoua, Cameroun, 13 avril 1972
- Lettre de Pierre Vandrepote, La Roche-sur-Yon : 20 avril 1971
- Liasse agrafée, 9 f. :
- Créaction*, n°1 (mars 1969), revue lilloise, 1 f.
- « Bravo pour *Créaction* », texte dactylographié de Gaston Criel, 2 f.
- Créaction*, n°5 (août/septembre 1969), 1 f.
- Créaction*, n° 12/13 (mars 1971), 2 f.
- Créaction*, n°14/15 (s.d.), 2 f.
- Ouest-France*, 24 février 1971, « Etrange phénomène dans le ciel de La Roche-sur-Yon »

Dossier 54 : Venturini, Jean-Paul, 1984-1987 (7 pièces)

- 5 photocopies d'œuvres de Venturini, 1987, avec dédicace
- *La Voix du Nord*, 21 septembre 1984, « Au palais Rihour, Jean-Paul Venturini à bord de son 'cargo-culte' »
- *Poèmes et réflexions surréalistes*, s.d., recueil tap. 10 f. signé « Venturini »

5. Divers

Dossier 55 : Documents touristiques (90 pièces)

Saint-Louis, USA, 1950 (3 pièces)

Angleterre, 1970-1974 (15 pièces)

- « Plan de Londres à l'usage des touristes », en français. Annoté, avec un papier d'emballage de tabac inséré p. 8.
- Plan des transports en commun de Londres
- Guide touristique, annoté « éd. 1970 » et daté 1972. Annoté
- Présentation de l'exposition « Vorticism and its allies », Londres, mars-juin 1974
- 6 documents présentant des manifestations culturelles diverses
- Carte d'embarquement de ferry, 1973
- Visa du 21 novembre 1973
- Catalogue de l'exposition « Mary Quant », London Museum, 1973
- Programme du National Film Theatre, London, avril-mai 1974

Ibiza, Portugal, Espagne, 1974, (14 pièces)

Cartes, documents touristiques.

Grèce, 1976, Égypte, s.d. (18 pièces)

Égypte : un guide porte 1976 comme date de dépôt légal
Cartes, documents touristiques

France, Espagne, 1971-1988 (38 pièces)
Cartes postales, brochures, guides. Drôme : 1971, 1972 en mention manuscrite. Paris : 1988 en mention manuscrite.

La Défense [architecture parisienne, circa 1988] (5 pièces)

Dossier 56 : objets

- Catalogue grand format de l'agence Élite pour la saison 1981
- Diplôme de donneur de sang bénévole
- 3 sous-bocks
- Le portefeuille du père de Gaston Criel (contenant 20 cartes diverses)
- Boîte en carton estampillée « le Point d'ironie » dans laquelle se trouvait le dossier 9g.
- 3 enregistrements sur disques micro-sillons des *Lettres de mon fauteuil*. Émissions intitulées « Cocteau par Criel », s.d., « le Temps écrit », s.d., « Jeudi Saint », pendant le Carême 1955.
- Copie des 3 enregistrements sur cassette de 60 minutes
- Carte d'électeur de Criel, 1983
- Collage sur carton circulaire de Claude Pélieu avec une lettre de Thierry Tillier

Annexe 4-5 : Index

La liste suivante permet de retrouver les documents concernant les personnes fréquentées par Criel. Si le dossier contient des lettres, le numéro du dossier est suivi d'une *. S'il s'agit de documents publiés, ne nécessitant pas d'autorisation particulière pour être consultés, seul le numéro du dossier figure. Cet index a été établi à partir des archives de Criel ; les noms apparaissant dans les monographies, les brochures, les périodiques et les documents inclus dans ces publications n'y figurent donc pas.

Abbé Pierre (I') : dossier 8a.
 Allégret, Marc : dossier 44f.
 Alliot, Bernard : dossier 15.
 Almuro, André : dossier 8a.
 Anouilh, Jean : dossier 6c.*
 Appercelle, Andrée : dossier 4j.* et dossier 17.*
 Arnaud, Noël : dossier 17.* et dossier 21.*
 Arnaud, René : *classeur d'autographes*
 Arnoux, Alexandre : dossier 8a.
 Artaud, Antonin : dossier 2b.
 Arthaud, Christian : dossier 19.* et dossier 34.*
 Atelier 64 : dossier 2b.
 Atelier 66 : dossier 2b.
 Atelier de la Monnaie (Lille) : dossier 2a.
 Atlan : *classeur d'autographes*
 Aubecq, Fernand : dossier 6d., dossier 6d.
 Aubert, Claude-Bernard : dossier 6f.
 Auric, Georges : *classeur d'autographes*
 Autrand, Charles : dossier 17.
 Bachelard : dossier 8a*, dossier 14a.*
 Baglin, Michel : dossier 13.*
 Balatum : dossier 9a.*
 Balpe, Jean-Pierre : dossier 3g.*
 Barelli : *classeur d'autographes*
 Barthes, Roland : *classeur d'autographes*
 Barthou, Max (Prix) : dossier 4k.
 Bazin, Hervé : dossier 17.*, dossier 21.*
 Beach, Mary : dossier 50.*
 Béarn, Pierre : dossier 4k., dossier 8a.
 Beck, Béatrix : dossier 4k.*, dossier 8a., dossier 17.*
 Béguin, Albert : dossier 6e., dossier 8a.*
 Bellenger, Claude : dossier 5a., dossier 6e.
 Bellevier, André : dossier 6d.
 Ben Bella, Mahjoub : dossier 2b.
 Benoist, Thierry : dossier 3g.*
 Benoît, Guy : dossier 17.* et dossier 30.*
 Berger, Pierre : dossier 44d.
 Bettonville, Albert : *classeur d'autographes*
 Bibliothèque municipale de Seclin : dossier 5a.*
 Biga, Daniel : dossier 53.
 Blancpain, Marc : dossier 6d.
 Bleus, Guy : dossier 9a.* et dossier 9c.*
 Bloch, Helyett : dossier 17.*, dossier 35.*
 Bocquier, Henri : dossier 6e.
 Bœuf sur le Toit (le) : dossier 4c.

Bolling, Claude : *classeur d'autographes*
 Bonnafé, Gaston : *classeur d'autographes*
 Bonnet, Philippe, dossier 30.*
 Bonnier, Alexandre : dossier 2b., dossier 19.* et dossier 38.*
 Bordillon, Henri : dossier 3g.*
 Boudet, Robert : dossier 3g.*
 Bouhier, Jean : dossier 6e., dossier 6f., dossier 9a.*, dossier 17.*, dossier 19.*
 Boujut, Michel : dossier 21.*
 Bouloc, Denys-Paul : dossier 6e., dossier 19.
 Bousquet, Patrick : dossier 17.*
 Braque, Georges : dossier 3c., dossier 33a.
 Brémond, Jacques : dossier 2a., dossier 32.*
 Breton, André : *classeur d'autographes*
 Brun, Marcel : dossier 4k.*
 Cabral, Tristan : dossier 30.
 Campos-Rodriguez, André : dossier 2a.
 Camus, Albert : dossier 8b.*
 Canut, Jacques: dossier 9e.
 Capella Lardeux, Joël : dossier 2b.
 Carat, Jacques : dossier 17.*
 Carrier, Marcel : dossier 6d.
 Cars, Guy des : dossier 4d.
 Cassan, Marguerite : dossier 14a.*
 Caumègue, François, dossier 19.*
 Cavarec, Jeannine : dossier 17.*
 Cazalis, Anne-Marie : dossier 1b.
 Cazenave, Georges : *classeur d'autographes*
 Cendrars, Blaise : dossier 14a.*
 Centre National des Lettres : dossier 2a.*
 Césaire, Aimé : *classeur d'autographes*
 Chalupt, René : *classeur d'autographes*
 Chamayou, Germaine : dossier 3g.*
 Champendal, Michel : dossier 1e., dossier 5a., dossier 6f.*, dossier 9d., dossier 33c., dossier 34, dossier 35.*, dossier 39.*
 Chamson, André : dossier 8a.
 Charpentier, Henry : *classeur d'autographes*
 Chevalier, Jean-Claude : dossier 2b.
 Chomette, Chantal : dossier 29e.*
 Clancier, Georges-Emmanuel : dossier 19.*, *classeur d'autographes*
 Claude-Hartman, Lydia : dossier 3g.*
 Claudel, Paul : dossier 6e., dossier 8a., dossier 44b., *classeur d'autographes*
 Cocteau, Jean : dossier 1d., dossier 3c., dossier 4j., dossier 8a., dossier 8b.*, dossier 9d., dossier 10a., dossier 14a., dossier 44a., dossier 44b., *classeur d'autographes*
 Cohen, Ryosuke : dossier 9a.*
 Colaux, Denys-Louis : dossier 5a.
 Colette : dossier 4d.
 Collet, Michel : dossier 9a.*
 Commère, Pascal : dossier 19.*
 Corsaro, Antonio : dossier 4k.*
 Coston, Gilberte : dossier 14a.*
 Cournay, Xavier : dossier 19.*
 Covin, Michel : dossier 18. dossier 17., dossier 40.*
 Dada 64 (Strasbourg): dossier 9e.
 Daniel-Rops : *classeur d'autographes*
 Darbety, Luc : dossier 14a.*

Dassonville, Arthur Gustave : dossier 9a.* et dossier 34.*
 Degrange Ernest : dossier 6d.
 Delaunay, Charles : dossier 6e.
 Delchambre, Jean-Pierre : dossier 1g.
 Delcourt, Christine : dossier 3g., dossier 41.*
 Delteil, Joseph : *classeur d'autographes*
 Derbart, Pierre : dossier 14a.*
 Descamps, Pierre : dossier 2a., dossier 3g.
 Desnos, Robert: dossier 8a.
 Devilliers, Marceau : dossier 1a., dossier 5a.
 Dhainaut, Pierre : dossier 13.*, dossier 19.* et dossier 35.*
 Diéval, Jack : *classeur d'autographes*
 Drachline, Pierre : dossier 2a., dossier 18., dossier 24., dossier 30*.
 Dubourg, Bernard : dossier 3g.*, dossier 34.
 Duchêne, Gérard : dossier 9a.*, dossier 42.
 Duhamel, Georges : dossier 6e., dossier 8a., dossier 8b.*, *classeur d'autographes*
 Dumaine, Philippe : dossier 3g.*, dossier 5a., dossier 6d., dossier 6e., dossier 17.*, dossier 19.*, dossier 21.*
 Durtain, Luc : dossier 6e., *classeur d'autographes*
 Duvivier, Françoise : dossier 9e.*
 Eluard, Paul : *classeur d'autographes*
 Favretto, Françoise : dossier 9a.* et dossier 35.*
 Ferdinande, Guy : dossier 2a., dossier 9a.*
 Feutry, Alain : dossier 13.*, dossier 16.*, dossier 17.*, dossier 19.*, dossier 20.*, dossier 43.*
 Février, Paul : dossier 3h.*
 Forneret, Xavier : dossier 4k.
 Fournier, Pierre : dossier 14a.*
 Freiman, Robert : dossier 1a.
 Frénaud, André : dossier 6d.
 Frézin, Roger : dossier 2b., dossier 21., *classeur d'autographes*
 Gabriels-Rouane, Jacques : dossier 6d.
 Gaillard, Yves : dossier 19.*
 Galan, Chantal : dossier 35.*
 Gattégno, Jean : dossier 2a.*
 GEL (Ie) (Groupe Expérimental de Lille): dossier 2b.
 Gerber, Alain : dossier 19.*
 Gide, André : dossier 8a., dossier 44., *classeur d'autographes*
 Gilson, Paul : dossier 8a.*
 Giraud, Daniel : dossier 9a.* et dossier 45.*
 Glaster, Claude : dossier 2a.* et dossier 19.*
 Goffin, Paul : *classeur d'autographes*
 Golden, Mitzi : dossier 1a.
 Goll, Yvan : *classeur d'autographes*
 Gouat, Marie Claire : dossier 9a.*
 Gourine, Vincent : dossier 6c., dossier 6e.
 Gréco, Juliette : dossier 1b.
 Green, Julien : dossier 44a.
 Gregh, Fernand : *classeur d'autographes*
 Grépon, Marguerite : dossier 17.*
 Guéré, Paul : dossier 17.*
 Guex-Gastambide, Francis : *classeur d'autographes*
 Guigné, Joël : dossier 3g.*
 Guth, Paul : dossier 4d.
 Haedrich : dossier 6d.
 Hagen : *classeur d'autographes*

Heinrich, Mann : dossier 44f.
 Hennart, Marcel : dossier 14a.*
 Henriot, Emile : dossier 14a.*
 Hibon, Christian : dossier 53.
 Horde, Maurice : dossier 19.*
 Horus : dossier 9a.*, dossier 15., dossier 34.
 Houët, Thérèse : dossier 3g.*
 Houssin, Yann : dossier 30.
 Howlett, Jacques : *classeur d'autographes*
 Imbert, Jacques : dossier 46.*
 Ionesco, Eugène : dossier 47.*
 Izzo, Jean-Claude : dossier 20.
 Jacob, Max : dossier 4k., dossier 6f.
 Jammes, Francis : dossier 44b.
 Jaspard, Armand : dossier 34.
 Jegau, Alain : dossier 19.*
 Jaspers, Albert : *classeur d'autographes*
 Jouhandeau, Marcel : *classeur d'autographes*
 Juin, Jacques : dossier 9a.* et dossier 48.*
 Kad, Béatrice : dossier 19.
 Kaminski, Claude : dossier 33b.*
 Kantor, Tadeusz : dossier 2d., dossier 3h.
 Kerg, Théo : dossier 1a.
 Klingsir, Tristan : *classeur d'autographes*
 Krafft, Jacques : dossier 4k.*
 L'Anselme, Jean : dossier 2a., dossier 4k.*, dossier 17.*, dossier 19.*, dossier 20.*, dossier 35.*, *classeur d'autographes*
 Labarrière, Dominique : dossier 29e.*
 Laeft, Dan : dossier 9a.*
 Lagouche, Philippe : dossier 2a., dossier 5a.
 Lallement, Jimmy : dossier 3g.* et dossier 16.*
 Lalou, Marie : *classeur d'autographes*
 Lanoux, Armand : dossier 8a.* et dossier 19.*
 Last, Jef : dossier 44f.
 La Tour du Pin, Patrice de : *classeur d'autographes*
 Léautaud, Paul : dossier 44a.
 Le Corbusier : dossier 4d., dossier 10b., *classeur d'autographes*
 Lecotté, R. : dossier 6d.*
 Leduc, Alain : dossier 25a.
 Lemaire, Gérard : dossier 3g.*
 Lemoigne, Alain : dossier 35.*
 Lepage, Jacques : dossier 17.*
 Le Quintrec, Charles : dossier 35.*
 Lesage, Hervé : dossier : 29f.*
 Le Sidaner, Jean-Marie : dossier 17.*
 Lesieur, Jean-Pierre : dossier 17.*
 Llys Dana: dossier 9a.*, dossier 17.*, dossier 48.*
 Lorette, Jean-Pierre : dossier 6d.
 Louchet, Catherine : dossier 23b., dossier 49.*
 Lucchesi, Jacques: dossier 9e.
 Luigi, Ciani : dossier 6c.
 MacOrlan, Pierre : *classeur d'autographes*
 Madru, Raymond : dossier 6d.
 Malraux, André : dossier 44a.
 Marais, Jean : dossier 9a.*
 Maran, René : *classeur d'autographes*
 Marin, Mariana : dossier 5a.

Marjan: dossier 9e., dossier 17. et dossier 35.*
 Marron, Loïc : dossier 14a.* et dossier 21.*
 Martin du Gard, Roger : dossier 44a. dossier 44b.
 Martin, Robert : dossier 1a.
 Masson, Claude-Armand : dossier 6d.
 Mauriac, François : dossier 8b.*, dossier 44a.
 Maurois, André : *classeur d'autographes*
 Maya, Tristan : dossier 4k.
 Mercier, Alain : dossier 3g.*
 Messac, Ralph : dossier 4k.*
 Mestas, Jean-Paul : dossier 13.* et dossier 19.*
 Metallic Avau : dossier 9h.* et dossier 19.*
 Metzner, Chantal : dossier 3g.*
 Meunier, Jean-Louis : dossier 2a*.
 Meuris, Jacques et Josette : dossier 9a.*
 Millas-Martin, José : dossier 33c.
 Miller, Henry : dossier 8a.*, dossier 15.,
 Monteiro, Vincent : dossier 4k., dossier 8b.*
 Morgan, Michèle : dossier 44f.
 Morin : *classeur d'autographes*
 Naour, Ingrid: dossier 9b.
 Narval (le): dossier 3h.
 Nazarian, Boris : dossier 6d.
 Noël, Bernard : dossier 19.*, dossier 21.*
 Obaldia (de), René : dossier 17.*
 Olivier, Pierre : dossier 2b.
 Orioux, Jean : dossier 17.*
 Ortibus, Christiane: dossier 9e.
 Outtier, Marco : dossier 34.
 Ovidio, Marie-Hélène : dossier 30.*
 Parant, Jean-Luc : dossier 19.*
 Parsy, Jean : dossier 2b.*
 Paulhan, Jean : dossier 6e., *classeur d'autographes*
 Pélieu, Claude : dossier 3h.*, dossier 9a.*, dossier 35., dossier 50.*
 Philippe, Gérard : *classeur d'autographes*
 Picabia, Francis : dossier 3c.
 Picasso, Pablo : dossier 3c. dossier 3d.
 Place, Jean-Michel : dossier 21.
 Proust, Marcel : dossier 44b.
 Queneau, Raymond : dossier 8b.*, dossier 15.
 Quesnoy, Roger : dossier 35.*
 Ra : dossier 9f.*, dossier 19.*, dossier 48.*
 Radzitzky, Claude : *classeur d'autographes*
 Ragon, Michel : dossier 4k.
 Renault, Patrice : dossier 3g.*
 Renoy, Georges : dossier 3g.*
 Rezeau, Jean-Yves : dossier 29e.*
 Ribemont-Dessaignes, Georges : dossier 4j., *classeur d'autographes*
 Rieffel, Louis : dossier 4k.*
 Ripault, Ghislain : dossier 34.
 Robichez, Cyril : dossier 47.
 Robinet, Alain : dossier 34.
 Roger, Jean-François : dossier 19.*, dossier 51.*
 Ronat, Mitsou : dossier 41.
 Rostand, Jean : dossier 8b.*, *classeur d'autographes*
 Rouquette, Michel : dossier 14a.*
 Roussel, Alain : dossier 17.*, dossier 52.

Rousselot, Jean : dossier 4k., dossier 9b., dossier 10b., dossier 14a.*, et dossier 17.*

Roux, M. : dossier 4k.*

Royère, Jean : *classeur d'autographes*

Sabatier, Robert : dossier 5a., dossier 10b., dossier 14a.*, dossier 17.*

Salmon, André : dossier 14a.*

Sarréra, Danièle : dossier 3g., dossier 17., dossier 30.

Sartre, Jean-Paul : dossier 8a., dossier 44a., *classeur d'autographes*

Savignac : *classeur d'autographes*

Scozzari, Gérald : dossier 17.*

Seghers, Pierre : dossier 8a.

Segura, José : dossier 1a.

Senghor, Léopold Sédar : dossier 2a., *classeur d'autographes*

Simsolo, Noël : dossier 2a.*

Slinckaert, Marco : dossier 2b.

Soupault, Philippe : dossier 17.*, *classeur d'autographes*

Sterckeman, Alex : dossier 14a.*

Suarès, Jean-Paul : dossier 44a.

Suel, Lucien : dossier 2a.*, dossier 9a.*, dossier 9h.*, dossier 15.

Tastet, Samuel : dossier 2a., dossier 31.*

Thévenin, Raymond : *classeur d'autographes*

Tillier, Thierry : dossier 9a.*, et dossier 9h.*, dossier 17., dossier 19. dossier 34.

Tristan, Frédéric : dossier 1a., dossier 2a., dossier 3f., dossier 4k.*, dossier 14a.*, dossier 17.*, dossier 21.*

Ulrich, Pascal : dossier 9a.*, dossier 9e.

Valéry, Paul : dossier 6e., dossier 44a., dossier 44b., dossier 44f.

Vanarsky : dossier 3b.

Vandreote, Pierre : dossier 9a*., dossier 17.*, dossier 52., dossier 53.*

Varlez, Robert : dossier 9a.* et dossier 35.*

Velmans, Michel : dossier 4k.*

Venturini, Jean-Paul : dossier 54.

Verbruppen, Huguette : dossier 3g.*

Vian, Boris : dossier 1b.

Villard, Marc : dossier 30.*

Vilmorin, Louise (de) : *classeur d'autographes*

Vitry, Benjamin : dossier 3g.*

Wahl, Jean : dossier 8b.*

Wasselin, Lucien : dossier 9a.* et dossier 13.*, dossier 20.

Weleens, Marguerite : dossier 19.*

Wilde, Oscar : dossier 44b.

Willerval, Jean-Marie : dossier 14a.*

Zographakis, Georges : *classeur d'autographes*

Annexe 5 : Valorisation du fonds Criel

Annexe 5-1 : exploitation en direction du grand public

André Gide et Michèle Morgan lors du gala de présentation de *La Symphonie pastorale*, 13 novembre 1947.

Annexe 5-2 : Documents d'intérêt national

Première page d'un livret présentant le groupe artistique constitué par Criel en captivité. La photographie, datée d'avril 1944, représente Criel lors d'une réunion du groupe.

Annexe 5-3 : Documents d'intérêt scientifique

Le nom d'Augiéras apparaît dans le dernier paragraphe dactylographié et dans les lignes manuscrites de la marge gauche.